Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13139 — 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 26-LUNDI 27 AVRIL 1987

Les données d'un règlement de la crise du Proche-Orient

Le retour de l'OLP

La dix-huitième session du Conseil national palestinien (CNP), qui devait achever samedi 25 avril ses travaux à Alger, a une fois de plus consacré l'autorité de M. Arafat et le placa incontournable qu'occupe l'OLP au sein du mouvement palestinien. On est loin de l'époque où M. Brzezinski, le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, lançait, au lendemain de la signature des accords de Camp David : « Bye bye OLP. » L'OLP et son chef, qu'on les aime ou pas, sont bel et bien vivants et ont surmonté au cours des dix dernières années les multiples embûches dressées sur leur chemin. On aurait pu penser que M. Arafat ne survivrait pas, politiquement du moins, à son départ humiliant de Beyrouth en 1982 et à toutes les tentatives qui ont été faites depuis par Damas en vue de le marginaliser. Il n'en a finalement rien été.

La réunification de la centrale palestinienne, longtemps menacée d'éclatement, représente avant tout une victoire de M. Yasser Arafat aux dépens de la Syrie, qui a tenté en vain de mettre sur pied une « OLP bis ». Ce n'est pas l'organisation de M. Arafat qui a éclaté, mais le Front du salut national palestinien, créé en 1985 par le président Assad, qui a littéralement implosé avec le retour de M. Habache et de son mouvement, le FPLP, dans le giron de l'OLP.

Certes, la victoire de M. Arafat ne s'est pas faite sans concessions, et ce n'est pas de gaieté de cœur que le dirigeant de l'OLP a abrogé les accords qu'il avait signés avec le roi Hussein et qui constituaient pour lui une des clés essentielles de la paix au Proche-Orient. Il a dû de même prendre quelque distance à l'égard du Caire. Bien que la résolution sur l'Egypte adoptée par le CNP soit un modèle d'ambiguïté, elle ne laisse pas de doute sur la volonté de M. Arafat de maintenir la porte ouverte avec le président Moubarak.

Même démarche conciliante envers la Jordanie, avec une référence toute platonique à une éventuelle « confédération jordano-palestinienne ». M. Arafat a ainsi réussi la gageure difficile de refaire l'unité de son mouvement tout en évitant la rupture avec les pays arabes modérés et en préservant sa marge de manœuvre.

Reste à savoir si la réunification de l'OLP résistera à l'épreuve du temps et aux agissements des pays arabes, qui sont ainsi privés de la possibilité de jouer sur les contradictions internes du mouvement palestinien. Celles-ci ne sont bien sûr pas complètement gommées. Et, d'un certain point de vue, ce CNP est intéressant par les questions qu'il laisse en suspens. En acceptant cette formule, les organisations présentes, et principalement le Fath, le FDLP de M. Hawatmeh et la FPLP de M. Habache, ont admis que le débat politique devait dorénavant se faire dans un cadre unitaire.

C'est donc avec une OLP réunifiée qu'il faudra désormais envisager de faire la paix. Une entreprise difficile si l'on songe que les Israéliens ont toujours refusé de dialoguer avec une organisation un peu sommairement qualifiée de « terroriste ». La victoire de M. Arafat ne facilitera pas l'éventuelle tenue d'une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient. Celle-ci, en définitive, pourrait être la première victime du retour en force de l'OLP sur la scène politique proche-orientale.

(Lire nos informations page 4.)

M. Gorbatchev exclut pour l'instant une normalisation avec Israël

Faisant allusion aux récentes rumeurs concernant une normalisation des relations avec Israël et un accord sur l'émigration massive de juifs, M. Gorbatchev a dénoncé, le vendredi 24 avril, « le tas d'inventions propagées ces derniers temps ». Recevant le président syrien Hafez El Assad, il a ajouté : « Il doit être clair qu'un progrès dans nos relations avec Israël n'est concevable que dans le cadre du processus de règlement au Proche-Orient. Dissocier cette question de ce contexte est impossible. »

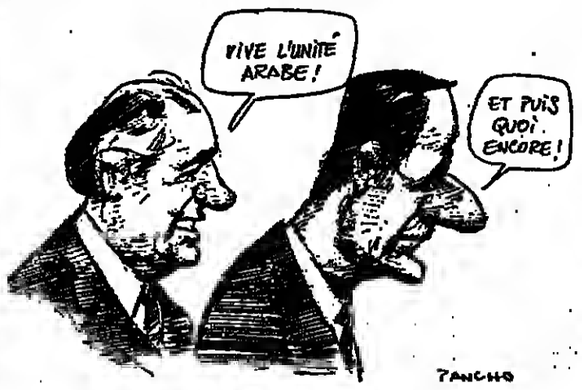

Lire nos informations page 4.

Le billet vert au-dessous de 6 francs

Les inquiétudes pour la croissance américaine pèsent sur le dollar

Les responsables du commerce des grandes puissances (Etats-Unis, CEE, Japon et Canada) se réunissent le samedi 25 et le dimanche 26 avril à Kashikojima. M. Yeutter, conseiller spécial de M. Reagan, s'est demandé « si l'opinion et les marchés ne commençaient pas à ne plus croire les gouvernements ». Malgré les engagements japonais de relance et les déclarations du secrétaire américain au Trésor en faveur d'une stabilisation des taux de change, le dollar a poursuivi sa chute.

Plus rien n'y fait. Le dollar poursuit sa chute. Malgré les déclarations de M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, le vendredi 24 avril, selon lesquelles une baisse supplémentaire de la devise américaine serait *« souhaitable »*, le billet vert a continué son repli à New-York. Sur l'ensemble de la semaine, il aura perdu près de 3 % par rapport au yen. Vendredi, il est tombé en dessous de deux seuils psychologiques importants : les 140 yens — il a terminé la séance à 139,50 yens, son plus bas niveau depuis 1945, et 1,80 deutschemark, — achevant la semaine à 1,7875 DM. Le dollar est également passé sous la barre des 6 F français.

Cette chute a profité aux valeurs refuges que sont l'or, l'once a gagné 20 dollars dans la semaine, à 463,50, et au franc suisse. Le deutschemark a lui aussi attiré des capitaux, la hausse de la devise allemande provoquant quelques mouvements au sein du système monétaire européen. Le mark est ainsi repassé au-dessus de la barre de 3,33 F français.

Le repli du billet vert devrait, aux yeux de nombreux spécialistes, se poursuivre. Tout y concourt : les faibles perspectives de l'économie américaine, la reprise de l'inflation entre-Atlantique et la poursuite du conflit commercial entre le Japon et les États-Unis.

(Lire nos informations pages 14, 15 et 16.)

La vaccination des enfants du tiers-monde

Un entretien avec le directeur général de l'UNICEF.

PAGE 7

L'état d'urgence en Afrique du Sud

Chiffres officiels : 4 244 détenus, dont 1 424 mineurs.

PAGE 5

La commémoration du génocide arménien

Réédition de trois documents accablants.

PAGE 3

La privatisation du CCF

Le prix de l'action est fixé à 107 F.

PAGE 13

Le Monde RÉGIONS

Un tour de France avec nos correspondants

Page 12

Duel Bouygues-Berlusconi

A Cannes, les enchères montent sur les séries... américaines.

PAGE 8

Guernica

Cinquante ans après le cauchemar.

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 16

L'enquête sur les attentats de septembre à Paris

L'imbroglio du terrorisme libanais

Six personnes étaient encore gardées à vue, le samedi 25 avril, dans le cadre de l'enquête menée par la DST sur les attentats parisiens de septembre 1986. Mettant au jour un réseau logistique animé par un militant musulman intégriste, l'évolution de l'enquête souligne les divergences d'appréciation, dans le monde du renseignement, sur l'origine des attentats et l'acharnement des groupes terroristes venus du Liban.

« La famille Abdallah a une part de responsabilité essentielle », déclarait M. Jacques Chirac, le 6 octobre 1986, quelques semaines après la plus violente vague d'attentats venus du Proche-Orient qu'ait connue la capitale. Cette famille est un *« groupement de tueurs »*, renchérissait M. Robert Pandraud, le 15 octobre 1986. Ces déclarations du premier ministre et du ministre délégué chargé de la sécurité illustraient la conviction du gouvernement et des policiers que l'objectif premier des attentats revendiqués par le CSPPA était la libération du chef des FARL, même si elle était réclamée avec celles de Varoujan Garbedjian, militant de l'ASALA arménienne, et Anis Naccache, militant libanais pro-iranien.

Cette conviction s'appuyait sur plusieurs éléments. D'abord, un fait matériel. L'attentat commis, dans la galerie Point Show des Champs-Elysées, le 20 mars, jour de l'entrée en fonctions du gouvernement de M. Chirac, qui clôturait la première vague terroriste du CSPPA, fit deux morts de nationalité libanaise. L'un d'eux, Nabil Dagher, de confession chrétienne, n'était pas inconnu des services de renseignement qui le considéraient comme un membre des FARL, à l'instar de son cousin, Salim El Khoury. Il fut d'ailleurs détenu durant un mois, en 1985, mais aucune preuve formelle de sa participation à une action terroriste ne put finalement être retenue contre lui. Or les spécialistes de l'identité judiciaire, étudiant la position de son corps et relevant des traces de poudre sur ses mains, devaient conclure qu'il avait probablement été tué par l'explosion mal minutée de sa propre bombe.

Second élément : les tractations secrètes suivies de promesses, finalement non tenues, faites par plusieurs émissaires français, dans les mois qui suivirent l'attentat des Champs-Elysées. L'élargissement de Georges Ibrahim Abdallah avait été envisagé par le gouvernement socialiste ce mars 1985 en échange de la libération de Gilles Sidney Peyrolles, enlevé au Liban. Sa libération fut à nouveau évoquée durant l'été 1986 : après un verdict clément à Lyon, un non-lieu était en préparation pour les autres dossiers instruits contre lui à Paris. Dans les milieux judiciaires et policiers, plusieurs sources précisaient à l'époque, que l'ultimatum fixé par les amis du chef des FARL expirait le 1er septembre et confirmaient que l'enjeu de la négociation était uniquement Abdallah, les noms de Garbedjian et Naccache ne semblant figurer dans les communiqués de CSPPA que pour faire nombre.

GEORGES MARION.
et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 7.)

Vertus et faiblesses d'une biographie

Les ingrédients de la recette Walesa

L'émission « Apostrophes » du vendredi 24 avril a été entièrement consacrée à Lech Walesa, à l'occasion de la sortie de son livre *Un chemin d'espoir*.

Pataud et malin à la fois : c'est ainsi qu'est apparu ce « bon petit diable » de Lech Walesa, bon fils, bon mari, bon père, bon catholique, bref bon Polonais.

Pas plus que dans son *« autobiographie »*, au titre lui aussi angélique — *« Un chemin d'espoir »* — Lech Walesa ne nous avait réservé des révélations, des déclarations fracassantes. Bien au contraire ; il s'est appliqué à conforter son image d'homme de convictions mais aussi de bon sens, d'homme de raison et de religion. Prenant bien soin d'éviter toute attaque frontale contre le régime actuel, Walesa fixe son regard bien au-delà du général aux lunettes noires. Pour lui, l'heure est toujours à l'application des accords de Gdansk de 1980. Les réformes qu'ils impliquent restent inéluctables. *« J'en vois déjà les formes, les prémisses, les difficultés aussi*, dit-il. *Il n'existe pas de voie en dehors d'elles ; elles se feront qu'on le veuille ou non »* car la *« victoire physique »* de décembre 1981 sur Solidarité est *« absurde » : « On peut forcer un ouvrier à extraire du charbon en braquant un revolver sur lui mais pas un chercheur à faire de nouvelles inventions... »*

Cet optimisme fondamental, on le retrouve, bien sûr, à toutes les pages de l'énorme biographie de Walesa que Claude Durand, le directeur de Feyard, a laborieusement extraite de Gdansk, chapitre par chapitre et par des voies détournées. Après une première partie consacrée à la « saga » de la tribu Walesa — qui se confond pratiquement avec la chronique du hameau de Popowo — et avant de nous livrer l'histoire minutieuse des années d'espoir et de plomb de Solidarité, notre héros s'étend sur un épisode assez mal connu jusqu'à présent, mais qui a joué un rôle sans doute essentiel dans sa formation de leader syndical : sa participation peu glorieuse à la grève de décembre 1970 aux chantiers navals de Gdansk, durant laquelle il se reproche toujours d'avoir fait preuve d'indécision, d'hésitation, de naïveté. « Je me souviens de *cette époque*, écrit-il, *comme d'un temps de défaites, d'échecs à la fois humains, professionnels et moraux.* » Pendant près de dix ans, Walesa va ruminer cet échec tout en participant à l'aventure des syndicats libres.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

هكذا من الأصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 27 avril. – *Paris :* visite officielle de M. Shamir (jusqu'au 30). – *Luxembourg :* session de l'UEO consacrée au désarmement nucléaire ; réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense de la CEE. – *Bruxelles :* réunion des ministres de l'agriculture de la CEE ; conseil des « affaires générales » de la CEE. – *Buenos-Aires :* visite de M. Raymond Barre. – *Ramleh :* reprise du procès de quatre pacifistes israéliens accusés de contacts publics avec l'OLP.

Mardi 28 avril. – *Bruxelles :* réunion du groupe de Trevi.

Mercredi 29 avril. – *Washington :* visite du premier ministre japonais, M. Nakasone. – *Monde islamique :* début du ramadan.

Jeudi 30 avril. – *Bonn :* visite du pape (jusqu'au 5 mai). – *Berlin-Ouest :* fête du jubilé de la fondation de Berlin.

Vendredi 1er mai. – *Moscou :* entrée en vigueur de la loi sur le travail individuel.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurent (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 46-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 46-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a cinquante ans

Le cauchemar de Guernica

LA guerre semblait étrangement lointaine en ce lundi 26 avril 1937 à Guernica. Certes, des familles des villes et des villages de la province voisine du Guipuzcoa s'y étaient réfugiées ; une compagnie de *gudaris*, combattants des milices basques, y prenait quelque repos ; mais le marché s'était déroulé comme à l'accoutumée. Et, la veille encore, ces mêmes *gudaris*, avaient défilé dans les rues de la ville avant de danser sur la place les *zortzikos* et l'*ikurrinari*, la danse au drapeau. Un peu comme si la guerre était un cauchemar qu'un semblant de normalité pouvait exorciser.

Certes, personne n'ignorait que le front était enfoncé, que la ville de Durango, un peu plus au sud, avait été bombardée le 31 mars. Mais Guernica n'était ni une ville de garnison, ni un centre industriel important (hormis la petite fabrique d'armes inceta), ni un nœud de communications, mis à part le pont sur la rivière Oca, dernier point de passage avant l'estuaire. Seuls les militaires avaient reçu quelques nouvelles alarmantes.

Vers 16 h 30, la ville bascula cependant dans l'horreur. Les cloches de l'église de Santa Maria sonnèrent le tocsin. un bombardier allemand, un Heinkel-111, larga ses bombes au-dessus de la ville et repartit presque immédiatement. La villa n'avait pas encore trop souffert, mais de nombreuses personnes avaient été surprises dans leur maison, sur la place du marché, dans les rues.

L'avion n'était pas parti depuis dix minutes, qu'une escadrille de six Junker-52 piqua directement sur le centre de la ville. Paniqués, les gens se précipitèrent vers des abris de fortune et dans des caves. D'autres essayèrent de fuir vers la montagne mais furent fauchés par la mitraille des avions. Lorsque l'escadrille s'éloigna enfin, les survivants commencèrent à sortir de leurs refuges, essayèrent d'organiser des secours. Mais il fut impossible d'œuvrer utilement, faute de matériel.

C'est alors que les avions revinrent une troisième fois, lâchant des bombes explosives, semant l'effroi chez ces malheureux qui ne savaient plus comment échapper à la destruction de leur cité. Le capitaine républicain Joseba Elosegi, en a été l'un des témoins (1). Il rapporte comment il dégagea le corps d'un enfant de sous les décombres. Il n'oublia jamais la folle douleur de la jeune mère qui, se saisissant de son gosse, disparut dans la ville.

Le silence était tombé sur Guernica, une heure après le largage de la première bombe. Les gens déambulaient sans mot dire, hébétés devant tant d'acharnement destructeur. Sur la plaza del Ferril, un cheval essayait pitoyablement de se relever malgré une patte brisée. Mais Guernica ne devait pas encore connaître la paix des cimetières : des bombardiers revenaient sur la ville.

Trois heures d'enfer

Le désespoir était tel que certains ne cherchaient même plus à se protéger. L'aviation poursuivit son œuvre macabre en pilonnant les quartiers de bombes incendiaires. La ville était en feu. Les vieilles maisons de bois furent totalement détruites. Il fut impossible d'éteindre le moindre foyer d'incendie, toutes les canalisations ayant été rompues. Terrorisée, la population se terrait. Une dernière escadrille, comme pour s'assurer que la destruction serait totale, procéda à un ultime bombardement ; puis les avions disparurent vers le sud. Ils ne devaient plus revenir. Trois heures d'enfer.

Il était alors 20 heures ; la nuit commençait à tomber. L'impuissance des rescapés à secourir les blessés était désormais totale. Guernica n'était plus qu'une ruine, et les alentours désolation. Mais l'arbre de Guernica, celui au pied duquel les rois d'Espagne juraient de respecter les *fueros*, les libertés des provinces basques, et la Casa de Juntas, l'antique Parlement de la province de Biscaye, avaient été épargnés. Les Basques crurent à un miracle ; il n'en restait pas moins que leur ville-symbole venait d'être crucifiée par celui qui menait la « *sainte croisade contre les rouges et les séparatistes* ». Franco avait réussi à abattre le moral des Basques, ces catholiques qui avaient eu l'impudence de se ranger aux côtés des ennemis du Christ roi. La menace du général Mola de raser la Biscaye avait été mise à exécution : il avait fait plus en rayant Guernica de la carte.

Tel était le premier objectif de ce bombardement. Le second était de détruire le

ROUIL

pont du quartier da Renteria, afin de couper la retraite sur Bilbao (située à 30 kilomètres) aux combattants républicains. Enfin, ce premier raid aérien contre une population civile servit de banc d'essai à la légion Condor.

L'intervention de l'aviation allemande mettait d'ailleurs à mal l'idée que la guerre d'Espagne se « limitait » à un conflit civil : l'opération avait été décidée par le colonel Vigon, chef d'état-major du général Mola, et par von Richthofen, le chef de la légion Condor. Mais, d'après l'historien Hugh Thomas, les Allemands auraient ignoré la charge affective de leur objectif ; et Vigon n'aurait pas imaginé la violence du raid. Quant à Franco, il aurait ignoré ces préparatifs et même fait savoir par la suite à ses alliés allemands qu'il n'acceptait pas que l'on « *massacre [son] peuple* ».

D'après les thèses officielles, corroborées également par des études sérieuses, cent cinquante entre cent quatre-vingts personnes périrent à Guernica. Mais compte tenu du fait que la ville avait accueilli de nombreux réfugiés, que la population s'élevait avant la guerre à sept mille habitants, et surtout que Guernica fut détruite à 70 %, il est probable que huit cents à mille personnes trouvèrent la mort le 26 avril et les semaines suivantes du fait de leurs blessures.

Une image déplorable

La nouvelle de la destruction de Guernica devait frapper l'opinion publique mondiale ; grâce à la présence de journalistes, dont le correspondant du *Times* George Steer, et aux témoignages du Père Onaindia. Picasso, auquel on avait demandé, peu de temps avant, de peindre une toile pour le pavillon du gouvernement espagnol à l'exposition internationale de Paris, immortalisa la destruction de Guernica, qui incarna ainsi la barbarie de la guerre.

C'est dans ce contexte que Guernica devint un second enjeu : celui de la propagande ; car les nationalistes se rendirent compte des effets désastreux du bombardement : ainsi de nombreux catholiques, initialement hostiles au camp républicain, reconsidérèrent leur engagement, par exemple François Mauriac. Deux prêtres basques s'étaient également rendus à Rome pour porter au Saint Père une lettre signée d'une vingtaine d'ecclésiastiques, dans laquelle ils dénonçaient la destruction de Guernica par les Allemands. Ils ne furent reçus que par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat à la papauté, qui les congédia dès que ses visiteurs abordèrent la question du bombardement au motif que l'Eglise était persécutée par les Républicains dans les autres régions espagnoles.

Pour corriger cette image déplorable, les franquistes lancèrent l'idée que Guernica avait été brûlée par les Basques eux-mêmes. Franco alla jusqu'à déclarer, le 18 juillet 1938 : « *Ceux qui détruisirent Guernica n'ont pas le droit de parler de patrie.* » Ce n'est que lorsque les archives militaires furent ouvertes en 1970 que le bombardement fut enfin reconnu, mais tout en accréditant la thèse que les Basques avaient achevé ce que les Allemands avaient entrepris. Mais comment les Basques auraient-ils pu détruire leur ville-symbole, alors qu'ils avaient désarmé les milices anarchistes, qui voulaient poursuivre le combat coûte que coûte à la chute de Saint-Sébastien, afin d'éviter, précisément, la destruction de la capitale du Guipuzcoa, comme ils allaient d'ailleurs le faire pour les mêmes raisons à Bilbao ?

Cette polémique devait provoquer de vifs ressentiments chez les Basques, déjà particulièrement humiliés après la guerre civile : les provinces de Biscaye et Guipuzcoa avaient été déclarées provinces punies parce que traîtresses. Cette campagne sera un des éléments qui détermineront Joseba Elosegi à s'immoler en se précipitant de la seconde galerie du fronton d'Anoeta à Saint-Sébastien au pied du Caudillo, le 18 septembre 1970. « *Je voulais porter le feu de Guernica jusque dans les yeux de ses bourreaux* », devait-il écrire en exergue de son livre, publié en 1971. Il avait dû son salut aux gardes civils sur lesquels il était tombé.

Mais aujourd'hui encore, cinquante ans après le bombardement, Guernica est au centre d'une troisième bataille : celle du lieu qui doit accueillir la toile de Picasso. Exposée à Madrid, nombre de Basques souhaiteraient que la fresque soit transférée à Guernica. En attendant, des reproductions de *Guernica* ornent souvent l'entrée ou le salon des foyers basques : elles témoignent du traumatisme du bombardement. Traumatisme universel et dénonciation de la guerre. Le nom de Guernica résonne encore comme un cri.

ARNAUD BOUTIN.

(1) Joseba Elosegi : *Quiero morir por algo (Anai artea, 1971)*. On pourra consulter également *la Destruction de Guernica*, de R. Herbert, R. Southworth (Ruedo ibérico, 1975), sur la controverse nationalistes-républicains sur les responsables du bombardement, ainsi que sur les dissensions au sein du camp nationalistes et de ses alliés germano-italiens, après la réprobation générale suscitée par cette tragédie.

Rue Singer à Paris

Le « gardien du sommeil » de la délégation d'Euskadi

SILHOUETTE fragile coiffée du traditionnel *txapela* (béret), Faustino Pastor Gurrutxaga s'engouffre au 48 de la rue Singer, à Paris. Il est le « gardien du sommeil » de la délégation d'Euskadi : le siège de l'ancien gouvernement en exil, lieu de réunions et de débats des réfugiés basques, qui avait élu Paris pour capitale. La rue Singer incarnait alors la légitimité basque républicaine.

Jusqu'en 1979, lorsque le statut d'autonomie ayant été négocié avec Madrid, le président Leizaola retourna au Pays basque et la délégation entra alors en léthargie. Mais elle reprend un peu via trois ou quatre matinées par semaine, le temps d'une brève « permanence ». On entendrait presque, alors, le frappe des antiques machines à écrire Underwood sur lesquelles étaient fébrilement tapés les messages du *lehendakari* (président), les communiqués de presse et les appels à la mobilisation.

Dans le secrétariat un peu sombre, les mains noueuses du vieux militant se crispent sur le pommeau de sa canne, lorsqu'il évoque Guernica. Alors son débit se précipite, retrouvant la fougue de sa jeunesse, il se lève prestement pour commenter les photos du bombardement accrochées aux murs lépreux. Faustino revoit la guerre. Ses compagnons l'appelaient Basurde, le sanglier en basque ; comme cet animal des bois du Guipuzcoa où il est né ; trapu, buté, fonceur.

La compagnie Zarragoitia, dont il était sergent, avait essuyé le feu des requetés du général Mola sur le front d'Elgeta et s'était repliée sur Guernica après être remontée par le port de Berméo. La commandant de bataillon Roke Amunarriz, qui devait trouver la mort sur le Cinturon de Hierro, les défenses de Bilbao, avait un pressentiment. « *Il nous avait fait installer notre unique mitrailleuse dans un abri creusé dans le sol, à proximité du collège des Augustins, où nous étions logés. Il avait bricolé à la va-vite un système permettant de l'orienter vers le ciel, car elle n'était conçue que pour le tir tendu.* » Txartxa Oiarzabal et Basurde furent désignés à ce poste. « *Nous étions les Rambo de l'époque* », lance-t-il dans un éclat de rire.

Le jour du bombardement, ils essayèrent en vain « *de descendre ces oiseaux d'acier qui crachaient la mort et qui devaient détruire notre ville sainte* ». Aujourd'hui encore, la rage le saisit. Les mains agrippées sur una mitrailleuse imaginaire, il revit ces moments terribles. Entre deux vagues d'attaques, Basurde eut la présence d'esprit de chercher son appareil photo. C'est lui qui a fixé les premières images de l'horreur. « *Si j'avais pu imaginer un instant ce que les franquistes allaient inventer par la suite, que nous avions nous-mêmes incendié Guernica, j'aurais pris les avions pour apporter les preuves.* »

Mais il n'y a pas de haine chez ce catholique fervent qui, chaque dimanche, entonne des cantiques à la Maison basque, « *avec ses frères du Nord* », les Basques français. Il ne regrette rien de ses engagements passés, mais ne comprend pas la poursuite de la lutte armée. La grande division des forces abertzales (nationalistes) l'attriste également. Mais ce qui lui fait le plus mal, ce sont les invectives des militants les plus radicaux contre son parti, la Parti nationaliste basque (PNV, démocrate-chrétien, partageant le pouvoir régional avec les socialistes).

Un seul regret tout de même : il n'ira pas à Guernica pour le cinquantenaire. Agé de soixante-dix-huit ans, il se sent fatigué et appréhende les grands mouvements de foule.

A. B.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
ANICET LE PORS
dimanche 18 h 15
animé par Olivier MAZEROLLE
avec Patrick JARREAU
et Bertrand LE GENDRE (*Le Monde*)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Bernard LEHUT (*RTL*)
en direct sur RTL

La commémoration du génocide arménien

Plusieurs manifestations d'Arméniens ont marqué, le vendredi 24 avril, la commémoration du début du massacre perpétré par les Turcs sur la population arménienne de l'Empire ottoman en 1915.

A Paris, plusieurs centaines de personnes ont défilé à l'appel du parti Dachnag. A Ottawa, au Canada, un millier de personnes d'origine arménienne ont manifesté devant le siège du Parlement et défilé devant l'ambassade de Turquie en réclamant la restauration d'un Etat arménien et la reconnaissance officielle du génocide par la communauté internationale.

Par ailleurs, le gouvernement américain a affirmé, le jeudi 23 avril, son opposition à une résolution, à l'étude au Congrès, sur la création d'une Journée de commémoration du « génocide » arménien, qui, selon le département d'Etat, « *offense* » la Turquie. De son côté, M. Jean-Bernard Raimond avait exprimé, le 22 avril, devant l'Assemblée nationale, sa sympathie envers les victimes des massacres de 1915. « *Pour autant*, a ajouté le ministre des affaires étrangères, *nous ne saurions imputer raisonnablement au peuple turc d'aujourd'hui la responsabilité d'un massacre commis sous l'Empire ottoman, ni apporter notre caution à des revendications qui menaceraient l'intégrité de la République turque.* »

Alors que cette question revient en discussion devant les instances européennes, les éditions Payot publient trois importants documents datant de 1916.

Trois documents accablants

« *C'est toujours la même histoire* », écrivait lord Bryce en 1916, dans la préface à l'imposant rapport sur les massacres et les déportations d'Arméniens dans l'Empire ottoman, qui lui avait été commandé par le gouvernement britannique. Ce rapport, *le Livre bleu*, vient d'être réédité en fac-similé par les éditions Payot, ainsi que deux autres textes datant également de 1916 : *les Massacres des Arméniens*, du jeune historien britannique Arnold Toynbee, qui travaillait avec lord Bryce, et *le Rapport secret sur les massacres d'Arménie*, du missionnaire allemand Johannes Lepsius, dont le titre indique qu'il ne fut diffusé à l'époque en Allemagne que de façon confidentielle (1).

Dans ces trois volumes, c'est effectivement, émanant de témoins nombreux et divers, toujours presque la même hallucinante histoire : le crieur du quartier ou du village appelle les hommes de la population arménienne auprès des autorités. « *Les hommes se présentaient dans leurs habits de travail, laissant leur magasin ou leur atelier ouvert, leur charrue dans le champ. Lorsqu'ils arrivaient, ils étaient jetés en prison, gardés là un jour ou deux, puis on les mettait en marche, par fournées, attachés les uns aux autres... Ils n'avaient pu dire adieu à leur famille ni mettre ordre à leurs affaires, mais ils n'avaient pas le loisir de méditer longtemps sur leur condition, car au premier endroit écarté sur la route on les arrêtait et on les massacrait.* »

Le pire cependant n'était pas pour ces hommes. Il était pour les femmes, les enfants, les vieillards qui restaient et qui formèrent à partir du printemps 1915 ces cortèges d'égarés, brutalisés, dépouillés, affamés, convertis de force à l'islam, vendus comme esclaves, noyés, violés, finalement décimés sur les routes de la déportation.

L'accumulation de ces récits, terrifiants dans leur similitude, ne peut guère laisser de doute sur la nature de l'entreprise : l'extermination, décidée et organisée par le mouvement Jeune Turc, relayé par les autorités locales, les gendarmes, les pillards kurdes et, ici et là, des paysans turcs.

Des violences systématiques

Des trois ouvrages aujourd'hui réédités, les deux britanniques faisaient inévitablement fonction d'instrument de propagande contre l'ennemi allemand, allié militairement et économiquement à la Turquie ; mais le troisième émane d'un homme au contraire très peu désireux de créer des embarras diplomatiques à son pays et qui n'obéit qu'à sa conscience en relatant ce qu'il a vu et entendu comme missionnaire fondateur de la *Deutsche Orient Mission*, une œuvre de secours à laquelle il s'était totalement voué depuis 1895.

Or les trois textes se rejoignent, non seulement dans la description des massacres, mais dans l'analyse qu'ils en font. Tous trois insistent sur le caractère général et systématique des violences : « *Une mesure aussi générale, s'étendant à une région de 880 000 kilomètres carrés, ne peut avoir des causes fortuites qui échapperaient à tout contrôle.* » Tous trois démontent les arguments avancés par les Turcs : non, la prétendue « *révolte de Van* » ne peut servir de prétexte à une telle opération, au demeurant déjà engagée avant elle ; non, il n'y a pas eu conspiration des Arméniens contre les autorités turques : les Arméniens qui se battaient contre la Turquie dans l'armée russe étaient des sujets russes ; les Arméniens de Turquie avaient pour leur part obéi à l'ordre de mobilisation et, quelques cas isolés de désertion mis à part, se battirent avec loyauté.

Arnold Toynbee cite une interview du ministre Jeune Turc de l'intérieur, Talaat Bey, reproduite dans le journal parisien *le Matin* du 6 mai 1916 : « *Les tristes événements qui se sont produits en Arménie*, avoue-t-il, *m'ont empêché de dormir bien des nuits. On nous a reproché de n'avoir fait aucune distinction entre les Arméniens innocents et les coupables ; mais c'était tout d'abord impossible, étant donné que ceux qui étaient innocents aujourd'hui auraient pu devenir coupables demain.* »

Réflexion accablante, et qui donne une idée de la mécanique qui présida de la part d'un mouvement qui se voulait moderne, réformateur, mais qui était aussi nationaliste et aux prises, à partir de 1915, avec de graves revers militaires, à cette entreprise exterminatrice.

Cette dernière ne s'appuie sur aucun racisme comparable à l'antisémitisme nazi, et c'est l'ouvrage de Johannes Lepsius qui le montre le mieux en citant des Turcs, notables ou non, qui tentèrent de s'élever contre le sort fait à leurs concitoyens arméniens et en soulignant la fausseté de l'« *idée qu'on se fait en Europe selon laquelle en Turquie les divers éléments ethniques et religieux ne peuvent vivre en paix ensemble* ». Il n'en reste pas moins que, à la lumière de ces trois documents, qui complètent les Mémoires de l'ambassadeur des Etats-Unis, Henri Morgenthau, et les archives américaines et allemandes, les événements de 1915 apparaissent bien comme le premier génocide du vingtième siècle.

CLAIRE TRÉAN.

(1) *Livre bleu du gouvernement britannique* ; 553 p., 150 F. Arnold J. Toynbee, *les Massacres des Arméniens* ; 160 p., 40 F. Johannes Lepsius, *Rapport secret sur les massacres d'Arménie*, préface de Paul Thibaud ; 332 p., 60 F.

Les négociations sur le désarmement

Le sort des armes à courte portée divise la coalition gouvernementale en Allemagne fédérale

BONN
de notre correspondant

Le chancelier Kohl réunira à son retour de vacances, lundi 27 avril, ses ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Woerner et Genscher, ainsi que le ministre à la chancellerie, M. Schäuble, pour arrêter une position sur l'offre soviétique d'élargir un éventuel accord sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire stationnés en Europe aux missiles d'une portée de 500 à 1 000 kilomètres. Cette proposition, à laquelle les Américains sont favorables, a fait apparaître ces derniers jours de sérieuses divergences entre le Parti chrétien-démocrate (CDU) et le ministère des affaires étrangères, tenu par les libéraux.

Ces divergences ont éclaté au grand jour à la veille du départ pour Washington, mercredi, du vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, M. Volker Rühe, responsable de son groupe pour les questions de politique étrangère. M. Rühe avait accusé le ministre des affaires étrangères d'avoir rompu la solidarité gouvernementale en se prononçant, au cours du week-end pascal, pour un examen attentif des dernières propositions de M. Gorbatchev.

Avant que l'offre soviétique soit élargie officiellement, le gouvernement avait réclamé des garanties pour qu'un accord sur les missiles de portée intermédiaire soit suivi d'une négociation sur les missiles à plus courte portée. Rejetant toute dénucléarisation de l'Europe, au moins tant qu'un accord n'aurait pas été conclu également pour équilibrer les forces conventionnelles, Bonn estimait qu'une telle négociation devrait aboutir non pas à l'élimination des missiles intermédiaires à courte portée (SRINF), mais à la fixation d'un plafond égal pour les deux parties.

L'expérience des années 80

D'accord en cela avec l'ensemble des dirigeants de la CDU, y compris avec ceux qui étaient hostiles au départ à l'« option zéro » sur les missiles intermédiaires, M. Rühe s'est, en revanche, toujours opposé à une distinction entre les missiles de 150 à 500 kilomètres de portée d'une part, ceux de 500 à 1 000 kilomètres de portée d'autre part. Il estime qu'une telle distinction placerait l'Allemagne fédérale dans une position intenable, car celle-ci serait pratiquement la seule à être menacée par les missiles soviétiques d'une portée inférieure à 500 kilomètres, tout en étant privée de possibilité de riposte à partir du territoire ouest-allemand. Les missiles occidentaux de portée inférieure à 500 kilomètres basés en RFA auraient en effet pour cible des objectifs situés en Allemagne de l'Est, ce qui, pour la plupart des chrétiens-démocrates, constitue une aberration. Dans le passé, les Allemands de l'Ouest ont toujours reproché à la France, au nom de ce principe, de s'être dotée d'armes nucléaires tactiques qui, en raison de leur portée (de 100 à 350 kilomètres pour les nouveaux Hadès), ne pourraient atteindre que la RDA.

La logique de cette position voudrait qu'après s'être assuré de l'élimination des missiles de portée intermédiaire basés en Europe — SS-20 soviétiques, Pershing-2 et missiles de croisière américains, — on se mette aussitôt, du côté occidental, à déployer de nouveaux missiles de portée plus courte. Les Soviétiques ont, en effet, dans ce domaine, une supériorité écrasante, de l'ordre de six à un, et sont les seuls à disposer de missiles d'une portée comprise entre 500 et 1 000 kilomètres.

Les partisans de l'« option zéro » élargie font valoir qu'il serait dangereux de vouloir recommencer l'expérience du début des années 80, où le déploiement des Pershing-2 américains avait provoqué un déferlement pacifiste sur le pays. Ils font valoir que, à tout prendre, il vaut mieux accepter le démantèlement des cent trente missiles soviétiques d'une portée comprise entre 500 et 1 000 kilomètres, et faire confiance aux systèmes avancés américains de l'OTAN, sans compter les forces de frappe britannique et française, pour contrebalancer le déséquilibre existant dans la catégorie des missiles d'une portée comprise entre 150 et 500 kilomètres. Au ministère des affaires étrangères, mais également au sein du Parti social-démocrate, hostile par principe à tout nouveau déploiement, on fait remarquer, avec ironie, qu'il est un peu curieux de voir les chrétiens-démocrates, qui ont, ces dernières années, tant vanté leur confiance dans l'« *ami américain* », mettre aujourd'hui en doute l'engagement de ce dernier en faveur de l'Europe.

HENRI DE BRESSON

L'URSS va déposer à Genève son projet de traité sur les euromissiles

L'URSS a informé les Etats-Unis qu'elle présenterait, lundi 27 avril à Genève, sa proposition de traité sur l'élimination des euromissiles (INF), a-t-on indiqué officiellement, vendredi 24 avril, à Washington. Les propositions soviétiques pourraient contenir des clarifications sur la position de M. Gorbatchev concernant les missiles à plus courte portée (500 à 1 000 kilomètres), les SRINF, a-t-on ajouté de même source. Selon les estimations américaines, l'URSS disposerait de 130 à 140 vecteurs de ce type — le secrétaire d'Etat, M. Shultz, avait parlé, jeudi, de 600 à 700 têtes nucléaires — dont les deux tiers seraient installés dans la partie européenne de l'URSS et les pays du pacte de Varsovie ; le reste en Asie soviétique. Il s'agit des SS-23, d'une portée de 500 kilomètres, et des SS-12 ou 22, d'une portée de 925 kilomètres.

Au cours de ses récents entretiens avec M. Shultz à Moscou, M. Gorbatchev avait offert d'éliminer 50 missiles de ce type basés en Allemagne orientale et en Tchécoslovaquie. Il avait été moins explicite au sujet des autres SRINF stationnés en URSS, précisant qu'il voulait des négociations séparées à ce sujet.

Les Etats-Unis ont proposé, pour leur part, en vue de rétablir l'équilibre, de se doter d'un nombre de missiles de courte portée (SRINF) égal à celui dont disposent actuellement les Soviétiques, a-t-on appris, vendredi, de source américaine informée à Genève. Cela s'accompagnerait, dit-on de même source, d'un gel de l'arsenal soviétique à son niveau actuel. — (*AFP.*)

● **Un vote de la Chambre des représentants contre la Maison Blanche.** — Les représentants ont adopté, vendredi 24 avril, par 208 voix contre 178, un projet de loi de rallonge budgétaire avec deux amendements demandant au gouvernement américain de continuer à respecter le traité SALT-2 limitant les armements stratégiques – et l'on sait que M. Reagan ne se sent plus lié par ce texte — et interdisant tout essai nucléaire d'une puissance supérieure à 1 kilotonne.

« *Ils ne savent pas ce qu'ils font* », a déclaré le secrétaire adjoint à la défense (démissionnaire), M. Richard Perle, en commentant ce vote. Selon lui, les mesures adoptées par les représentants, bien que non contraignantes, risquent d'affaiblir la position américaine aux négociations de Genève.

La Chambre avait adopté de semblables mesures en août dernier, mais avait accepté de les abandonner après un appel à l'unité lancé par M. Reagan à la veille du sommet de Reykjavik. — (*AFP.*)

Les ingrédients de la recette Walesa

(*Suite de la première page.*)

Il va aussi en tirer les leçons ; il suffit de voir comment il réussira à s'imposer pendant les événements de 1980, à se trouver pratiquement toujours en harmonie avec les grévistes. Sa recette ? Elle réside peut-être dans cette phrase : « *La grève, c'est la foule qui réagit à sa manière, diverse et changeante. Moi, je n'avais pas de scénario mais je sentais la foule.* » Quitte, au passage, à égratigner ceux qui allaient bientôt devenir les « experts » de Solidarité, les intellectuels du KOR (Comité de défense des ouvriers). « *Avec leur supériorité théorique*, note-t-il, *ils exigeaient davantage sur le plan des revendications, mais ils laissaient les ouvriers réservés, méfiants (...). De même, je savais comment les autorités auraient riposté à la présence éventuelle, à la tête de la grève, d'individus qualifiés d'éléments antisocialistes. Dans leur ensemble, les gars ne l'oubliaient pas non plus. Je devais donc mijoter cette soupe, choisir mes ingrédients de manière qu'elle ne tourne pas mais soit mangeable et digeste pour tous.* »

Les ingrédients de cette soupe, Walesa les connaît bien, à commencer par l'Eglise catholique, sans doute encore plus présente dans ce livre que les autorités de Varsovie, simple avatar de l'histoire. Une histoire qui n'intéressait pas le jeune Lech, du temps de l'école, mais qu'il a beaucoup « piochée » depuis. Pas étonnant donc que l'homme de Gdansk reprenne à son compte la théorie de l'autolimitation de *Solidarité*, qui avait été mise en forme par Adam Michnik avant l'état de siège mais qui, manifestement, lui paraît toujours valable : « *Les Polonais doivent admettre le fait que leur souveraineté est limitée par les intérêts nationaux et idéologiques de l'URSS. La vérité est enfin la suivante : le seul gouvernement polonais accepté par les dirigeants de l'URSS est celui des communistes, et rien ne permet de penser que cet état de chose puisse changer du jour au lendemain.* »

Catholique fervent — « *cureton et compagnie* », comme il fut dit à « Apostrophes » — Lech Walesa compte manifestement sur la durée pour justifier son optimisme, sa certitude qu'un jour coexisteront en Pologne deux mondes, une société civile dont Solidarité sera le modèle et un gouvernement auquel il est tout prêt à sauver la face. « *Impossible de revenir en arrière, impossible d'empêcher les progrès et réformes nécessaires de se réaliser tôt ou tard* », note-t-il dans sa conclusion. Souhaitons non seulement à la Pologne mais à toute la planète qu'il ait raison.

Et regrettons, en conclusion, quitte à ternir la joie de l'éditeur devant un coup médiatique si bien réussi, que cette autobiographie soit parfois truffée de rajouts dans lesquels Walesa n'est manifestement pour rien. Comme si les « parrains » du livre, qui se cachent avec raison sous le pseudonyme collectif de Jean Mur, avaient vraiment voulu trop bien faire. Les incidentes pontifiantes et lénifiantes, les rajouts un tantinet cuistres, alourdissent bien inutilement un ouvrage qui aurait, de toute façon, été fondamental pour étudier l'histoire de la Pologne des vingt dernières années. L'auteur — les auteurs ? — ont eu en revanche raison d'émailler le texte de témoignages divers et de nombreux documents, qui font de ce livre bien plus qu'une autobiographie.

JACQUES AMALRIC

* Un chemin d'espoir, par Lech Walesa, Fayard, 606 pages, 120 F.

POLOGNE

Interpellations dans les milieux de l'opposition

Varsovie (*AFP*). — La police a interpellé le vendredi 24 avril une quarantaine de militants de l'opposition dans les grandes villes de Pologne : Varsovie, Gdansk, Cracovie, Wroclaw et Poznan.

Cette opération apparemment concertée s'est traduite dans la plupart des cas par des interpellations à domicile, vendredi matin, accompagnées de perquisitions et de saisies de matériel, notamment des publications clandestines. En milieu d'après-midi une partie des personnes interpellées avaient été remises en liberté après des admonestations et des mises en garde.

En revanche, d'autres restaient en détention, tel M. Jacek Czaputowicz, vingt-sept ans, l'animateur du mouvement pacifiste indépendant Liberté et Paix (WIP), interpellé à Varsovie. Selon un porte-parole du WIP, cette opération vise à empêcher la tenue d'un séminaire international sur la paix organisé par ce mouvement dans cinq églises de Varsovie du 7 au 9 mai prochain.

Amériques

HAITI

Le massacre de 1937 sera commémoré conjointement avec la République dominicaine

Port-au-Prince (*AFP*). — Le cinquantième anniversaire du massacre, en octobre 1937, de plusieurs dizaines de milliers d'Haïtiens en République dominicaine, sous le régime du général Trujillo, sera célébré conjointement, pour la première fois cette année, dans les deux pays. L'annonce en a été faite, le vendredi 24 avril à Port-au-Prince, par M. Joseph Simon Foblas, coordonateur général du centre Le bon Samaritain, organisme humanitaire établi en République dominicaine au profit des coupeurs de canne haïtiens.

« *Notre objectif n'est pas d'éveiller la rancœur contre les Dominicains*, a déclaré M. Foblas, *mais de réfléchir sur les rapports entre les deux peuples qui se partagent l'île, car le massacre continue sous d'autres formes.* » Selon M. Foblas, « *les militaires dominicains pourchassent actuellement les Haïtiens et les forcent à couper la canne à sucre à travers le pays, en particulier dans la région de Boya Savana Grande* ». « *Les véhicules de transports publics sont arrêtés et fouillés par les militaires aux postes de contrôle routiers, et les Haïtiens découverts sont conduits de force dans les champs de canne sans être autorisés à prévenir leurs femmes ou leurs familles* », a assuré M. Foblas, qui a estimé qu'on pouvait parler à propos de cette situation d'« *apartheid caraïbe* ».

Trente à quarante mille Haïtiens, selon les estimations, avaient été massacrés par l'armée dominicaine et les hommes de main du dictateur de l'époque, le général Trujillo, pendant plusieurs jours, à partir du 3 octobre 1937.

Le gouvernement haïtien a, par ailleurs, interdit vendredi « *les rassemblements publics, les manifestations de rue et les messes en plein air* », à l'occasion de la commémoration, samedi et dimanche, de la journée du 26 avril 1963, marquée par une répression qui avait à l'époque fait des centaines de morts. En 1986, cette commémoration avait donné lieu à un grave incident qui avait coûté la vie à six personnes devant l'ancienne prison politique du Fort-Dimanche.

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

Victoire écrasante du parti du président Suharto aux élections législatives

Djakarta (*AFP*). — Le Parti Golkar du président Suharto a remporté, comme prévu, une victoire écrasante aux élections législatives et locales du 23 avril (*le Monde* du 23 avril). Le Golkar a en effet obtenu, selon des résultats partiels officiels disponibles vendredi 24 avril, et qui portent sur 90 % des suffrages, un total de 72,6 % des voix. Ce score dépasse la barre des 70 % que le parti, au pouvoir depuis près de vingt ans, s'était fixée pour objectif.

Le scrutin a confirmé le recul du PPP (d'obédience musulmane) qui perdait environ huit points, avec 16,2 % des suffrages exprimés. Le PPP demeure cependant la deuxième formation politique autorisée devant le PDI, dont l'électorat est chrétien et sukarniste. Celui-ci enregistre une progression de trois points (11,2 %), qui, selon son président, M. Suryadi, ne reflète pas sa popularité pendant la campagne.

Suriname

Un avion détourné par les rebelles est saisi en Guyane

Cayenne. — Les autorités françaises de Guyane ont saisi, vendredi 24 avril, un avion Twin Otter de la compagnie aérienne Surinam Airways, qui avait été détourné par les opposants surinamiens commandés par M. Ronnie Brunswijk, le 18 octobre dernier, et était utilisé, depuis, par les rebelles. Les deux pilotes, un Australien et un Anglais, avaient des titres de séjour en règle, mais n'ont pu présenter les documents de bord de l'appareil.

Yougoslavie

Manifestations au Kosovo

Belgrade (*AFP*). — Des incidents ont éclaté, vendredi soir 24 avril, à Kosovo-Polje (Kosovo), entre la police et une dizaine de milliers de manifestants serbes qui s'étaient réunis pour présenter leurs doléances au président du comité central de la Ligue des communistes de Serbie, M. Slobodan Milosevic.

Une première manifestation de Serbes, protestant contre les discriminations dont ils estiment être l'objet dans cette province où la population est majoritairement albanaise, avait eu lieu vendredi dernier dans le village de Bresje. Les manifestants s'étaient dispersés contre la promesse qu'une réunion à laquelle prendraient part des dirigeants de Serbie et du Kosovo se tiendrait le lundi suivant. L'annulation de cette réunion avait fait monter la tension. Rejetant l'interdiction, trois mille manifestants serbes s'étaient alors réunis à Kosovo-Polje.

Proche-Orient

La fin des travaux du Conseil national palestinien

Pour l'OLP, la conférence internationale sur la paix devra être souveraine

ALGER
de notre envoyée spéciale

L'OLP devnit aehever, le samedi 25 nvril, la dix-huitième session de son Conseil national (CNP, Parlement en exil) et peut légitimement espérer s'imposer en partant de nouvelles bases sur la scène arabe et internationale. C'est de ce point de vue tout le mouvement palestinien qui sort renforcé de ces assises. Pressés par les événements, les dirigeants palestiniens ont sacrifié leurs querelles de légitimité et de stratégie politique à la défense de leur cause.

Cette union s'est faite sur des bases modérées, qui reprennent avec des nuances les précédentes résolutions du CNP ou des sommets arabes, notamment celui de septembre 1982 à Fès, où, quasiment unanimes, les pays arabes s'étaient prononcés pour une solution négociée du conflit.

Le point 7 de la résolution de Fès reconnaissait implicitement Israël en affirmant le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières internationalement reconnnes et garanties. Dans cette optique, il était normal que l'OLP soutienne le projet d'une conférence internationale de paix.

Le point de la résolntion consacré à celle-ci a le mérite de la clarté. Cette conférence doit, pour la centrale palestinienne *« sous l'égide des cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU, avoir des prérogatives totales »*, c'est-à-dire pouvoir décider ou arbitrer les conflits. Une conception qui s'oppose à l'idée défendue par le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Pérès, qui l'envisage, lui, comme une simple couverture pour des négociations directes avec chaque Etat arabe concerné.

L'OLP exige d'y voir *« une représentation indépendante »* et a reçu, sur ce point, le soutien de l'Union soviétique. Dans son message an CNP, l'ambassadenr d'URSS à Alger qui dirigeait la délégation soviétique, a insisté sur l'autonomie de la décision palestinienne et sa représentation sur un pied d'égalité avec les antres délégations de l'OLP. Même dans le cas d'une délégation arabe commune, formule qui n'est pas écartée, le représentant palestinien siégerait aux côtés des antres délégués des pays arabes, mais sur un même plan. *« Cela ne veut pas forcément dire*, a précisé M. Abou Iyad, *que les représentants palestiniens devront être membres de l'OLP, mnis ils devront être désignés par son comité exécutif. »* Une nuance qui laisse une petite marge de manœuvre.

L'OLP continue toutefois de repousser la résolution 242 de l'ONU comme seule base de la conférence internationale et exige d'y ajouter *« la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens sous la conduite de l'OLP, seul et légitime représentant du peuple pnlestinien »*, drnit contenu dans d'antres résolutions de l'ONU sur la question palestinienne.

Les rapports avec Le Caire et Amman

Pour préparer les bases et la forme de la conférence internationale, la centrale palestinienne appuie le projet d'un comité préparatoire sous l'égide des Cinq Grands du Conseil de sécurité et souligne la nécessité de renforcer ses liens avec l'Europe qui pourrait, souhaite-t-on, *« équilibrer ln position américaine trop allgnée sur Israël »*.

Toujours dans cette perspective de la réunion d'une conférence internationale, le Fath de M. Yasser Arafat a tenu bon pour le maintien des liens avec l'Egypte et la Jordanie. *« Ce n'est pas le moment de nous couper de deux interlocuteurs majeurs dans une future négociation »*, affirmait un proche du chef de l'OLP.

La résnlutinn *« cnnfle au comité exécutif de l'OLP la mission de définir les relations de l'OLP avec l'Egypte, sur la base des résolutions adoptées par les précédentes sessions du Parlement palestinien, notamment la seizième* (1) *ainsi que sur la base des résolutions des précédents sommets arabes »*. La résolution souligne d'autre part *« le rôle historique »* de l'Egypte *« sa place et son importance sur la scène arabe et internationale »*, et rend hommage *« aux sacrifices qu'elle* n *consentis pour la défense du peuple palestinien et de l'unité arabe »*.

Un échec pour la Syrie

An moment où le secrétaire général de la Ligue arabe se prononce pour le retour de l'Egypte dans le giron arabe, l'OLP pouvait difficilement la rejeter. Partisan de la ropture avec Le Caire, M. Georges Habache, secrétaire général dn FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), reconnaît que, sur ce point, *« il y a une fissure entre le Fath et le FPLP, mais*, nous a-t-il dit, *les dangers qui menacent l'OLP sont ln priorité »* et l'union est primordiale.

L'abrogation de l'accord d'Amman ne doit pas tromper non plus. L'OLP insiste dans les résolutions de ce dix-huitième CNP sur *« l'importance des relatinns spéciales et particulières qui lient les deux peuples palestinien et jordanien »* et rappelle le principe, à l'issue d'une conférence de paix, d'nne *« cnnfédérntion jordano-palestinienne entre deux Etats indépendants »*.

Les réactions modérées d'Amman et dn Caire semblent montrer que le message sur ce point a été bien reçu. Envers la Syrie, troisième pays dn champ de bataille, l'OLP affirme sa volonté d'établir de bonnes relations avec Damas, mais *« sur une base égalitnire et de respect mutuel »*. La balle est maintenant dans le camp syrien, et l'on imagine mal que les dirigeants de Damas ne tirent pas les leçons de leur échec à créer une OLP *bis*.

Cette réunion du CNP est un échec pour la Syrie, qui a pratiquement perdu la carte palestinienne. Nul doute que ce sujet est abordé à Moscou dans les dimensions entre M. Assad et M. Gorbatchev. L'URSS a joué un rôle majenr dans la réunification palestinienne, premier pas nécessaire et indispensable vers une conférence Internationale qui consacrerait le retour de l'Union soviétique sur la scène proche-orientale.

Les nrganisatinns palestiniennes basées à Damas et qui ont participé à ce 18e CNP, restent très prudentes quant à leur retour dans la capitale syrienne. Cette plate-forme politique de l'OLP réunifiée devrait en tout cas permettre, dans un proche avenir, la convocation d'un sommet arabe.

On devait connaître, en principe samedi, les nouveaux élus des différentes instances de direction de l'OLP qui vont refléter les rapports de forces issus de la réunification. Mais l'essentiel a été fait et le prineipal sneeès de ce 18e CNP est le fait qn'il se soit tenu et que les Palestiniens se présentent de nouveau en un front uni.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) La 16e session du CNP avait prévu que les relations avec l'Egypte seraient fonction du degré d'éloignement du Caire des accords de Camp David.

A l'occasion de la visite du président Assad à Moscou

M. Gorbatchev précise les conditions d'une normalisation des relations entre l'URSS et Israël

Moscou (*AFP*). — Le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a clairement fait dépendre l'amélioratinn des relatinns snviétn-israéliennes d'éventuels progrès dans le règlement de la crise du Proche-Orient, vendredi 24 avril, lors d'un dîner an Kremlin, en l'honneur dn président syrien Hafez El Hassad.

Dénonçant le *« tas d'inventions propagées ces derniers temps »*, à propos des relations entre Moscou et Tel-Aviv, M. Gorbatchev a déclaré : *« Je dois dire ouvertement que l'absence de telles relations ne peut être considérée comme normale. Mais la rupture s'est produite par la faute d'Israël, et elle a été la conséquence de son agression contre des pays arabes. »*

« Nnus recnnnnissons sans réserve (...) le droit d'Israël à la paix et à une existence sûre. Mais, comme auparavant, l'URSS est catégoriquement nppnsée à la politique de force et d'annexion menée par Tel-Avtv », a poursuivi le chef dn Kremlin, ajoutant : *« Il doit être clair qu'un progrès dans nos relations avec Israël n'est concevable que dans le cadre du processus de règlement au Proche-Orient. Dissocier cette question de ce contexte est impossible. »*

M. Gorbntchev a fait valoir qu'une conférence internationale de paix au Proche-Orient était *« l'unique voie permettant de sortir de l'impasse »*. *« Les Etats-Unis et Israël eux-mêmes ne peuvent maintenir une attitude carrément négative »* à ce sujet, a-t-il dit.

« Le moment est venu d'entamer à cet effet un travail préparatoire minutieux », et les membres permanents du Conseil de sécurité pourraient en assumer l'initiative, a ajnnté M. Gorbatchev, tnut en notant que *« beaucoup dépendra de l'activité politique, de la persévérance des Etats arabes et de leur coordination mutuelle »*. Il a tenu a rappeler que, pour Moscou, le règlement de la crise passe par *« la restitution par Israël des territoires arabes annexés et la réalisation des droits légitimes des Palestiniens »*.

« Nous sommes indignés des divisions, frictions et conflits au sein du monde arabe, que les impérialistes utilisent activement », a affirmé M. Gorbatchev, qui a qualifié de *« bon signe »* le rétablissement de l'unité an sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

« Une ligne arabe commune [dans la préparation d'une conférence] *est particulièrement importante, et l'activité et l'autorité des camarades syriens peuvent être déterminantes à cet égard »*, a souligné M. Gorbatchev. Il a, par ailleurs, affirmé qne l'URSS entendait *« continuer à aider la Syrie à maintenir sa capacité défensive au niveau requis »*.

Le dirigeant soviétique a estimé que la politique israélienne était *« sans perspective (...), erronée et peu perspicace, car elle est dirigée cantre près de 200 millinns d'Arabes »*. *« La politique expansionniste des milieux dirigeants israéliens, soutenus par les Etats-Unis qui utilisent le Proche-Orient comme un polygone pour le modelage de leur politique impériale, est ln source principale de la pournuite du conflit »*, a dit M. Gorbatchev, rappelant que Moscou s'opposait à *« tout accord séparé, quel qu'il soit »*.

[Les « inventions » que tourne en dérision M. Gorbatchev pourraient être, d'une part, l'annonce par le président de la Conférence des organisations juives américaines que onze mille juifs soviétiques seraient autorisés à émigrer en Israël cette année (*le Monde* du 1er avril) et, d'autre part, l'espoir israélien d'un échange de délégations consulaires entre l'URSS et l'Etat hébreu. Le Kremlin a déjà démenti avoir promis quoi que ce soit aux organisations juives ou à Israël (*le Monde* du 4 avril). Et la visite d'une délégation consulaire soviétique en Israël, annoncée puis confirmée (*le Monde* des 21 et 23 avril) paraît, d'ores et déjà, privée de toute portée diplomatique et ne sera pas suivie d'une mission israélienne en URSS.]

Une tradition de dynamisme.

1894 : le Crédit Commercial de France fait son entrée dans le monde des affaires sous le nom de Banque Suisse et Française. Petite est sa taille, grande est son ambition.

1922 : le CCF décide de s'installer sur les Champs-Elysées, loin des sièges des grandes banques françaises. Il fait un pari sur l'essor de l'ouest parisien, sur le développement de l'économie française.

1987 : les entreprises françaises travaillent partout dans le monde. Le groupe CCF a choisi sa base : l'Europe. Il y compte aujourd'hui près de 400 implantations.

Son actif net comptable consolidé est supérieur à 3,6 milliards de francs. Son bénéfice brut consolidé avant amortissement est de 1,67 milliard de francs. Et il présente en 1986 un résultat consolidé de 360 millions de francs.

De son passé de PME multinationale, le CCF a su tirer quelques leçons. Indépendance, personnalisation des relations, confiance dans les rapports humains, culte de la qualité du service et de l'innovation, rigueur dans la gestion et dynamisme : ce sont les vertus avec lesquelles les hommes et les femmes du CCF ont construit sa réussite. De solides fondations pour préparer l'avenir.

Note d'information visa n° 87100 en date du 31 mars 1987 disponible sans frais. Notice légale parue au B.A.L.O. du 27 avril 1987

CCF

Maintenant vous pouvez devenir actionnaire du CCF. Investissez dans la réussite.

Proche-Orient

LIBAN

Vive tension dans le Sud

La tension persistait vendredi 24 avril au nord de la « zone de sécurité » établie par Israël le long de sa frontière avec le Liban, où plusieurs villages ont été bombardés, alors que des vedettes israéliennes croisaient au large du port de Tyr (87 km au sud de Beyrouth).

Le général Gustav Haegglund, commandant en chef de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), n'a pas écarté vendredi l'éventualité d'une opération israélienne de grande envergure au nord de la « zone de sécurité». *« La FINUL est prête à s'opposer à toute opération de ce genre, mais il est certain que son action est limitée »*, a déclaré le général Haegglund.

D'autre part, Cheikh Mohammed Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah (parti de Dieu pro-iranien), a minimisé l'importance des pertes dans les rangs de la Résistance islamique, bras armé du Hezbollah. Une semaine après la mort de vingt-cinq militants de ce parti dans une opération au Liban sud, le dignitaire chiite a déclaré : *« Qu'importe* [le nombre] *des martyrs de la Résistance, du moment qu'elle a réussi à rendre caduque la théorie de la sécurité d'Israël. »*

Enfin, le mot d'ordre d'arrêt de travail, lancé par la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL), a été largement suivi pour la deuxième journée consécutive (*le Monde* du 24 avril). — *(AFP.)*

Le conflit du Golfe

Mise en garde de l'Iran au Koweït

L'Iran a mis en garde, le vendredi 24 avril, le Koweït contre tout accroissement de la tension dans le Golfe, après sa décision de demander à l'URSS et aux Etats-Unis de protéger l'acheminement maritime de son pétrole.

Intervenant lors de la prière à l'université de Téhéran, le président de la République iranienne, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a rappelé que le Koweït et l'ensemble de ses installations de tous types étaient à la portée des armes iraniennes.

Le Koweït a décidé d'affréter trois pétroliers soviétiques, avec l'accord de Moscou, qui n'a pas exclu de les faire escorter par sa flotte militaire. Les dirigeants koweïtiens ont formulé une demande semblable auprès des Etats-Unis.

Par ailleurs, un porte-parole militaire irakien a affirmé, vendredi, que l'aviation irakienne avait abattu un appareil iranien de type F-4 et que la marine irakienne avait repoussé une attaque navale iranienne dans la zone de Mina-Al-Amiq.

Ce terminal désaffecté se situe à une trentaine de kilomètres au sud de la péninsule de Fao, dont une portion se trouve entre les mains des Iraniens depuis plus d'un an. — *(AFP.)*

Afrique

MADAGASCAR

La bonne conscience du président Ratsiraka...

« Pourquoi tant de persévérance dans la désinformation, pourquoi tant d'acharnement dans la malveillance et la critique mal fondée contre Madagascar ? Est-ce que notre orientation socialiste ferait peur ? A qui et pourquoi ? La peur de la contagion ? » M. Didier Ratsiraka, le président malgache, qui était l'invité, samedi 25 avril, du « Club de la presse » de Radio-France internationale, a une manière bien à lui d'expliquer la dégradation de la situation économique et sociale de Madagascar.

Depuis deux mois, la Grande Ile connaît de graves troubles, et, *depuis des années, la population* souffre d'une paupérisation croissante : îlot de misère absolue dans les grandes villes, famine dans le grand Sud. Les émeutes dirigées contre la communauté indo-pakistanaise (les Karanas) *ont ravagé le centre de plusieurs* villes, et, depuis cinq mois, l'agitation universitaire n'a pas cessé.

En quittant Tananarive le 9 avril, pour un voyage qui l'a *mené* successivement à Paris, Pyongyang (Corée du Nord), Moscou, puis de nouveau Paris, M. Ratsiraka avait rassuré ses compatriotes : *« Je ne m'ennuie pas, je reviendrai. »* Aujourd'hui, bien qu'il éluda la question de la date de son retour, le président malgache entend couper courts aux rumeurs sur son *« éventuelle abdication »*.

M. Ratsiraka dément, en bloc, toute responsabilité dans la faillite du système malgache. « Ce n'est *pas moi qui ai organisé ces émeutes. (...) Ce n'est pas vrai du tout que mon gouvernement est corrompu. (...) Prétendre que l'on a manipulé les résultats des élections, c'est un peu gros ! (...) On dit que j'ai dilapidé les fonds de l'Etat ou que je mets cela dans un compte en Suisse. C'est un affront pour moi, mais cela m'est égal, je suis habitué... »*

D'un calme olympien, d'une voix égale, il n'hésite pas parfois à jeter de l'huile sur le feu : *« Les gens en ont assez de certaines actions plus ou moins occultes, d'une certaine arrogance des Karanas qui ont l'argent »*, même si, comme il le reconnaît, *« à côté de leur apport à l'économie malgache »*, les *« quelques combines »* des Indo-Pakistanais *« ne pèsent pas lourd »*. D'ailleurs, ceux qui ont organisé les émeutes vont *« s'en mordre les doigts »*, parce que *« 90 % du commerce est bloqué »*.

La famine, la misère, les enfants « déportés » dans des « mouroirs » dans la banlieue de Tananarive ? *« Il y a famine et famine. Depuis mon arrivée au pouvoir, on mange beaucoup plus de riz qu'avant »*, rétorque-t-il. D'ailleurs, il a envoyé son ministre de l'agriculture, ainsi que sa belle-sœur, dans le Sud pour constater qu'il y a là-bas une *« sécheresse cyclique »*. Quarante mille morts, comme le dit l'opposition ? *« Je n'en sais rien; très franchement, j'avoue mon incompétence à compter les morts; je ne peux le faire qu'avec un certificat de décès. »*

M. Ratsiraka a demandé à la municipalité de Tananarive de *« faire quelque chose »* pour les plus défavorisés, *« d'abord parce que cela fait mauvais effet et puis, humainement, ce n'est pas supportable »*.

Pour finir d'une phrase ciselée écrite à l'avance, il se résume : *« Qu'on me blâme ou qu'on me loue, quel que soit le résultat des actions que j'ai entreprises depuis bientôt douze ans, j'ai la conscience claire, nette et irréfragable que je travaille pour le peuple malgache, pour son progrès, pour le tiers-monde un peu et, pourquoi pas, pour l'humanité. Si on m'attaque, ma conscience est mon abri, ma conscience est mon refuge. »* Tout est dit...

LAURENT ZECCHINI.

SOUDAN

La presse demande l'ouverture d'une enquête sur un « massacre » dans le Sud

Le *Sudan times*, quotidien de Khartoum, a demandé, vendredi 24 avril, au gouvernement soudanais d'ouvrir une enquête sur le « massacre » de plus d'un millier de Dinkas (ethnie du Sud) dans la région du Darfour (*le Monde* du 17 avril). Le 13 avril, dans un communiqué diffusé à Nairobi, le Mouvement populaire pour la libération du Soudan (SPLM, rébellion sudiste) avait fait état d'un massacre, *« par des arabes »*, à El Dhaein, *« de plus de mille membres de l'ethnie dinka »*, dans les rangs de laquelle recrute, en grande partie, la rébellion.

Selon l'agence Reuter, des survivants ont affirmé depuis que soixante-dix policiers locaux avaient tiré à la mitrailleuse sur des Dinkas qui se défendaient contre des miliciens arabes. Cette version est démentie par les autorités. L'ambassade du Soudan à Paris nous indique notamment que si *« des accrochages ont effectivement eu lieu »* ils ont *« été immédiatement maîtrisés par les autorités »*. *« Les conflits de ce genre*, ajoute-t-elle, *surviennent fréquemment dans cette région au début de la sécheresse, car c'est malheureusement une période où les tribus souffrent d'une pénurie très importante. »*

Asie

MALAISIE

Le premier ministre conserve de justesse la direction du principal parti de la majorité

M. Mahathir, premier ministre depuis six ans, a été réélu de justesse, le vendredi 24 avril, à la présidence de l'UMNO, principale formation de la coalition au pouvoir. Il a obtenu 761 suffrages, contre 718 à M. Razaleigh, ministre du commerce et de l'industrie.

Au cours du même congrès, les *délégués* de l'UMNO (Organisation de l'union nationale malaise) ont élu à la vice-présidence du mouvement M. Ghafar Baba, actuel vice-premier ministre et partisan de M. Mahathir, avec 40 suffrages de plus que M. Musa Hitam, partenaire de M. Razaleigh.

Ces résultats ne constituent pas un succès pour M. Mahathir, qui *avait pourtant présidé à la brillante* victoire de la coalition gouvernementale aux élections législatives d'août 1986. Il se retrouve, en effet, avec un parti coupé en deux. Au moins cinq sur les onze membres du cabinet se sont rangés aux côtés de M. Razaleigh.

Le premier ministre a dû faire face, ces derniers mois, à des accusations de mauvaise gestion. Ses adversaires lui ont également reproché de gouverner seul et de tolérer la corruption en haut lieu.

Cette campagne a débouché, pour la *première fois dans l'histoire* de l'UMNO, sur la contestation ouverte des postes de président et de vice-président par des opposants (*le Monde* du 27 mars).

Le défi est d'autant plus important que le président de l'UMNO est automatiquement premier ministre de la fédération malaisienne.

De l'avis général, M. Mahathir pourra difficilement gouverner sans l'appui de près de la moitié de son parti. Il lui faudra donc envisager des compromis, notamment dans la composition du prochain gouvernement. Il pourrait être contraint de renoncer à ses fonctions en milieu de législature pour laisser la place à un successeur qui pourrait être M. Razaleigh.

En l'absence de tout compromis, le gouvernement serait probablement paralysé, une épreuve dont la Malaisie n'a pas besoin alors que son économie connaît sa première récession depuis vingt ans et qu'un noyau d'islamistes élargit son audience au sein d'une population de seize millions d'habitants, dont une bonne moitié de musulmans.

J.-C. POMONTI.

VIETNAM

M. Reagan propose d'envoyer un émissaire à Hanoï

Le Vietnam a indiqué, vendredi 24 avril, qu'il était en train *« d'étudier »* une proposition du président Reagan d'envoyer à Hanoï l'ancien *chef d'état-major interarmes américain*, le général à la retraite John Vessey, afin d'y discuter de *« questions humanitaires »*, en particulier celle des soldats américains disparus *pendant la guerre du Vietnam*.

A Washington, M. Redman, porte-parole du département d'Etat, avait déclaré la veille que la mission du général Vessey était envisagée depuis l'automne dernier par le président Reagan, mais avait été reportée en raison d'un piétinement dans les discussions avec Hanoï, qu'il a attribué aux Vietnamiens. Un porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères a rétorqué que cette absence de progrès était *« due à la partie américaine »*.

Dans un apparent souci d'apaisement, M. Redman a précisé que le Vietnam n'avait *été formellement* saisi de l'offre américaine que le 17 avril.

Les autorités américaines ont d'autre part confirmé que le milliardaire texan Ross Perot, qui avait servi d'intermédiaire pour la libération de deux otages américains retenus en Iran, s'était rendu le mois dernier à Hanoï pour des conversations sur le sort des 1770 soldats portés disparus au Vietnam. Dans une interview au *Washington Post*, M. Perot a jugé que les Vietnamiens étaient bien disposés à l'égard d'une mission du général Vessey, mais qu'à ses yeux celle-ci devrait être élargie à d'autres sujets. — *(AFP.)*

SRI-LANKA : La guerre civile

Colombo critique vivement l'attitude de New-Delhi

Colombo *(AFP)*. — Le premier ministre sri-lankais, M. Ranasinghe Premadasa, a accusé New-Delhi, dans un discours au Parlement, le vendredi 24 avril, de donner asile à *« des terroristes »* tamouls qui s'efforcent de *« détruire la démocratie »* dans son pays. S'exprimant à la suite des violences anticingalaises qui ont conduit son gouvernement à lancer une offensive militaire contre les bases rebelles tamoules, il s'est étonné que les autorités indiennes s'abstiennent d'arrêter les rebelles sur son territoire. *« Nous luttons désormais pour la défense du pays et non pour une solution politique »*, a-t-il ajouté.

D'autre part, dans un communiqué confirmant que l'aviation sri-lankaise avait opéré de nouveaux raids, vendredi, contre les bases de guérilla tamoules de la péninsule de Jaffna, les autorités ont accusé les rebelles de chercher à empêcher la population civile de fuir la ville comme l'y exhorte le gouvernement.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : l'application de l'état d'urgence

Le nombre officiel des détenus politiques s'élève à 4 244 personnes, dont 1 424 enfants

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A la date du 15 avril, 4 244 personnes étaient détenues en vertu de l'état d'urgence, a annoncé, vendredi 24 avril, devant la cour suprême du Cap un responsable de la police à l'occasion d'un procès intenté par le Parti fédéral progressiste (PFP) en vue d'annuler le décret pris le 10 avril et interdisant de faire campagne pour la libération des détenus. Parmi elles, figurent 1 424 enfants âgés de douze à dix-huit ans, dont 219 filles; deux d'entre eux sont âgés de douze ans.

Le chef de la police, le général Johann Coetzee, a précisé qu'un grand nombre de ces enfants étaient responsables d'*« un large pourcentage d'actions horrifiantes alors que l'impression prévaut dans le public que ces enfants ont été arrêtés pour des raisons purement politiques »*. Un éventail complet des différents faits reprochés à ces mineurs a été fourni à la cour.

C'est la première fois depuis l'instauration du second état d'urgence, le 12 juin dernier, que des chiffres complets sont fournis sur les arrestations. Vendredi, le général Coetzee a expliqué que ces statistiques avaient été tenues secrètes, car *« elles pouvaient être d'une grande valeur pour les ennemis de l'Afrique du Sud »*.

Une ventilation mois par mois a été fournie à la cour. Il y avait 7 790 prisonniers du fait de l'état d'urgence à la fin du mois de juin dernier. Le maximum atteint a été de 8 569 détenus au mois de juillet. Entre cette date et le 15 avril, 14 965 personnes ont été remises en liberté. Au total, donc, 19 209 personnes ont été incarcérées sur une période de dix mois. Ce chiffre est inférieur d'une dizaine de mille à ceux fournis par les organisations des droits de l'homme. Mais il ne prend pas en compte les personnes incarcérées en vertu de la législation sur la sécurité interne et qui est nettement supérieur (6 000) à celui communiqué par le ministre de la loi et de l'ordre. Le général Coetzee a souligné que la remise en liberté de certains des prisonniers actuels constituait *« une menace pour la sécurité du public »*.

A l'occasion d'un autre procès devant la Cour suprême de Pietermaritzburg, dans la province du Natal, cette juridiction a fait droit aux requêtes présentées par l'UDF (Front démocratique uni) et par le Comité de libération de Nelson Mandela, qui contestaient la validité de mesures prises en application de l'Etat d'urgence. Ces mesures sont celles édictées le 11 décembre restreignant la liberté de la presse et celles du 8 janvier interdisant les appels à la légalisation de l'ANC (Congrès national africain) ou exposant les vues de cette organisation interdite. La cour a estimé que le président Pieter Botha avait outrepassé ses pouvoirs en promulguant ces textes *« bâclés »* et qu'ils étaient donc déclarés nuls en raison de leur *« imprécision »*.

La cour a également déclaré nuls les pouvoirs conférés au chef de la police par le président de la République qui l'autorisent à qualifier de *« subversives les déclarations visant à inciter aux troubles de l'ordre public »*. Ce qui aurait pour conséquence d'invalider les mesures prises le 10 avril prohibant les protestations contre les incarcérations et les appels à la libération des détenus. Ce revers, pour le pouvoir, est cependant relatif, car la compétence de la cour s'arrête aux frontières de la province du Natal et parce que l'Etat a la possibilité de faire appel — une intention déjà annoncée, — ce qui a pour conséquence de suspendre les effets de la décision des juges de Pietermaritzburg. D'autre part, par le passé, le pouvoir ne s'est pas privé, au lendemain de jugements contestant la légitimité de textes édictés à la hâte, de rectifier le tir pour se mettre en accord avec la jurisprudence. Le dernier mot reviendra à une instance judiciaire supérieure, la cour d'appel de Bloemfontein, équivalent de la Cour de cassation.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ZAIRE

Scènes de pillage à Kinshasa à la suite d'un match de football

KINSHASA
correspondance

« Aujourd'hui, la chasse aux Congolais est ouverte », dit un Kinois. Juste retour de bâton, ont pensé beaucoup d'habitants de Kinshasa, vendredi 24 avril, après avoir assisté, la veille, à la retransmission télévisée en direct du match de football plutôt mouvementé qui a opposé à Brazzaville, sur l'autre rive du fleuve Zaïre, leur équipe nationale, les Léopards, à celle du Congo, les Diables rouges, et à l'issue duquel leurs joueurs ont été battus comme plâtre par les forces de l'ordre locales.

A ces images fortes se sont très vite ajoutées des rumeurs incontrôlées selon lesquelles ces incidents avaient dégénéré au point que des spectateurs zaïrois auraient été jetés dans le fleuve. Les Kinois se sont donc cru autorisés à rendre la monnaie de leur pièce à leurs voisins et à s'en prendre, faute de mieux, aux Congolais domiciliés à Kinshasa. Les forces de l'ordre n'ont pas été en mesure d'empêcher ces troubles tant la capitale zaïroise est étendue. On a assisté, d'un quartier à l'autre, à des scènes de pillage de biens catalogués congolais, habitations, boutiques et même ambassade.

Interrogé par la télévision congolaise sur les *« malheureux incidents »* qui avaient mis le feu aux poudres, le maire de Brazzaville a dénoncé *« les provocateurs qui cherchent à monter en épingle ces dits incidents »*. Et de rappeler, l'air navré, que *« ce sont des choses qui peuvent arriver sur n'importe quel stade, même en Europe... »*

TUNISIE : après les affrontements entre intégristes et forces de l'ordre

La presse dénonce les « apprentis sorciers khomeinistes »

TUNIS
de notre envoyé spécial

Tunis s'est réveillée, le vendredi 24 avril, comme elle s'était endormie la veille au soir : dans le calme. Le quartier proche de la vieille ville ne porte aucun stigmate des affrontements de jeudi entre étudiants intégristes et forces de l'ordre. Passée la porte de France, le souk grouille comme à l'accoutumée. La saison ne bat pas encore son plein mais les touristes sont déjà nombreux, Italiens en tête, à négocier quelques souvenirs.

Les journaux de vendredi ont tous repris, avec un bel ensemble, le communiqué de l'agence officielle TAP accusant les étudiants islamistes d'avoir tenté *« de provoquer le désordre et l'anarchie en scandant des slogans khomeinistes, extrémistes, hostiles* ou *régime et aux institutions de l'Etat »* (*le Monde* du 24 avril). Comme ils ont tous publié des photos des pièces à conviction, les *« objets de violence et de destruction »* dont les manifestants ont fait usage. Il s'agit, en l'occurrence, d'un coup-de-poing américain hérissé de cinq longues pointes d'une quinzaine de centimètres, d'un couteau de boucher et d'une fraction de grille d'égout en fonte.

Les quotidiens francophones *Al Sabah* (le Matin), édité en arabe, et *le Temps* considèrent que *« les manifestants se réclamant de la religion ont tout pionnié pour que les troubles du campus universitaire qui n'ont pas eu d'écho parmi l'opinion publique débordent dans la rue »*.

L'Action, organe du PSD (Parti socialiste destourien au pouvoir, fustige de son côté *« les apôtres de l'intolérance et ceux qui dans l'ombre leur font la courte échelle »*. Ceux-ci, qualifiés tour à tour de *« khomeinistes »* et d'*« apprentis sorciers »* sont accusés d'avoir transformé *« les mosquées en officines de propagande pour une idéologie fumeuse dans laquelle aucun musulman ne peut se reconnaître »*. *L'Action* conclut sur un appel pour opposer à *« ces velléités de déstabilisation un front uni et solidaire à l'épreuve des menées destructrices qui ne pourront jamais entamer notre détermination de faire triompher la liberté, la vraie, sur le spectre de l'obscurantisme »*.

La Grande Mosquée bondée

Le quotidien pro-gouvernemental *la Presse* publie également un éditorial dans lequel il condamne *« la violence et l'escalade des procédés intégristes »* et prône *« l'ordre et la discipline »* dont les citoyens ont appris à *« apprécier les vertus et les bienfaits »*.

Aucun organe ne donne de précisions sur le nombre de blessés parmi les manifestants, pas plus que sur celui des personnes interpellées. Il semble du reste que les arrestations se soient poursuivies jeudi après-midi.

Si les blindés qui avaient pris rapidement position jeudi, au moment des incidents, aux carrefours stratégiques et devant certains bâtiments officiels avaient disparu à la nuit tombante, de nombreux cars de police sont encore en faction aux carrefours, sur les places, là où l'espace est suffisamment dégagé pour être propice à un rassemblement, et près des mosquées qui ont fait le plein vendredi midi pour la dernière grande prière avant le ramadan, qui débute le 29 avril.

La Grande Mosquée, l'avenue de Palestine, réputée pour être plutôt intégriste, est bondée. Les fidèles prient jusque sur le trottoir, sous les yeux de deux policiers en civil à bord d'une voiture banalisée. Le quartier est sous haute surveillance, un car de police est à proximité, deux autres sont devant le grand jardin public de l'avenue du docteur Habib-Thameur, passage obligé pour redescendre vers le centre et sa médina. Mais rien ne se passe, et en quelques minutes plusieurs centaines de fidèles se dispersent dans la ville après la prière et le prêche de l'imam qui n'avait rien d'enflammé.

La manifestation de jeudi ne semble pas avoir eu d'écho à l'intérieur du pays, et le président Bourguiba poursuit sa visite dans la région de Gabès, à 350 kilomètres au sud de Tunis.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

DJIBOUTI

M. Hassan Gouled réélu président avec plus de 90 % des voix

Djibouti *(AFP)*. — Le président Hassan Gouled Aptidon, candidat unique, a été réélu, le vendredi 24 avril, à la tête de la République de Djibouti avec plus de 90 % des voix, selon le décompte officieux du ministère de l'intérieur. Les soixante-cinq députés de la liste unique présentée par le parti unique, le Rassemblement populaire pour le progrès, ont été élus également massivement, mais avec un pourcentage cependant légèrement inférieur, estimé de l'ordre de 85 %.

Pour marquer un éventuel désaccord, les électeurs n'avaient que la possibilité de s'abstenir ou de voter nul. Aucune personnalité ou groupement n'avait donné une telle consigne.

Selon le décompte officieux du ministère de l'intérieur, sur 100 985 électeurs inscrits, 91 191 ont pris part au vote ; 90 572 suffrages ont été exprimés et 619 comptés nuls.

Le président Gouled, qui préside aux destinées de la République de Djibouti depuis l'accession à l'indépendance du pays, le 27 juin 1977, a été ainsi réélu pour un nouveau mandat de six ans avec 90,30 % des suffrages exprimés, contre 84,66 % en 1981.

● **TCHAD : un haut responsable américain à N'Djamena.** — M. Richard W. Armitage, sous-secrétaire d'Etat américain à la défense pour les affaires de sécurité internationale, a effectué, vendredi 24 avril, une visite à N'Djamena. — *(AFP.)*

Politique

Le voyage du premier ministre en Lorraine

M. Chirac a été « impressionné » par le dynamisme de ses hôtes

M. Jacques Chirac a terminé samedi 25 avril à Epinal son voyage en Lorraine commencé jeudi. Le premier ministre, tout au long de cette visite, s'est déclaré « impressionné » par le dynamisme des Lorrains.

EPINAL
de notre envoyé spécial

Le voyage de M. Jacques Chirac en Lorraine était substitué de message politique, hormis la répétition implicite de celui que le premier ministre avait formulé lors du premier de ses déplacements en province, il y a trois mois en Alsace : il agit, travaille et laisse à d'autres, qui n'ont rien de mieux pour s'occuper, le loisir de « *gloser* » sur l'action du gouvernement.

Sans sortir de cette épure, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a tiré, en s'adressant au premier ministre, un autre parti des deux jours et demi que M. Chirac a passés en Lorraine, entouré de quatre ministres originaires de la région (MM. Philippe Séguin, François Guillaume, André Rossinot et Gérard Longuet), et rejoint, au gré des circonstances par MM. Pierre Méhaignerie et Alain Madelin, Mmes Nicole Catala et Michèle Alliot-Marie. Recevant M. Chirac dans sa mairie d'Epinal, M. Séguin a souligné que, il y a un an, le président du RPR avait « *accepté d'accomplir* » la mission de chef du gouvernement « *dans des circonstances exceptionnellement difficiles parce que le redressement nécessaire de notre pays ne pouvait plus attendre* ».

« *C'est votre honneur*, a continué M. Séguin, *d'avoir accepté de relever ce difficile défi, et c'est la chance de la France d'avoir pu compter dans de telles circonstances sur un homme d'Etat de votre dimension. Vous auriez pu rester en réserve de la République et préparer prudemment d'autres échéances. Mais, conscient de l'immensité des difficultés, vous avez choisi de gouverner, persuadé que c'était l'intérêt du pays. (...) J'ai la conviction que, ainsi, vous n'avez pas sacrifié votre destin mais que, au contraire, vous l'avez conforté.* »

Le ministre des affaires sociales estime que « *l'action gouvernementale est entrée dans une phase décisive* » qui doit permettre de « *parachever l'œuvre de libération de l'économie et de modernisation sociale* ». Selon M. Séguin, « *même si les résultats ne peuvent en être immédiats, cet effort peut être compris par tous les Français qui doivent savoir, qui doivent comprendre, que toute autre voie nous conduirait au déclin* ».

Auparavant, M. Chirac avait insisté à plusieurs reprises sur l'enseignement qu'il tirait de son voyage à l'avenir de cette région. Vendredi en fin de matinée, à Lunéville, où il a inauguré une rue du Général-de-Gaulle et une rue Georges-Pompidou, le premier ministre a salué en ceux qu'il avait rencontrés depuis deux jours des Lorrains « *debout* ». Dans la soirée, au conseil général de la Meurthe-et-Moselle à Nancy, M. Chirac a exprimé sa « *confiance* » dans les Lorrains « *pour aller de l'avant, debout comme d'habitude* ». Plus tard dans la soirée, reçu somptueusement à l'hôtel de ville de Nancy par M. Rossinot, le premier ministre a déclaré : « *Je quitterai la Lorraine avec l'espoir chevillé au cœur. Je sais que les Lorrains gagneront.* »

Les raisons de cet optimisme, M. Chirac ne les puise pas seulement dans le plan social et économique qu'il a annoncé vendredi matin à Metz pour la Lorraine. Il a été « *impressionné* », a-t-il dit, par l'effort de conversion et de modernisation des activités entrepris en Lorraine. Vendredi après-midi, le premier ministre a inauguré à Nancy un centre informatique où, sous l'égide du CNRS, se mènent des recherches de pointe.

« En 1975 naturellement... »

Le premier ministre a pu faire lui-même l'expérience d'un programme de traduction numérique du langage parlé dont il lui a été expliqué qu'il était l'un des plus performants du monde. M. Chirac a visité ensuite le Technopôle de Nancy-Brabois-Innovation, qui associe des unités de recherche, des écoles supérieures et des entreprises.

A cette occasion, après avoir posé la première pierre d'un centre d'accueil des technologies puis celle des nouveaux bâtiments de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique, le premier ministre a dialogué avec des chercheurs et des industriels lorrains à l'Institut national polytechnique de Lorraine. Dialogue qui a eu sa part inévitable de réclamations quant à l'insuffisance de crédits affectés à tel ou tel domaine de recherches.

« *Il n'y a assez d'argent nulle part* », a dit M. Chirac, ajoutant : « *Il va bien falloir se faire à l'idée qu'il faut dépenser moins.* » Ce propos ayant déclenché des applaudissements d'une partie de l'assistance, le premier ministre a observé : « *Vous avez du mérite à approuver.* » Pour expliquer sa position, M. Chirac s'est engagé dans un développement sur la progression de la dette publique. « *Quand j'étais premier ministre...* » a-t-il commencé, provoquant les rires dans la salle. M. Rossinot s'est penché à son oreille pour lui signaler le lapsus qu'il venait de commettre. « *En 1975, naturellement...* » a corrigé M. Chirac. « *Si on ne redresse pas la situation en diminuant notre dépense, nous n'aurons aucune chance de retrouver notre compétitivité en 1992, lors de l'ouverture du grand marché européen* », a-t-il souligné. C'était l'essentiel de son propos.

Interrogé par un étudiant sur la comparaison entre le niveau des études universitaires et celui des grandes écoles, M. Chirac a répété que, à son avis, « *l'Université ne peut être fondée sur le principe de la sélection* », ce qui est le cas, au contraire, des grandes écoles. Le premier ministre a tenu à rejeter à cette occasion l'idée que le système universitaire français serait, à quelques exceptions près, d'une qualité médiocre. « *Ceux qui sortent des universités avec un diplôme disposent d'un capacité à s'insérer dans la vie aussi bonne que ceux qui sortent des grandes écoles. Le problème, ce sont ceux qui sortent sans diplôme. Il faut renforcer les premiers cycles et diversifier les formations en créant des diplômes d'études universitaires, scientifiques et techniques. Il ne faut pas développer l'idée qu'on répand à l'étranger selon laquelle nos universités à quelques exceptions près, ne donneraient pas une bonne formation, tout simplement parce que ce n'est pas vrai.* »

Le premier ministre s'est déclaré « *impressionné* » par l'« *extraordinaire dynamisme intellectuel* » de la Lorraine, dont des exemples lui avaient été donnés au cours de ses dialogues. Aussi estime-t-il que, si, sur le plan social, « *la solidarité s'impose* » de la part de l'Etat pour permettre d'accompagner les restructurations industrielles indispensables. En même temps, la plus grande confiance est permise dans la capacité de la Lorraine à redevenir « *l'un des points centraux de la France et de l'Europe* ». A la différence de ses prédécesseurs, comme il l'a souligné à plusieurs reprises, M. Chirac s'interdit de « *citer des chiffres* » ou de « *s'engager à créer tant d'emplois, à extraire tant de charbon ou à produire tant d'acier* ». Sa démarche a consisté à dégager avec les responsables lorrains les grandes lignes d'un effort fourni à la fois par l'Etat et par la région elle-même, afin de soutenir les conversions et les développements en cours. « *Dans six mois*, a-t-il dit à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, *une nouvelle réunion des responsables lorrains permettra de faire le point des mesures que nous avons décidées.* »

Les syndicats de Longwy

Le premier ministre avait renoncé à se rendre à Longwy, comme le souhaitaient les élus, afin de constater sur place les efforts faits pour consolider le pôle européen de développement (PED), auquel la Communauté européenne d'une part, l'Etat d'autre part, apportent leur aide. A défaut de s'y rendre, M. Chirac a reçu, vendredi soir à Nancy, une délégation venue de Longwy, comprenant pour une part des industriels, et pour une autre part, des syndicalistes CFDT, CGC et FO. M. Jacques Chérèque, préfet délégué à la réindustrialisation, président de la mission interministérielle du PED, avait souhaité la nomination à ses côtés d'un grand industriel afin de l'aider à attirer les investissements en Lorraine. Le nom de cette personnalité n'est pas encore connu, mais M. Chirac devrait faire son choix dans les prochaines semaines.

Les responsables syndicaux de Longwy qu'il a rencontrés vendredi soir ont jugé « *globalement positif* » le programme annoncé par le premier ministre. Sans doute cette impression était-elle assez largement partagée dans les rangs syndicaux puisque les manifestations organisées d'une part par la CFDT à Metz, d'autre part par la CGT à Nancy, ont réuni, pour la première environ sept cents personnes et pour la deuxième un peu plus d'un millier de personnes.

Outre l'industrie et la recherche, M. Chirac a trouvé le temps, au cours de son déplacement, de s'intéresser à l'aspect agricole de la Lorraine. A l'invitation de M. Guillaume, il a présidé à Lunéville un déjeuner préparatoire à la conférence nationale pour l'aménagement rural, qui se tiendra à Besançon les 24 et 25 juin.

Vendredi soir à l'hôtel de ville de Nancy, élargissant les propos qu'il avait tenus sur la Lorraine, M. Chirac a déclaré qu' « *il est temps de comprendre que nous devons à notre tour, comme l'Allemagne, faire les efforts nécessaires à la fois de redressement et de solidarité nationale si nous voulons relever le défi de 1992* ».

PATRICK JARREAU.

Le « stress » du PR vu par le CDS et par le RPR

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a commenté à son tour, le vendredi 24 avril, la récente polémique au sein de l'UDF entre léotardiens et barristes : « *Ces chamailleries sont déplorables ; toutes difficultés au sein de la majorité sont inquiétantes pour tout le monde.* » Il est « *déplorable* » de mélanger l'action gouvernementale et les propos politiciens, a affirmé M. Toubon, faisant allusion aux attaques de M. Longuet, ministre des P et T, contre M. Barre.

Comme la plupart des élus RPR, le président de la commission des lois s'est toutefois refusé à se prononcer sur une candidature de M. Léotard à l'élection présidentielle : « *Ce n'est pas mon problème, c'est celui de l'UDF. Ce que je souhaite, c'est qu'il soit résolu dans la sérénité et non dans la crise.* »

S'il y a crise, ce n'est pas chez les barristes du CDS, mais au Parti républicain, remarque, pour sa part, M. Bernard Stasi. « *Il y a du stress* » (au PR), « *mais au CDS nous sommes sereins parce que nous sommes unis pour soutenir M. Barre* », a affirmé le vice-président du CDS, vendredi, à Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), au cours de l'université de printemps des Jeunes Démocrates sociaux.

M. Stasi a également affirmé que « *le temps des synthèses en politique* » était venu, et que le CDS était le mieux placé pour « *les établir* ». M. Pierre Méhaignerie s'est également félicité de l'absence de participation du CDS à la « *comédie* » qui a mis aux prises léotardiens et barristes du PR : « *Le CDS est une force unie, cohérente, soudée, qui (...) ne se permet pas d'attaquer les hommes.* »

« La montagne a accouché d'une souris »

affirme l'opposition après l'annonce d'un programme de soutien à la région

METZ
de notre correspondant

« *Le gouvernement nous a compris. Il accompagne notre effort* », estime la majorité régionale UDF-RPR, après l'annonce du programme de soutien à la Lorraine présenté le vendredi 24 avril à Metz par le premier ministre. « *La montagne a accouché d'une souris* », réplique l'opposition. Les réactions des hommes politiques lorrains sont sans surprise. Il n'en est pas de même dans les milieux socio-économiques.

« *Nous vous remercions pour le soutien de l'Etat. Certes, vous ne pouvez pas donner satisfaction à tout le monde sur tous les dossiers* », a lancé à l'adresse du chef du gouvernement M. Jean-Marie Rausch (UDF), président du conseil régional, avant de lever la séance de travail au cours de laquelle les deux assemblées régionales réunies ont pris connaissance des mesures annoncées par M. Chirac en faveur du développement de la Lorraine. Pour la majorité UDF-RPR, le plan est « *largement satisfaisant* ». « *Ni le charbon ni la sidérurgie ne sont reniés. La chimie est renforcée. Nous avons la confirmation de l'intérêt porté par l'Etat à la Lorraine* », constate M. Julien Schvartz (RPR), président du conseil général de Moselle.

Le Parti socialiste et le Parti communiste jugent l'effort du gouvernement « *insuffisant* ». « *Le problème crucial de la Lorraine est la création d'entreprises* », affirme M. Jean-Pierre Masseret (PS), sénateur de Moselle, pour qui le dispositif annoncé « *ne comporte pas de point d'appui permettant de répondre à cette question.* M. Christian Pierret (PS), député des Vosges, considère pour sa part que « *le plan de M. Chirac constitue un hommage tardif au plan Fabius, mais n'en reprend pas certains points essentiels* ».

« *Quelques mesures ont un intérêt ponctuel, elles ne permettront pas cependant d'inverser la tendance, de casser la spirale du déclin* », commente M. Roland Favaro (PC). « *Ce plan ne prévoit aucune proposition pour la création de filières dans les secteurs industriels de base* », déplore M. Alain Amicabile (PC).

Le Front national attend que « *le gouvernement passe de la parole aux actes.* » « *C'est à ce moment que les Lorrains pourront juger ce qui n'est aujourd'hui que promesses* », affirme M. Guy Herlory, député du Front national.

Les syndicats qualifient de « floues » les réponses du premier ministre à leurs interrogations. « *Nous n'avons pas obtenu les précisions demandées* », estiment CFDT, FO, et CFTC, pour qui M. Chirac ne s'est pas prononcé « *clairement sur la convention de protection sociale de la sidérurgie ni sur l'avenir des industries traditionnelles* ». La CGT, qui refusait de « *négocier des reculs sociaux* », n'a pas participé à la rencontre avec le premier ministre.

La satisfaction est largement nuancée dans les milieux patronaux où l'on considère que, si le gouvernement « *vole au secours des industries traditionnelles* » et « *favorise les infrastructures* », le plan présenté « *ne comporte pas suffisamment l'énergie de ceux qui veulent entreprendre* ».

JEAN-LOUIS THIS.

Au Sénat

Fonction publique territoriale

Le Sénat a consacré, le vendredi 24 avril, une nouvelle séance à l'examen du projet de loi réformant la fonction publique territoriale qui devrait s'achever le mardi 28 avril.

Que les élus se dotent de cabinets politiques ne suscite guère d'opposition de la part du gouvernement. M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, y est favorable, sous réserve de certaines précautions pour éviter la constitution d'administrations parallèles et mieux rétribuées que les administrations départementales ou régionales. Il obtient donc du Sénat qu'il renonce à ses amendements permettant aux élus un libre recrutement en s'engageant à publier un décret « *dans un mois environ* », portant sur l'application des dispositions relatives aux emplois de membres de cabinet. Pour M. Galland, il convient de fixer des limites au nombre de ces collaborateurs et à leur rémunération. Les sénateurs souhaitent que « *les fonctionnaires territoriaux qui exercent des fonctions équivalentes à celles de fonctionnaires de l'Etat bénéficient de rémunérations au maximum identiques* ».

La nouvelle organisation de la formation des fonctionnaires territoriaux, à laquelle MM. René Regnault (PS, Nord) et Jean Garcia (PC, Seine-Saint-Denis) reprochent de mettre fin à une gestion paritaire et d'être « *recentralisatrice* », doit permettre une économie de 150 à 200 millions de francs, assure M. Galland. Sur proposition de MM. Pierre Schiélé (Un. cent., Haut-Rhin) et Jean Boyer (RI, Isère), le Sénat fixe la composition du conseil d'orientation dont est doté le centre national de la fonction publique territoriale.

A l'initiative du rapporteur, M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), les missions de ce conseil d'orientation sont précisées : il participe à la définition des orientations générales de la formation et donne son avis sur les décisions budgétaires qu'elles impliquent.

Proposition de loi sur la sécurité routière

Une proposition de loi d'orientation sur la sécurité des transports terrestres a été distribuée, le jeudi 23 avril, à l'Assemblée nationale. Elle a été signée par cent-vingt-six députés de l'UDF, du RPR, du PS et du FN. MM. Michel Barnier (RPR, Savoie) et Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) sont à l'origine de ce texte, qui souhaite aborder le problème de l'insécurité routière en dépassant le problème de l'alcool au volant. L'exposé des motifs rappelle qu'en quinze ans, près de deux cent mille Français (la population d'une ville comme Montpellier) sont morts sur les routes.

Cette proposition de loi se fixe comme objectif la réduction de 20 % en cinq ans du nombre des accidents par des améliorations du réseau routier (notamment la suppression des passages à niveau dangereux, la résorption des points noirs routiers, etc), une meilleure formation des conducteurs et une répression plus sévère des chauffards, notamment les récidivistes.

Le gouvernement devra déposer sur le bureau du Parlement chaque année, si cette proposition de loi était adoptée, un rapport d'exécution du programme d'amélioration de la sécurité des transports terrestres. L'Etat pourrait conclure des contrats de sécurité routière et ferroviaire avec les collectivités territoriales concernées.

EN BREF

● **Les députés et les accidents nucléaires.** — Les députés ont décidé de s'attaquer au problème de l'information sur les accidents survenus dans les centrales nucléaires. Un groupe de travail vient d'être formé au sein de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale.

● **Interdiction du raid motonautique en Guyane.** — Le préfet de Guyane, M. Jacques Dewatre, a fait savoir aux responsables de l'organisation Thierry-Sabine (TSO), chargée de la réalisation du premier raid motonautique en Guyane, prévu du 31 août au 12 septembre prochains, que celui-ci ne serait pas autorisé, compte tenu de la difficulté d'assurer la sécurité des nombreux concurrents (une cinquantaine). De plus, tous les moyens militaires (en homme et matériel) susceptibles d'être engagés pour cette opération sont mobilisés par la surveillance du fleuve Maroni et des réfugiés du Suriname. Enfin, le mode de vie, la tranquillité des lieux d'habitation, la protection des Amérindiens seraient perturbés, pendant et après la période du raid motonautique, estime le préfet.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'était déclaré (*le Monde* du 21 avril 1987), le 19 avril à Cayenne, « hostile » à ce raid. — (*Corresp.*).

RAYONNAGES
BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES

Equipe appartements – bureaux – magasins
25 années d'expérience
R.-M. Leroy, fabricant – 208, av. du Maine, 75014 Paris. Mº Alésia

DÉCOUVREZ LE NOUVEL HÔTEL DU GOLF À DEAUVILLE

C'est vrai, l'Hôtel du Golf est un lieu exceptionnel. En 1987, entièrement réaménagé, il mérite plus que jamais sa place parmi les hauts lieux de l'hôtellerie de luxe. Vous trouverez tennis et piscine, le golf 27 trous pour améliorer votre handicap, et 11 chaînes TV pour vous détendre. Fort de son nouveau chef, le nouvel Hôtel du Golf vous comblera, c'est sûr, mais il y a fort à parier qu'il vous surprendra.

LES HÔTELS LUCIEN BARRIÈRE
CANNES-DEAUVILLE-LA BAULE

DÉCOUVREZ L'HÔTEL DU GOLF.
L'Hôtel du Golf vous propose les Fugues, une façon particulièrement avantageuse de découvrir toutes les possibilités de l'Hôtel. Pour son ouverture l'Hôtel du Golf vous propose, pour deux nuits passées, la troisième gratuite.
Pour en savoir plus, appelez l'Hôtel du Golf.
Tél.: (16) 31.88.19.01.
Hôtel du Golf : un hôtel Lucien Barrière

L'enquête sur les attentats de septembre à Paris

Six personnes (quatre Libanais, un Algérien et un Sénégalais d'origine libanaise) étaient toujours gardées à vue le samedi 25 avril, après les arrestations opérées dans le courant de la semaine par la DST dans le cadre de l'enquête sur divers attentats terroristes. Les gardes à vue se terminant dans la journée de dimanche, certaines d'entre elles pourraient alors être déférées au parquet. Dans les milieux judiciaires, on n'exclut pas, néanmoins, plusieurs mises en liberté.

Pour l'instant, les deux principaux personnages de cette nouvelle opération policière demeurent Abdel Hamid Badaoui et Omar Agnaoui, tous deux citoyens marocains arrêtés la semaine dernière et inculpés le 20 avril par le juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, déjà chargé du dossier où sont impliqués six Tunisiens et deux Français, arrêtés il y a un mois pour association de malfaiteurs et détention d'explosifs.

Les deux affaires sont d'ailleurs liées puisque c'est à la suite de l'enquête menée sur les premiers inculpés que la DST est tombée sur de nouveaux suspects, qui mettent en cause Foued Ali Saleh pour les attentats parisiens de 1986.

Actuellement détenu à la prison de la Santé, Abdel Hamid Badaoui, âgé de vingt-huit ans, est étudiant en mathématiques, titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme d'études appliquées dans cette discipline. Omar Agnaoui, vingt-quatre ans, détenu à la prison de Fresnes, est présenté comme sans profession mais semble, lui aussi, étudiant.

Ce sont leurs déclaration qui, à défaut d'éléments matériels, constituent pour le moment le socle du dossier en cours. Une confrontation générale devrait avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine, vraisemblablement le 29 avril. La police judiciaire, qui était chargée de l'enquête sur les attentats de septembre 1986 dans lesquels les nouveaux interpellés pourraient être impliqués, n'a toujours pas reçu communication du dossier.

L'imbroglio du terrorisme libanais

(Suite de la première page.)

Les renseignements fournis par l'un des avocats d'Abdallah, Me Jean-Paul Mazurier, qui travaillait en réalité pour la DST, allaient dans le même sens. On sait aujourd'hui, grâce au livre qu'il a récemment publié, *l'Agent noir*, que Me Mazurier rapportait aux hommes du contre-espionnage les confidences de son client. Or après l'intervention américaine, qui annihilait ses espoirs d'une libération proche, Georges Ibrahim Abdallah, d'après son avocat, devait déclarer : *« J'espère pour la France que je serai libéré avant la fin du mois d'août. Sinon le pays deviendra inhabitable. Ce n'est pas une rame de métro qui sera stoppée, mais le trafic tout entier (...). Il n'y aura plus de cibles propres ou de cibles sales, tous les Français sont responsables (...). Maintenant, les FARL vont frapper, et leur puissance est tout autre que les moyens dont dispose le CSPPA. »*

Tels étaient donc, en septembre 1986, les éléments dont disposaient ceux qui, au sommet de l'Etat, connaissaient les dessous de l'affaire. Leur conviction fut, un temps, confortée par les témoignages recueillis, après les attentats, par la police judiciaire parisienne (plusieurs reconnaissances sur photos, portraits-robots, etc.). La PJ menait alors son enquête selon les méthodes traditionnelles. Le ministère de l'intérieur lui emboîta le pas, en diffusant largement une affiche intitulée *« Avis de recherche dans le cadre des enquêtes sur les attentats commis à Paris »*, sur laquelle figuraient les photos de neuf membres des FARL, dont quatre frères de Georges Ibrahim Abdallah.

La manière dont le gouvernement français obtint, ensuite, une trêve soulignait l'apparente connexion entre les attentats et les FARL. La France demanda aux autorités d'Alger et de Damas de jouer les intermédiaires. Le général Lakhal Ayat, chef de la sécurité militaire algérienne, se rendit au Liban ; des émissaires de la DST se succédèrent dans la capitale syrienne ; des messages d'apaisement, assortis de menaces de représailles, auraient ainsi été transmis très directement aux proches de Georges Ibrahim Abdallah.

Force et ambiguïté de la DST

Une date butoir fut promise pour son procès parisien (février 1987) et un verdict modéré envisagé permettant une libération anticipée à mi-peine. Mais, malgré le réquisitoire « compréhensif » de l'avocat général et la volte-face de la DST, dont le représentant devait affirmer à l'audience qu'Abdallah n'était, tous comptes faits, qu'un *« petit chef »*, les jurés, tous magistrats professionnels de la cour d'assises spéciale, créèrent la surprise en condamnant le chef des FARL à la réclusion criminelle à perpétuité.

La surprenante déposition au procès du numéro deux de la DST, M. Raymond Nart, illustrait l'évolution des positions du contre-espionnage français à propos des attentats. Il faut, ici, avoir en tête la spécificité de ce service, qui est une originalité française. Parmi les préoccupations de la DST figurent la recherche du renseignement opérationnel contre les menées étatiques étrangères, ainsi que le travail de police judiciaire quand le parquet ou un juge d'instruction en décide ainsi. Mais ses contacts avec des services étrangers alliés débouchent aussi sur la politique extérieure de la France et empiètent sur le terrain de la diplomatie.

Ce mélange des genres fait, à la fois, la force et l'ambiguïté du service. Sa force : parce qu'il lui permet, dans la pratique, de mener recherche du renseignement et enquête judiciaire, hypothèse et démonstration, en somme de trouver et prouver ce qu'il cherche et suppose. Son ambiguïté : parce que ces pouvoirs multiformes lui donnent une large autonomie, souvent critiquée par des responsables policiers et politiques. Les premiers lui reprochent son jeu trop solitaire, estimant qu'il devrait y avoir une distinction entre ceux qui obtiennent des renseignements (DST, RG, DGSE) et ceux qui les exploitent (police judiciaire). Les seconds s'inquiètent, en diverses occasions, de son influence souterraine sur la diplomatie française.

Or la collaboration accentuée, l'automne dernier, avec les services algériens et syriens a pour toile de fond un enjeu diplomatique essentiel pour le gouvernement : le sort des otages français au Liban. Alger et Damas sont des points de passages obligés, mais exigent, en retour, quelques gracieusetés policières. Des opposants algériens résidant en France pâtiront donc de ce rapprochement, treize d'entre eux étant arrêtés en octobre 1986.

Un hôte de marque

Trois, parmi eux, devaient même être expulsés vers Alger si leur défenseur, Me Ali Mecili, assassiné récemment à Paris, n'avait réussi à s'y opposer. Plusieurs caches d'armes seront, d'autre part, découvertes grâce à des renseignements donnés, au cours des derniers mois, par les autorités syriennes, tandis que le frère – et éventuel successeur – du président syrien, M. Rifat El Assad, bénéficie en France des facilités accordées à un hôte de marque. Ne dit-on pas, même, qu'il est bien placé pour obtenir une fréquence de radio, dont il prépare déjà les émissions ?

C'est dans ce climat que la DST s'éloignera progressivement de la piste des FARL, dont les liens anciens avec certains responsables syriens sont connus. Le service ne cache plus ses divergences avec la thèse gouvernementale officielle et affirme sa conviction d'une implication iranienne dans les attentats de 1986. La PJ, de son côté, maintient ses anciennes déductions, tout en reconnaissant qu'elle n'a pu formellement établir l'identité des poseurs de bombes ni la nature de leur réseau logistique.

De ce point de vue, la DST vient, semble-t-il, de marquer des points. Si les confessions accusant Foued Ali Saleh se confirment, celui-ci apparaîtrait bien comme un relais logistique des poseurs de bombes, ayant trouvé des appuis artisanaux, par des liens d'amitié, dans un milieu d'immigrés maghrébins ordinaires, peu politisés. Or Saleh, qui s'est rendu plusieurs fois en Iran, semble bien être un militant intégriste islamique. Le seul problème, en l'état actuel de l'enquête, reste l'insuffisance de preuves matérielles confirmant les déclarations des divers Tunisiens et Marocains mettant en cause Saleh. Aussi l'objectif prioritaire de la DST est-il de trouver enfin une cache d'explosifs de même nature que ceux utilisés lors des attentats.

Reste, enfin, à savoir qui étaient les Libanais auxquels Saleh servait de relais. A l'évidence, ce dernier est idéologiquement lié au Hezbollah, parti libanais pro-iranien, dont les services de renseignement soulignent cependant la relative autonomie par rapport au pouvoir des ayatollahs. Les FARL, malgré des divergences idéologiques patentes, auraient-elles conclu une alliance opérationnelle avec le Hezbollah ? Y eut-il une sainte alliance terroriste entre religieux et laïcs, musulmans et chrétiens ?

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL

FAITS DIVERS

A Douai

Un preneur d'otages est tué par un policier

Après avoir blessé un bijoutier au cours d'un hold-up et pris en otages un automobiliste à Lille, puis les passagers d'une voiture de chemin de fer en gare de Douai, un malfaiteur, Abdelamid Bargnach, vingt-deux ans, a *été tué* par un policier du GIPN, vendredi soir 24 avril. Une passagère du train, Catherine Ghis, trente et un ans, a été blessée à la tête par la même balle, semble-t-il, que celle qui a tué le malfaiteur. Elle a été transportée par hélicoptère au service des urgences du CHR de Lille, où son état a *été* jugé grave.

Abdelamid Bargnach, né à Tripoli (Libye), déjà connu des services de police, avait attaqué vers 17 heures la bijouterie De Grave, à Lille, blessant au bras d'un coup de carabine le propriétaire du magasin. Il s'est ensuite enfui en prenant en otage un automobiliste, auquel il a demandé de le conduire à la gare de Seclin, à une dizaine de kilomètres de Lille. Là, il a pris un omnibus vers Douai, où l'attendaient les policiers.

Repéré sur un des quais, le malfaiteur est monté dans un train, qui a *été* stoppé par la SNCF sur la demande des policiers. Lançant un ultimatum, il a menacé de tirer sur les voyageurs si le train ne partait pas dans les trois minutes. Un policier du GIPN est alors monté dans la voiture pour tenter de parlementer avec Bargnach. Celui-ci a de nouveau manifesté l'intention de faire usage de son arme. Le policier a alors tiré, tuant le malfaiteur.

Le directeur départemental des polices urbaines pour le Nord, M. Hubert Agogué, a indiqué, vendredi soir, que le policier du GIPN *« était en légitime défense »*.

JUSTICE

● **Suicide d'un détenu à la prison d'Epinal.** – Un Marocain de vingt-trois ans, Mohamed Tahmouni, s'est donné la mort, le mardi soir 21 avril, à la maison d'arrêt d'Epinal (Vosges). Il s'est pendu à l'aide d'une corde confectionnée avec des morceaux de sa literie. Il avait été condamné à six mois de prison en janvier dernier pour un vol avec effraction, un nouveau délit qui avait annulé un sursis antérieur.

● **Moins de mineurs en détention provisoire.** – Avec 4 270 mandats de dépôt ordonnés en 1986, contre 4 903 en 1985, la détention provisoire des mineurs dans les prisons françaises est en baisse de 12,9 % selon le numéro de mars 1987 du *Courrier de la chancellerie, mensuel du ministère de la justice*. Pour les mineurs de *moins* de seize ans, qui étaient au nombre de 987 dans les prisons en 1986 et de 1 254 en 1985, cette baisse est beaucoup plus nette (21,2 %). La courbe des mises en détention de mineurs décroît régulièrement depuis 1982 : ils étaient alors 5 970 (dont 1 409 de moins de seize ans).

MÉDECINE

● **Pétition contre la réforme hospitalière.** – Plus d'un millier de médecins hospitaliers ont signé une pétition s'opposant au projet de loi de réforme hospitalière, qui doit être prochainement discuté au Parlement. Selon les signataires, ce texte conduira *« toute une génération de praticiens à fuir l'hôpital public »*. Ces médecins s'opposent notamment au *« démantèlement du statut unique des praticiens hospitaliers, à la disparition du grade unique et des bases de la collégialité »*.

● **Les établissements hospitaliers à but non lucratif.** – *Les responsables de la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance à but non lucratif (FEHAP) réunis à Clermont-Ferrand les 23 et 24 avril, souhaitent avoir la possibilité de créer des lits de longs séjours pour personnes âgées dans leurs mille quatre cents établissements. Ils critiquent la discrimination budgétaire entre les établissements à but non lucratif (qui reçoivent une dotation globale annuelle) et les établissements privés qui n'ont pas cette contrainte. – (Corresp.)*

ÉCHECS

La fin du Tournoi Swift

Kasparov rejoint Ljubojevic sur le fil

Grâce à sa victoire sur Tal dans la dernière ronde (avec les blancs) et au fait que Ljubojevic, avec les blancs lui aussi, n'a pas réussi à battre Karpov, Kasparov a pu rejoindre sur le fil le grand-maître yougoslave pour partager avec lui la première place du Tournoi Swift de Bruxelles qui s'est terminé le vendredi 24 avril.

Karpov, vainqueur de l'édition 86, termine troisième, à distance respectueuse, ne devançant que d'un demi-point Kortchnoï et Timman. Tal, qui avait accepté de remplacer au pied levé Huebner malade, a réussi un bon tournoi, à l'inverse de Short, inexistant et avant-dernier.

Classement final. – 1. Kasparov et Ljubojevic, 8-5 (sur 11 possible) ; 3. Karpov, 7 ; 4. Kortchnoï et Timman, 6,5 ; 6. Tal, 6 ; 7. Larsen, 5,5 ; 8. Torre et Van der Wiel, 5 ; 10. Winants, 3,5 ; 11. Short, 3 ; 12. Meulders, 1.

RELIGIONS

Pour sauver l'université Saint-Esprit de Kaslik

L'université Saint-Esprit de Kaslik (près de Jounieh, au nord de Beyrouth), *fête cette année le vingt-cinquième anniversaire* de sa fondation. Elle compte trois mille étudiants et est la seule université du monde arabe à bénéficier du label pontifical (*le Monde* daté 27-28 janvier 1985) pour sa faculté de théologie (trois cents inscrits du Liban, de Syrie, d'Egypte, d'Irak, de France, etc.). Mais elle se trouve confrontée à une grave crise financière due à la chute de la monnaie libanaise, qui empêche nombre d'étudiants de payer leur inscription, et à la raréfaction des revenus propres des moines maronites gérant l'université.

L'enseignement à Kaslik étant dispensé majoritairement en français, le recteur du Saint-Esprit s'est vu répondre aux Etats-Unis que, s'il voulait bénéficier de concours américains, il lui faudrait angliciser progressivement son enseignement... En France, le Quai d'Orsay n'a promis qu'une petite aide financière. Une association loi 1901 a donc été formée sous la présidence de M. André Thuilier, conservateur en chef honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne, pour faire connaître Kaslik, son rôle spirituel et universitaire et ses publications en français (vingt-cinq ouvrages prévus en 1987). Cette association destine les fonds qu'elle reçoit à l'agrandissement et à l'enrichissement de la bibliothèque de Kaslik (actuellement cent cinquante mille volumes en majorité en français).

J.-P. P.-H.

★ Association des amis de l'université Saint-Esprit de Kaslik (AUSEK), c/o CEROC, boîte postale 761, 75123 Paris Cedex 03.

Un entretien avec le directeur général de l'UNICEF

Il faut « créer un système permanent de vaccination » des enfants du tiers-monde

Les trois quarts des enfants sénégalais de moins de deux ans devaient être vaccinés contre sept maladies (tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, fièvre jaune et rougeole) au cours des derniers mois. M. James Grant, le directeur général de l'UNICEF, qui a soutenu et aidé cette initiative, commente ci-dessous l'efficacité de telles campagnes, estimant qu'il faut « créer un système permanent de vaccination » *des enfants dans le tiers-monde.*

« Quelle a été la contribution de l'UNICEF dans la vaccination massive d'enfants au Sénégal ?

– L'aide de l'UNICEF est essentiellement matérielle et financière. Grâce aux dons des pays industrialisés, nous avons pu fournir des vaccins, des kits de stérilisation, des seringues, des réfrigérateurs... L'Italie à elle seule a accordé un don de 5,5 millions de dollars. Nous soutenons également des plans de formation du personnel médical.

» En 1986, le Sénégal a décidé de réactiver son système de santé, de faire en sorte qu'il y ait au moins un poste de santé avec au minimum un infirmier d'Etat pour dix mille habitants. Six cent cinquante centres fixes et trois cents équipes mobiles ont participé à l'effort de vaccination. On a assisté à une mobilisation générale de la population.

Utiliser l'ensemble des médias

– De sérieux doutes ont été émis récemment sur l'efficacité de vaccins en Afrique, notamment après deux épidémies de poliomyélite, en 1986, au Sénégal et en Gambie, où les enfants étaient supposés vaccinés.

– Il existe deux vaccins contre la poliomyélite sur le marché mondial. L'un, américain, de type Sabin, est constitué d'un virus vivant, il doit être conservé à très basse température et se prend oralement en trois prises minimales. L'autre, français, de type Salk, est fait d'un virus inactivé, il coûte environ dix fois plus cher mais peut être efficace en deux injections et se conserve à une température moins basse. Chacun a ses partisans.

» Au Sénégal, sauf dans la région de Dakar, on utilise le vaccin français, tandis que la Gambie préfère le vaccin américain. On s'interroge régulièrement sur l'efficacité de l'un ou de l'autre produit. Nous nous demandons si, compte tenu de leurs conditions de vie particulièrement rude, les Africains n'ont pas plus de mal à fabriquer des anticorps. Ainsi, dès à présent – c'est le cas pour la poliomyélite, on renforce les vaccins soit en augmentant les doses, soit en multipliant les prises.

» Il n'est pas toujours facile, d'autre part, de convaincre les mères de revenir plusieurs fois faire vacciner leurs enfants, surtout quand l'un d'eux a eu de la fièvre après la première injection. Les pays qui se lancent dans la vaccination ont intensifié leurs efforts d'éducation et d'information en mobilisant tous ceux qui ont un ascendant quelconque sur la population et en utilisant l'ensemble des médias.

» Nous avons également rencontré des difficultés dans le transport des vaccins. Certains, comme justement celui de la poliomyélite, nécessitent une chaîne de froid infaillible. Pour éviter les accidents, nous fournissons des réfrigérateurs qui peuvent marcher avec différentes sources d'énergie et des glacières portables avec une grande autonomie. Enfin, des kits très simples donnés avec les vaccins permettent de vérifier à tout moment la qualité des produits.

» Cela dit, malgré tous les efforts que l'on déploie, il n'est pas possible de vacciner une population à 100 %. Tout comme on le constate dans les pays occidentaux, les vaccins ne seront jamais fiables à 100 %. Il y a toujours des personnes pour lesquelles les vaccins ne s'avèrent pas, ou ne le sont que partiellement efficaces. Mais s'arrêter aux problèmes serait ignorer les milliers d'enfants sauvés et les milliers d'autres qui ne resteront pas handicapés toute leur vie grâce à la vaccination. Actuellement 280 000 enfants meurent chaque semaine dans le tiers-monde à la suite de diarrhées ou d'une des sept maladies déjà citées. L'arbre ne doit pas cacher la forêt.

– Des craintes ont été émises sur les risques de propagation du SIDA lors de la vaccination. Sont-elles fondées ?

– Avant de répondre, je tiens à souligner qu'actuellement le SIDA en Afrique tue moins d'enfants que la diarrhée ou les maladies contre lesquelles on vaccine. Il est certain cependant que le phénomène va s'aggraver avant de s'améliorer, et notre devoir est de faire en sorte qu'il n'atteigne jamais le taux de mortalité diarrhéique...

» En ce qui concerne la propagation du virus lors des vaccinations, s'il y a un risque, ce n'est pas pendant des campagnes, car, à ce moment-là, toutes les précautions hygiéniques sont prises. En revanche, il y a une fâcheuse habitude dans certains pays d'Afrique qui consiste à faire une piqûre pour un mal pour un non.

» Au Zaïre, par exemple, il n'est pas rare, qu'un enfant ait déjà subi une quarantaine de piqûres avant ses cinq ans. Ce sont ces aiguilles manipulées par des personnes n'ayant pas toujours eu une formation appropriée qui présentent un danger... Non seulement elles peuvent véhiculer le SIDA mais aussi le tétanos ou l'hépatite, qui sont tout aussi dangereux. Il y a un an encore, on utilisait des seringues jetables. On a découvert que très souvent celles-ci étaient récupérées. Or elles ne peuvent être stérilisées. Nous avons détruit nos stocks, et à présent nous offrons des seringues réutilisables qui coûtent plus cher à l'investissement mais qui sont stérilisables.

» Des recherches sont menées parallèlement pour trouver des seringues contenant des vaccins et s'autodétruisant dès leur première utilisation.

» Par ailleurs, nous intensifions notre campagne sur la réhydratation orale, préférable, et de loin, aux intraveineuses.

– Qu'en est-il de la transmission de ces maladies par le biais de l'allaitement ?

– Il n'y a aucune certitude à ce sujet. Quoi qu'il en soit, si la mère est contaminée, il y a une possibilité sur deux pour que l'enfant le soit. Et, de toute façon, dire aux mères des pays du tiers-monde de ne plus allaiter et de donner du lait artificiel serait condamner des millions d'autres enfants.

Des intellectuels et des artistes

– Des spécialistes accusent les politiques de santé, basées sur les centres de santé primaires, de se faire au détriment d'une médecine de qualité.

– Les ressources du tiers-monde sont faibles et les besoins immenses. Pendant longtemps, après leur indépendance, des pays se sont lancés dans de grands investissements pour des hôpitaux ultra-modernes coûteux et difficiles à entretenir. L'échec a été retentissant. A présent, ils préfèrent différer ce genre de construction pour une médecine à l'effet plus immédiat et moins onéreuse.

» Les centres de santé primaires permettent de joindre rapidement la plus grande masse de la population... On sera très heureux d'utiliser ces structures quand on aura découvert le vaccin du SIDA.

– L'objectif fixé par l'OMS de vacciner, d'ici à 1990, 75 % des enfants de moins de vingt-quatre mois contre six maladies est-il réaliste pour l'Afrique ?

– Sans nul doute, la tâche entreprise pour ce continent est immense. Après tout, les Etats-Unis eux-mêmes n'ont atteint ce taux de couverture que récemment. Mais l'exemple du Sénégal est encourageant et d'autres pays s'apprêtent à le suivre (Cameroun, Congo, Maroc...) Il nous faut donc redoubler nos efforts et les aider.

» Mais ce qui nous préoccupe est surtout ce qui se passera après 1990. Est-ce que ces pays continueront à vacciner les nouveaux-nés ? Aujourd'hui, la vaccination a une signification politique, les pays y voient un bénéfice immédiat. Au fil des ans, les résultats seront moins spectaculaires.

» C'est pour cela qu'il est important de créer un système permanent de vaccination. Il faut que les pères et les mères exigent que leurs enfants soient vaccinés et soient prêts pour cela à marcher plusieurs kilomètres, s'il le faut. C'est pour préparer ce futur que nous cherchons à sensibiliser et mobiliser différentes catégories de la population, avec l'aide d'intellectuels et d'artistes de nombreux pays qui estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans la protection de l'enfance.

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU.

Société

ÉDUCATION

Deux congrès d'enseignants

Pour une complète égalité public-privé

Deux syndicats de professeurs de l'enseignement privé (le SNEC-CFTC et le SPELC) viennent de tenir leur congrès. L'un et l'autre ont demandé une totale égalité entre les enseignements public et privé et ont souhaité que leurs élèves et leurs professeurs jouissent des mêmes avantages sur le plan social et pédagogique.

● *SNEC-CFTC : davantage de transparence*

AMIENS
de notre correspondant

M. Claude Tardy, président du SNEC-CFTC (Syndicat national de l'enseignement catholique), a été réélu à ce poste qu'il occupe depuis avril 1981 à l'issue du congrès national qui s'est tenu au collège de la Providence à Amiens, ville dont la municipalité (maire, M. René Lamps, communiste) a refusé de recevoir les congressistes.

Le SNEC, principale organisation représentative de l'enseignement privé, déplore que sa crédibilité ne soit pas « *suffisamment reconnue par certains responsables de l'enseignement catholique* » et demande à ses employeurs que le personnel bénéficie d'une politique sociale « *conforme aux principes mis en avant par l'enseignement catholique, de justice sociale, d'aide aux plus démunis et de responsabilité personnelle* ».

Le SNEC souhaite qu'« *un coup d'arrêt soit donné à la passation des personnels à des sociétés de restauration et d'entretien* » et réclame que les organismes chargés de gérer les moyens matériels et financiers des établissements scolaires « *aient le souci de transparence dans toutes les décisions qu'ils doivent prendre pour le compte de la communauté éducative* ».

« *Il importe notamment*, ajoute-t-il, *que les maîtres et les personnels soient informés de la situation financière de leurs établissements et associés, sans confusion de responsabilité, aux décisions qui les concernent* ».

Le SNEC annonce qu'il « *renforcera ses interventions pour une pleine application et une amélioration de la législation afin que l'enseignement privé sous contrat soit traité à parité avec l'enseignement public* ». Par exemple, les directeurs d'écoles privées doivent bénéficier de décharge de classe et d'indemnités équivalentes à celles de leurs collègues de l'enseignement d'Etat.

Le SNEC souhaite que les mesures prises pour les élèves de l'enseignement public soient étendues à l'enseignement privé (orientation, zones d'éducation prioritaires, aide psycho-pédagogique, classes d'initiation pour non-francophones...) et demande aux collectivités territoriales que les élèves du privé bénéficient, comme ceux du public, des mesures sociales qu'elles peuvent prendre (transport, cantine, bourse, activités extra ou périscolaires). Il déplore que la loi Rocard du 31 décembre 1984 qui mettait à parité l'enseignement privé et l'enseignement public agricole ne puisse pas être appliquée faute de décrets d'application.

MICHEL CURIE.

● *SPELC : ne plus être un « éternel quémandeur »*

BAYONNE
de notre correspondant

C'est le fait du hasard si le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC) a tenu son soixante-cinquième congrès à Bayonne, chef-lieu de la circonscription de Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'enseignement. Le choix de cette ville avait été fixé en 1985. Et, contrairement à ce qui avait été annoncé, Mme Alliot-Marie n'a pas répondu à l'invitation des trois cents congressistes, qui avaient pourtant de nombreuses doléances à lui présenter.

Avec près de vingt mille adhérents, le SPELC est le deuxième syndicat de l'enseignement libre, après la CFTC, et sa position modérée lors de la « guerre scolaire », – il souhaitait dépassionner le débat, – qui lui avait valu d'être considéré comme traître à la cause, est aujourd'hui saluée par tous. Mais, si la guerre est finie, la paix ne peut exister que dans l'égalité des enseignants des deux secteurs : mêmes avantages matériels pour les maîtres directeurs, cotisations et retraites équivalentes et respect des promesses d'avant mars 1986 sur le statut particulier des enseignants de l'école libre.

Avant même d'en arriver à cette parité, le SPELC exige un règlement du passif, notamment sur la question du forfait d'externat, c'est-à-dire la subvention de fonctionnement versée aux collèges par le ministère et les collectivités locales : pour le moment, l'Etat n'a réglé que 50 % de sa participation.

Pour M. Alfred Mortel, secrétaire général du SPELC : « *L'enseignement privé doit cesser d'être un éternel quémandeur : la démocratie exige que le gouvernement s'exécute lorsque le législateur s'est prononcé.* » Il reconnaît cependant que d'importantes améliorations ont été réalisées par M. Monory : élargissement du plan informatique à l'enseignement privé, suppression de l'homologation pour le passage des élèves du privé vers le public, ouverture du CAPES interne aux maîtres du privé et, surtout, doublement du nombre de postes d'enseignants pour la rentrée 1987 par rapport à la dotation prévue initialement.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Communication

Le 23e Marché international des programmes de télévision

La bataille Berlusconi-Bouygues

CANNES
de notre envoyé spécial

Digne d'une mini-série américaine, le feuilleton de la guerre des chaînes se poursuit à Cannes. A chaque nouvel épisode, une nouvelle surprise. Après le match spectaculaire qui avait opposé les deux « M », Maxwell contre Murdoch (*le Monde* du 24 avril), c'était au tour des deux présidents « B », Bouygues et Berlusconi, d'entrer en lice.

C'est le nouveau président de TF1 qui a ouvert le feu. M. Francis Bouygues est arrivé au MIT-TV, le vendredi 24 avril dans l'après-midi, pour faire son tour du propriétaire. Piloté par M. Bernard Chevry, organisateur du marché, il est entouré de quelques notables, dont un membre de la CNCL, M. Jean Autin, accompagné de son épouse. Celle-ci glisse à l'oreille du vainqueur : « *Vous avez eu raison de nous faire confiance !* » Son mari désigne le stand de la chaîne de MM. Berlusconi et Hersant en confiant à M. Bouygues : « *Je voudrais vous aider à ne pas trop vous faire dévaliser par la 5...* »

Paroles cruelles : le nouveau patron de la Une vient d'apprendre, qu'outre le rapt de ses stars Sabatier et Collaro la 5 lui a aussi raflé « Dallas » sous le nez. Lorsqu'on lui présente M. Michael Solomon, président de Lorimar Tele Pictures, le numéro un de la production américaine lui dit fièrement : « *Dallas, c'est moi !* ». « *Dallas ?* rétorque M. Bouygues, songeur, *much money !* - « *Yes*, dit l'Américain, *too much money !* » Selon les responsables de TF1, l'épisode de Dallas qu'ils avaient l'habitude de payer 280 000 francs, atteint, aujourd'hui, la somme de 600 000 francs.

« *Trop, c'est trop !* », explose Bouygues lorsqu'on lui demande jusqu'où il ira dans cette surenchère. « *Nous nous limiterons à un niveau raisonnable* », grommelle-t-il. TF1 compte-t-elle riposter ? « *On s'observe, on réfléchit, car la situation évolue constamment.* » Pour ce qui est de la guerre des étoiles, l'arrivée de Michel Drucker, d'Antenne 2, sur la Une « *fait partie des probabilités* ». « *Nous vous réservons des surprises pour la semaine prochaine* », promet le PDG de TF1 en ajoutant philosophiquement : « *Ce sont les meilleurs qui gagneront.* »

Il est déjà donné pour certain que Pascale Breugnot, productrice de « Gym-Tonic », « Moi, je », « Psy Show » et autres « Sexies Folies » (*le Monde* du 24 avril), quittera Antenne 2, où elle se sent peu appréciée par le président Claude Contamine, pour rejoindre prochainement TF1. Et les bruits se font de plus en plus insistants concernant l'arrivée sur cette chaîne de Christine Ockrent, bien que sa prétention de cumuler les postes de directrice de l'information et de présentatrice du journal télévisé en heurte plus d'un. « *Si une équipe de football achète Platini*, explique un haut responsable, *c'est pour marquer des buts et non pas pour jouer les entraîneurs ou partir des gradins !* » Autrement dit, une star est faite pour briller, non pour diriger...

Un cessez-le-feu ?

Face aux déclarations de guerre faites jeudi par M. Maxwell, suivies du barrage d'artillerie déclenché par M. Bouygues, M. Berlusconi cherche à jouer la carte de la conciliation. Improvisant une conférence de presse vendredi soir, il a envoyé ses lieutenants, MM. Lorenzano et Tozzi, chargés respectivement des achats et de la publicité à Reteitalia, pour expliquer à l'opinion française les hautes visées culturelles de sa chaîne. Selon M. Lorenzano, les deux lignes directrices qui guident toute l'action du magnat italien sont la qualité des programmes sélectionnés et leur adaptation à la télévision commerciale.

Ne cachant ni la stratégie européenne de M. Berlusconi ni son intention de réussir « *une forte exponsion en France avant de s'attaquer à l'Espagne et à l'Allemagne* », le responsable commercial de la chaîne énumère les programmes achetés avant et pendant le MIT-TV : une douzaine de séries, toutes américaines, sauf deux, qui vont du célèbre « Amerika » à la huitième édition de « Dallas ». Et la création propre ? 200 millions de dollars seront consacrés pour l'année 1987-1988 aux coproductions européennes et américaines et à la production cinématographique.

Pour ce qui est du non-respect de son cahier des charges par la 5 (notamment la proportion d'œuvres originales françaises), les amis de M. Berlusconi protestent de leur bonne foi. « *Les contraintes imposées par le gouvernement français sont lourdes*, affirment-ils, *mais nous ferons tout pour nous mettre progressivement en règle.* » Quand ? Il se refuse à fixer une date car, explique-t-il, « *il nous faudra beaucoup de temps* ».

La 5 est-elle prête à signer un cessez-le-feu avec les autres chaînes dans cette guerre des prix ? « *Nous sommes toujours favorables à la signature d'accord pour empêcher la flambée des prix*, déclarent sentencieusement les représentants italiens. *Mais la concurrence est malheureusement inéluctable.* » Quant à M. Maxwell, ajoutent-ils, une flamme belliqueuse rallumée dans le regard, « *ses projets européens ne sont guère sérieux !* ». La trêve est déjà rompue.

ALAIN WOODROW.

Une dizaine de candidats pour le satellite TDF 1

CANNES
de notre envoyé spécial

Le projet français de télévision directe par satellite est-il enfin sur la « rampe de départ » ? M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président de Télédiffusion de France (TDF), a fait, jeudi 23 avril au MIP-TV cannois, un point relativement optimiste sur l'état de ces négociations. Et, pour bien signifier que l'objectif n'était plus hors de portée, il a dévoilé le nom de la future société d'exploitation du satellite Tevespace.

L'Etat souhaitant se désengager d'un projet auquel il avait déjà consacré 3 milliards de francs, il fallait réunir un capital de 600 millions de francs d'origine essentiellement privée. 600 millions de francs à partager, selon les estimations initiales, entre industriels de l'électronique (40 % du total) et futurs utilisateurs des canaux de télévision (50 %), l'établissement public TDF apportant les 10 % restants (*le Monde* du 27 février).

Les industriels, particulièrement actifs à plusieurs reprises pour la défense du programme, ont été une nouvelle fois les premiers à sauter le pas. Sur les 240 millions de francs qui leur étaient « réservés », plus de 236 millions peuvent être considérés, selon M. Gouyou-Beauchamps, comme déjà souscrits. Le consortium Eurosatellite, Thomson, la Radiotechnique, le GICEL (un établissement financier créé par les entreprises françaises du secteur), et Arianespace, qui les rejoindra bientôt, forment le club des plus gros investisseurs. Grundig France, Locatel, Océanic, le fabricant d'antennes Thonna et Blaupunkt France complétant le tour de table.

En revanche, les allocataires potentiels des canaux de télévision du système satellite ont longtemps jugé le « ticket d'entrée » imposé, trop élevé. M. Xavier Gouyou-Beauchamps a, pour partie, tourné la difficulté en démarchant des établissements financiers (Crédit lyonnais, BNP, Banque populaire, Banque Vernes, Banque de l'Union européenne, groupe Suez) ainsi qu'un distributeur (Darty) intéressés au premier chef par le développement de la télévision dans l'Hexagone. Leur présence – acquise – dans la future société de commercialisation diminuera d'autant la part des groupes opérateurs.

Ces derniers attendaient, avant de s'engager, de connaître le prix de location des canaux de télévision auxquels ils souhaitent se porter candidats. Ce sera chose faite dans les jours qui viennent. Il fallait ensuite que leur candidature soit agréée par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

L'appel d'offres pourrait être lancé dans les jours prochains. Mais M. Gouyou-Beauchamps a précisé que les groupes non retenus pourront se dégager de leur promesse sans difficulté (ils se feront même rembourser les sommes déjà versées).

Des regroupements en perspective

Dans ces conditions, Canal Plus et l'agence Havas, le projet de télévision cryptée de MM. Pierre Desgraupes et Bernard Chevry, TVHG (Télévision haut de gamme), la Société de diffusion boursière, sont candidats côté français. Il faut y ajouter les nouveaux propriétaires de TF1 et de la 5, qui se sont engagés à étudier la location d'un canal. Ils sont en concurrence avec le groupe italien Finivest, de Sylvio Berlusconi, Pergamon Press, du magnat britannique Robert Maxwell, et quatre autres sociétés britanniques (Visnews, Nashville, Cable Vision et Meteo Cast). Certains sont intéressés par des canaux, d'autres par des heures d'antenne. Des regroupements sont donc à prévoir, et TDF s'y emploie activement.

Le projet TDF 1-TDF 2 est-il sur le point de triompher des innombrables difficultés traversées ces dernières années ? Jamais, sans doute, ses promoteurs n'ont paru si près du but. Mais une part de la réponse dépend encore du gouvernement. Pour que la CNCL puisse attribuer les canaux, il faut encore que les pouvoirs publics définissent l'avenir de la 7, la société d'édition de programme de télévision chargée de préparer une chaîne culturelle par satellite.

Il faut aussi que soit promulgués les décrets permettant à des projets de télévisions cryptées de monter sur satellite. De Canal Plus à TVHG, nombre de candidats logneut vers cette formule. Il faudrait enfin que soient menés à bien les contacts engagés par Paris avec le Luxembourg. La CLT, Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (qui contrôle RTL et est l'un des principaux actionnaires de M6), est en effet prête, tout en n'étant actuellement pas candidate à un canal, à investir dans la société d'exploitation de TDF 1-TDF 2.

Mais elle demande, en contrepartie, qu'un accord sur les satellites de deuxième génération soit conclu entre la France et le Grand-Duché. « *Si la société d'exploitation n'est pas constituée au 31 mai, la construction de TDF 2 ne sera pas achevée* », a rappelé M. Xavier Gouyou-Beauchamps. Sans son satellite de secours, TDF 1 resterait alors expérimental. Il reste un mois au président de TDF pour réussir.

PIERRE-ANGEL GAY.

M. Chirac envisage la suppression de la publicité sur les télévisions publiques

« *Il ne serait pas absurde qu'à terme les chaînes publiques soient financées par la redevance et les chaînes privées par la publicité* », a déclaré M. Jacques Chirac, premier ministre, dans une interview accordée à l'hebdomadaire spécialisé *Communication et Business* qui paraît le lundi 27 avril. Faisant écho à MM. Jean Autin et Roger Bouzinac, membres de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui suggèrent tous deux que l'on supprime la publicité sur les chaînes publiques (*le Monde* du 24 avril), le premier ministre souligne cependant « *qu'un tel objectif ne peut être atteint que progressivement* ».

Selon M. Jacques Chirac, la « *situation équilibrée* » consisterait en « *la coexistence d'une chaîne ciblée – FR3 – exclusivement financée par la redevance et d'une chaîne grand public – Antenne 2 – dont les recettes publicitaires seraient contenues à un niveau acceptable pour tous* ».

Le premier ministre semble ainsi rallier l'opinion de nombreux responsables de l'audiovisuel selon lesquels le marché publicitaire français est trop étroit pour faire vivre six chaînes généralistes. D'autant plus étroit que le gouvernement vient de l'amputer de quelques centaines de millions de francs en annonçant son intention d'interdire la publicité pour l'alcool à la télévision (*le Monde* du 25 avril).

Le gouvernement semble donc résigné à modifier une fois de plus les grands équilibres du système audiovisuel. Reste à savoir dans quel délai. La loi de septembre 1986 figeait la situation publicitaire des chaînes publiques pour deux ans, mais elle promettait une réforme du statut et des missions de FR 3 avant la fin de cette année.

Les changements envisagés par le premier ministre pour la troisième chaîne ne semblent pas réjouir son président. M. René Han s'est déclaré « *en désaccord avec l'idée que sa chaîne puisse devenir à l'avenir ciblée* ». « *Cibler une chaîne*, a-t-il expliqué, *ça veut dire qu'on passe du jour au lendemain de 30 % à moins de 10 % de l'audience. Quel président peut accepter cela de gaieté de cœur ?* »

En créant Ellipse

Canal + veut travailler pour les autres chaînes

« *Canal + était une chaîne atypique ; Ellipse est condamnée à être une pionnière* ». M. Pierre Lescure, directeur général de la chaîne payante, est visiblement ravi de ce destin !

Moins de trois ans après son lancement, Canal +, premier réseau à péage français et européen innove en créant une filiale baptisée Ellipsa, qui se veut « *laboratoire de réflexion et d'action* », prête à répondre aux demandes en tout genre des chaînes de télévision françaises ou étrangères. Une démarche inédite en France.

C'est en effet à partir du savoir-faire de Canal + et avec la participation – s'ils le souhaitent – de tous ceux qui y travaillent, ou de collaborateurs extérieurs, qu'Ellipse proposera ses services.

Son champ d'action est large. Il va du simple conseil (habillage d'une chaîne, concept de jeux, de programmes...) à la production clé en main en passant par le développement de projets conçus par les clients, ou même la constitution de partenariats français ou franco-étrangers. Ellipse se penchera également sur les différents problèmes financiers que peuvent poser, par exemple, les achats de droits.

A. Rd.

M. Brébart candidat à la reprise de l'imprimerie Paul Dupont

Le sort de l'imprimerie Paul Dupont (Clichy) devrait être scellé à la fin du mois. Le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) a adressé, le vendredi 24 avril, des télégrammes à MM. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, et François Léotard, ministre de la culture et de la communication, dans lesquels il réclame une rencontre urgente avec les pouvoirs publics afin de dégager « *une solution positive* ».

La direction de cette filiale de la SNEP (Société nationale des entreprises de presse) a, en effet, confirmé la fermeture et envoyé une lettre de licenciement aux 248 salariés. Le préavis courant jusqu'au 22 juin, les salariés ont obtenu le maintien jusqu'à cette date des travaux de certains des journaux clients (notamment *la Nouvel Observateur* et *le Figaro Magazine*). Mais le ministère de l'économie et des finances a fait savoir qu'il ne contribuerait plus au financement de l'entreprise, dont le déficit cumulé était de 35 millions de francs en 1986 pour un chiffre d'affaires de 102 millions de francs.

Le Livre CGT appuie en outre la proposition de reprise faite par M. Maurice Brébart. Ce dernier, gérant de la SOPEFF, qui édite *Marie-France*, *Femme pratique*, *Femmes d'aujourd'hui*, etc., a déjà racheté deux imprimeries – Imprimerie de Maisons-Alfort et Imprimerie moderne de Paris – au début de cette année. Il se proposerait de reprendre aussi l'imprimerie Paul Dupont et la transférerait à Saint-Denis.

Sports

Les Jeux olympiques d'hiver 1992

Accord sur une nouvelle répartition des sites en Savoie

La crise ouverte le 30 janvier dernier par M. Jean-Claude Killy à propos de l'implantation des sites olympiques des Jeux d'hiver 1992 est-elle close ? L'ancien champion reconverti dans les affaires, qui avait accepté douze jours auparavant la direction du comité d'organisation, avait proposé, pour des raisons financières, une concentration des épreuves qui avait suscité une vive réaction des stations mises à l'écart, notamment Les Ménuires. Après la démission de M. Jean-Claude Killy, le président du comité d'organisation (COJO), M. Michel Barnier, député et président du conseil général (RPR) de la Savoie, s'était donné jusqu'au mois de juillet pour « recoller les morceaux ».

Un compromis a été trouvé le vendredi 24 avril avec les élus concernés du département. Le communiqué, publié à l'issue de la réunion qui a eu lieu à Albertville, indique que les compétitions seront réparties de la façon suivante :

– les épreuves de ski alpin masculin, prévues dans le dossier de candidature à Val d'Isère et à Tignes, seront regroupées à Val d'Isère, à l'exception du slalom spécial qui sera couru aux Ménuires ;

– les épreuves de ski alpin féminin, prévues à Méribel et aux Ménuires, seront toutes regroupées à Méribel ;

– les compétitions de ski nordique (fond et biathlon) seront disputées aux Saisies ; le saut aura lieu à Courchevel ainsi que le hockey sur glace et le combiné nordique ;

– le bobsleigh et la luge auront lieu à La Plagne ;

– les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que le patinage artistique et de vitesse, auront lieu à Albertville ;

– les sports de démonstrations auront lieu à Tignes (ski artistique), aux Arcs (ski de vitesse) et à Pralognan (curling).

Cette nouvelle répartition des sites, arrêtée au cours s'une réunion le 21 avril chez le secrétaire d'Etat aux sports, M. Christian Bergelin, doit être soumise à la session du Comité international olympique (CIO) à Istanbul début mai. Approuvée par la Fédération internationale de ski, cette nouvelle répartition « *est conforme aux orientations générales du dossier de candidature puisque toutes les stations prévues à l'origine participeront effectivement à l'organisation des Jeux* », indique le communiqué publié par les élus savoyards. « *Etablie au terme d'une analyse financière, technique et sportive rigoureuse, cette proposition répond à un souci de simplification de cette organisation dans le temps et l'espace. Les épreuves prévues en Haute-Tarantaise (Val d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne) seront concentrées dans leur quasi-totalité durant la première semaine des Jeux, simplifiant ainsi de manière sensible les problèmes de circulation, de sécurité et d'hébergement dans la vallée. La seconde semaine, les Jeux continueront de se dérouler autour des autres pôles d'Albertville-Les Saisies et des Trois Vallées.* »

Il aura donc fallu deux mois seulement pour que, une fois la colère passée, les élus savoyards tombent d'accord sur un projet d'aménagement qui s'inspire largement de celui proposé – un peu trop brutalement sans doute – par Jean-Claude Killy. Reste maintenant à M. Claude Villain, membre du cabinet d'Edouard Balladur, à actualiser le budget des Jeux compte tenu de ces aménagements.

A. G.

هكذا من الأصل

PHOTO

Bourses, aides à la création et à l'édition

Les dessous de Cendrillon

Considérée comme un parent pauvre au regard des autres disciplines, la photographie doit parfois aux bourses et aux aides indirectes de faire vivre ceux qui la pratiquent.

Oscillant entre 24 et 26 millions de francs, le budget consacré en 1986 par le ministère de la culture et de la communication à la photographie se répartit comme suit : 10 millions au Centre national de la photographie ; 5 millions à l'Ecole nationale de photographie d'Arles ; 2,9 millions d'aide à divers organismes ou manifestations tels que le Mois de la photo, les Rencontres d'Arles, la Fondation nationale de la photographie à Lyon, le Château d'eau à Toulouse ou Metz pour la photographie ; 5,2 millions à la Mission du patrimoine et environ 2,5 millions octroyés par la direction des Musées de France pour l'achat des œuvres (Orsay, Musée d'art moderne).

Emargeant à des budgets spécifiques, les aides à la création attribuées à la photographie sont de quatre types :

● Les bourses de séjour et de recherche à l'étranger, d'un montant de 50 000 à 150 000 francs, attribuées par le FIACRE en fonction des projets et des candidatures. Raymond Depardon en 1985 et Joseph Koudelka en 1986 en ont bénéficié.

● Les aides individuelles à la création, d'un montant de 10 000 francs à 50 000 francs, attribuées par des commissions régionales du FIACRE à des créateurs n'ayant pas encore atteint la notoriété. En ont bénéficié Marc Deneyer pour ses recherches sur le paysage, Bruno Réquillart, Alice Odilon, Agnès Bonnot et Pascal Kern.

● Les bourses de séjour et de recherche en institution comme le CIRCA de Villeneuve-lès-Avignon. En 1984, Touhami Ennade s'est vu octroyer 100 000 francs pour travailler un an à la Villa Arson de Nice, équivalent français de la Villa Médicis.

● Les aides à l'édition, attribuées soit sous forme de subvention, soit sous forme d'avance remboursable sur les ventes. En ont bénéficié la collection « Ecrits sur l'image » (Cahiers du cinéma), l'album *George Rodger en Afrique* publié en 1984 chez Herscher (100 000 francs), la première livraison de la revue *Caméra international* mais aussi, en 1986, Bernard Plossu pour l'édition de luxe d'*Avant l'aube*, et Pierre de Fenoyl pour la vulgarisation de portfolios imprimés en phototypie.

Enfin, l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) accueille tous les deux ans des photographes, qui reçoivent 11 000 francs par mois. En 1985, ces deux bourses ont été accordées à Alain Fleischer et Patrick Faigenbaum. Il faut signaler également que les FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain), financés à parité par l'Etat et les régions, passent parfois des commandes à des photographes. D'un montant de 50 000 francs à 100 000 francs, des aides ont été ainsi données à Arnaud Claass, Georges Rousse, P.-A. Gette et Bernard Descamps.

L'effort financier de l'Etat trouve un relais de taille à la Ville de Paris, qui lui réserve un budget global d'environ 8 millions de francs, réparti comme suit : 3 500 000 francs à Paris-Audiovisuel, 3 millions à l'Espace Photo et 1 200 000 francs dépendant de la direction des affaires culturelles, dont 4 millions de francs pour la commission d'achat, répartis entre le Musée d'art moderne, le musée Carnavalet et Paris-Audiovisuel.

Une bourse de 100 000 francs est attribuée toutes les années impaires à un photographe dont la notoriété n'est pas internationale pour un travail en profondeur sur Paris (en 1985, Jacques Minassian). Toutes les années paires, 120 000 francs sont répartis entre six photographes pour mener à bien un travail ayant en priorité Paris pour sujet, par exemple l'architecture de Claude-Nicolas Ledoux vue par Holger Trulzsch en 1985. A cela, s'ajoutent la bourse Paris-Audiovisuel-Géo (50 000 francs), le prix Air France offrant à vingt lauréats français l'occasion d'œuvrer dans des conditions normales de photoreportage, dans dix pays étrangers, tirés au sort. Et, bien sûr, l'aide à l'édition qui a permis la réalisation de *Paris des photographes* (coédit. Contre-jour), *les Années folles* (coédit. Belfond), *Cecil Beaton* (coédit. Chêne), *Mon Paris*, de Willy Ronis (aide aux éditions Denoël).

Signalons que le premier prix du livre photo Kodak-Pathé-Paris audiovisuel, d'un montant de 70 000 francs, a malheureusement été supprimé. Il avait permis la réalisation des premiers livres de Gilles Peress, Tom Drahos, Barnard Faucon, Christian Milovanoff, Sebastian Salgado et, prochainement, William Betsch. Il faut aussi remarquer la carte blanche pour un travail original sur Paris, d'un montant de 200 000 francs, liée au Mois de la photo, tous les deux ans, et inaugurée avec Ralph Gibson. Enfin, outre les 300 000 francs réservés à l'atelier de restauration de photographies anciennes que dirige Anne Cartier-Bresson, l'association Paris-Musée consacre chaque année environ 400 000 francs à l'organisation d'une grande exposition photographique au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

PATRICK ROEGIERS.

Les stages d'Arles

Le plat de résistance des *Dix-huitièmes Rencontres internationales de la photographie d'Arles est constitué des trente-huit stages où, du 4 au 23 juillet, pour un prix variant de 1 300 à 3 000 F, les amateurs passionnés peuvent exercer leurs talents et la développer au contact des professionnels.*

Dans des délais qui permettent encore de s'y inscrire, en voici par thème une liste exhaustive : la mode (Françoise Huguier, Max Vadukul, Caroline Lebourg, Jean-François Bauret), le portrait (Neal Slavin, Serge Cohen, Brian Griffin, Herlinde Koelbl), le reportage (Michel Setboun, Reza, Patrick Zachman, John Vink, Fred Ritchin), l'architecture (Basilico, Fastenaekens), image fabriquée (Bernard Faucon), roman-photo (Xavier Lambours).

Signalons aussi des séminaires de réflexion sur l'écriture ou le récit avec Alain Desvergnes, Frédéric Lambert, Jean Arrouye, une initiation à l'informatique (Catherine Garanger), à la vidéo (Cini, Carloto, Orabona, Cahen et Longuet) ainsi qu'un tirage noir et blanc (L'Huillier, Pierre Gassman), au tirage couleur ektachrome (Tauveron, Lacanaud) et enfin un « spécial collections photographiques » (Françoise Reynaud, Françoise Laplusl, « photographier en studio » (Albert Giordan), « reportage d'agence » (Christian Caujolle), « les choses telles qu'elles sont » (Arnaud Claass), et « photographier le patrimoine », avec Christian Milovanoff.

★ Renseignements : Ecole nationale de photographie, 16, rue des Arènes, 13 200 Arles, tél. : 90-96-76-06.

VARIÉTÉS

Le onzième Printemps de Bourges

Battements de cœur

La onzième édition du Printemps devait s'achever, le dimanche 26 avril, en présence de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

Serge Gainsbourg

Cent cinquante mille spectateurs (cent vingt mille en 1986) dont 82 % de *moins de trente-cinq ans* et 47 % de moins de vingt-cinq ans, ont participé à une fête de la musique populaire dont l'extension jusqu'au gigantisme (cent douze spectacles dans douze salles réparties autour de deux centres d'attractions voisins) n'a pas nui à la qualité artistique. Comme chaque année, le Festival a eu ses battements de cœur : Jane Birkin, Guy Bedos, Rita Mitsouko, Claude Maurane, Bernard Lavilliers, Ray Charles, Jerry Lee Lewis, Charles Trenet, et, au cours de la soirée, Tropique, Henri Guédon, Malavoi, Alpha Blondy et Kassav.

Il a été moins promoteur en « *découvertes* », en dehors de Marie-Ange Damestoy, une jeune femme d'origine basque qui a longtemps travaillé avec Bernard Lubat et qui, dans un répertoire jazzy, retrouve d'une manière étonnante les accents poignants de Billie Holiday. Il a en son réalisateur attitré, Serge Gainsbourg, filmant les principaux événements, posant une question sur l'apartheid au très raciste Jerry Lee Lewis, fredonnant en coulisses avec Charles Trenet.

Officiellement reconnu par l'ensemble des professionnels, le Printemps a abrité des réunions comme celle du Fonds de soutien aux variétés et au jazz rassemblant autour d'une même table directeurs de salles, producteurs et tourneurs. *Le budget de la manifestation a été* de 20 millions de francs. L'ensemble des collectivités publiques (Etat, ville, département, région) en a fourni 20 %, les partenaires privés en ont apporté autant en dynamisant l'image du Printemps, en consolidant sa fougue, ses élans et ses espérances.

CLAUDE FLÉOUTER.

MUSIQUES

La « Quinzième symphonie » de Chostakovitch

La pudeur et l'intensité

A la tête du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski va à la découverte de chefs-d'œuvre peu connus du répertoire.

La politique audacieuse de Marek Janowski est approuvée par le public qui remplit l'auditorium de Radio-France, par son orchestre qui l'a chaleureusement applaudi, le vendredi 24 avril, à l'issue d'une interprétation admirable de l'ultime symphonie de Chostakovitch, la *Quinzième*. Dirigeant par cœur, Janowski a tenu tous les fils de cette œuvre complexe, un peu déroutante de prime abord par le mélange des styles et des couleurs, alliant la pudeur et l'intensité, menant ses musiciens à la pointe de l'émotion, dessinant chaque ligne de cette partition très transparente avec une délicatesse extrême.

Selon son fils, Maxime, qui en donna la première audition en 1972, la *Quinzième symphonie* de Chostakovitch est une sorte de fresque de la vie humaine, de son début jusqu'à la fin. Mais cette évocation emprunte des chemins étonnants, jouant sur des éléments pittoresques pour exprimer une philosophie moins désenchantée que résignée, plus sereine que dans la terrible *Quatorzième symphonie*.

Dans l'*allegretto* initial qui suggérerait « *les premières impressions de l'enfant* », les gambades des flûtes, le divertissement badin du Glockenspiel s'allient de manière imprévue... à la charge de cavalerie de *Guillaume Tell*, de Rossini ! Mais ce joyeux tumulte reçoit un contexte plus dramatique, à la Mahler, dans la partie médiane *l'adagio erre en lourds chorals de cuivre* qui s'enchaînent avec des solos poignants parsemés aux instruments les plus divers ; on frôle les marches funèbres et les tocsins paniques, pour déboucher au contraire sur un *allegretto* sardonique (sur un thème dodécaphonique), une sorte de concerto pour orchestre à l'humour cassé, presque acerbe.

Le final est plus extraordinaire encore, avec une citation de la *Marche funèbre*, de Siegfried (le leitmotiv du Destin), suivie d'une danse légère, mendelssohnienne, académique, comme un souvenir détimbré par le temps. Longue méditation très dépouillée qui, un instant, aboutit à une très grande expansion et retombe, ensuite, dans une attente solitaire, où le thème « enfantin » des flûtes revient au milieu des percussions légères, avant que le souffle vital ne s'éteigne comme une bougie.

Cette œuvre bouleversante avait été précédée par une belle interprétation du *Concerto* de Dvorak, avec le violoncelliste brésilien Antonin Meneses (grand prix Tchaïkovski 1982).

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera diffusé par France-Musique, le 18 mai, à 20 h 30.

Les programmes des festivals d'été

Montpellier, Orange, Nîmes

Pour la troisième fois cet été, Radio-France s'associe avec la ville de Montpellier pour un festival opulent qui présentera plus de cent vingt concerts en trois semaines (du 13 juillet au 2 août) dans une vingtaine de villes, le festival « chapeautant » aussi des initiatives locales souvent plus anciennes.

Le programme, organisé par René Koering, offrira un nombre impressionnant d'œuvres de tous les temps dans tous les genres (symphonique, musique de chambre, musique sacrée, jazz) et des opéras, donnés soit scéniquement, soit en concert : *la Tosca* avec Gwyneth Jones, *Poliuto* de Donizetti avec Olivia Stapp, *Orontea* de Cesti avec René Jacobs et des *Tonadillas* par Hesperion XX.

Les concerts seront parsemés de créations, dues à trente-cinq compositeurs français et étrangers, écrites en hommage à Maurice Ravel pour le cinquantenaire de sa mort. Une journée Stockhausen, la *Turangalîla* de Messiaen, des œuvres de Berio, Boulez, Gagneux, Xenakis, compléteront la part de la musique contemporaine.

On notera la participation de nombreux orchestres (le National, le NOP, Liège, Montpellier, Cracovie, les deux orchestres de Lyon, Auvergne, la Philharmonie de chambre de Pologne, les solistes d'Uppsala) avec des chefs tels que Ernest Bour, Kent Nagano, Pierre Bartholomée, Jean-Jacques Kantorow, Emile Tchakarov, John Eliott Gardiner, Michel Plasson, Michel Béroff, etc.

Parmi les solistes, Tatiana Nikolaeva, Teresa Berganza, Yvonne Loriod, Michel Portal, Alain Meunier, Scott Ross, William Christie, Rachel Yakar, les jeunes interprètes de la Fondation Beracasa... Trois soirées de gala (avec Martial Solal, Daniel Humair, Michel Portal, Didier Lockwood et autres) et dix-neuf concerts feront la part belle au jazz.

Toujours dans le Midi, les Chorégies d'Orange consacrent deux opéras : *le Vaisseau fantôme* de Wagner, avec Lisbeth Balslev, Simon Estes et Matti Salminen (direction Christoph Perick, mise en scène Nicolas Joël, le 11 juillet) et *Hérodiade* de Massenet, avec Montserrat Caballe, Elena Obratzsova, José Carreras (Jacques Delacote et Lotfi Mansouri, le 1er août). L'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, dirigés par Rudolf Barshaï, donneront la *9e symphonie* de Beethoven, le 18 juillet. Dans la cour Saint-Louis, récitals de Lucia Valentini-Terrani (le 13), Richard Cowan et Mady Mesplé (le 23), Victoria de Los Angeles (le 25).

Autre événement lyrique, aux arènes de Nîmes cette fois, les 8 et 10 juillet : *la Norma*, de Bellini, avec Maria Zampieri, Martine Dupuy, Mario Malagnini, l'Orchestre de Nice et le chœur national bulgare, dirigés par Emil Tchakarov, dans une mise en scène de Pier Luigi Pizzi.

★ *Renseignements :* Festival de Radio-France et de Montpellier, maison de Radio-France, pièce 64-13, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris (tél. 42-30-14-60) ou BP 9156, 34042 Montpellier Cedex (tél. 67-52-84-84).

– Chorégies d'Orange, BP 180, 84105 Orange Cedex (tél. 90-51-83-83).

– Mairie de Nîmes, place de l'Hôtel-de-Ville, 30033 Nîmes Cedex (tél. 66-76-70-01, poste 3344).

EN BREF

● **Relâche à Mogador.** – En raison de l'état de santé de Uta Lemper, les représentations de *Cabaret au Théâtre* Mogador sont interrompues le samedi 25 et le dimanche 26 avril en matinée. Elles doivent reprendre normalement mardi en soirée. Les billets sont échangés ou remboursés au guichet du théâtre, 25, rue de Mogador, entre 11 heures et 19 heures, par correspondance ou par téléphone : 42-85-28-80. D'autre part, à partir du 5 mai, Magali Noël sera remplacée dans le rôle de la logeuse par Jacqueline Danno.

● **Festival France-ethnicolore.** – Mai sera le mois du continent africain. A l'initiative des associations noires, le Festival France-ethnicolore abordera plusieurs thèmes : les arts plastiques, la cuisine, la mode, etc.

★ Renseignements : 48-87-98-13.

● **Nuits francophonnea.** – L'Afrique, la Suisse, la Belgique et le Canada réunis pour défendre plus largement l'expression française. Lyon, à l'occasion de ces premières *Nuits* francophones, promet quelques bons moments. Où l'on voit *déjà un écrivain* pied-noirs, Bernard Zimmerman, ouvrir les *guillemets* : « *Est-ce que cent ans de présence française ont eu plus d'effets qu'une tique sur le queue d'un chameau ?* » Poète président de ces nuits francophones : Léopold Sédar Senghor.

★ Du 7 au 22 mai, renseignements : 78-39-25-89.

● **EXPO 1937.** – Le Festival de Cannes a quarante ans, la Révolution *française bientôt deux cents* et l'Exposition internationale des arts et des techniques fêtera avec faste, de mai à septembre, le cinquantenaire de l'exposition de 1937. Tous les musées de la colline de Chaillot seront au centre des turbulences. Ces endroits s'ouvriront au cinéma futurin, à l'architecture des années 30, à Raoul Dufy fortement inspiré par l'électricité à la musique et au théâtre.

Lors de l'exposition de 1937, Paris découvrait la télévision, et le douanier Rousseau peignait la tour Eiffel avant qu'elle ne devienne l'antenne la plus convoitée de France.

★ De mai à septembre : cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques. Renseignements : 42-74-22-02 ou par minitel : 36-15 CAP 2.

CINÉMA

« Le Sixième Sens », de Michael Mann

La mélancolie du flic

Trente-cinq ans environ, bouclé, marié, un enfant, bien propre sur lui et agent du FBI. Pas vraiment à la retraite, plutôt retiré dans sa belle villa au bord de l'océan, car il souffre d'un syndrome mélancolique. Sa spécialité, c'est de s'identifier au crime. Du coup, il comprend les motivations les plus insensées des criminels, ce qui lui permet de les détecter, de les arrêter. Mais bien sûr, il n'en sort pas indemne. Il a joué avec des forces obscures, et il lui en est resté un accablement tenace, une expression amère. Ses yeux sont tristes, il ne sourit jamais. A force de plonger dans les bas-fonds de l'âme, n'a-t-il pas éveillé en lui des pulsions destructrices ? C'est une question qui se pose beaucoup ces dernières années dans le cinépolar. Flic névrosé, c'est plus chic que flic corrompu.

Donc le héros du film de Michael Mann, *la Sixième Sens* (Prix de la critique au Festival de Cognac), a pris un congé sabbatique. Mais comme un Jack l'Eventreur est en train de faire des siennes, son sens civique prend le dessus. Malgré les angoisses de sa femme, il part à la chasse, aidé de son flair, et muni d'une minicassette sur laquelle il enregistre au fur et à mesure le fruit de ses investigations intuitives.

De son côté, le Jack l'Eventreur, pauvre type au physique ingrat, manque de s'amender grâce à la rencontre d'une photographe sourde et muette, qui semble bien être sa première expérience sexuelle. Seulement il la surprend en train de faire l'aimable avec un autre homme... Bref, nous ne serons pas privés du jeu gendarme et voleur, chat et souris, courses-poursuites, explosions, et même torche vivante, menaces sur la famille du flic, le tout en images bien léchées, en musiques attendues, sur un rythme qui ne faiblit pas, mais n'emmène nulle part.

COLETTE GODARD.

« Duo pour une soliste », d'Andreï Konchalovski

Les cordes du psychanalyste

Alors qu'elle prépare un concert au Royal Albert Hall de Londres, la violoniste virtuose Stéphanie Anderson (Julie Andrews) perd le contrôle de ses doigts. Elle va savoir qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaques. On n'échappe pas à cette maladie, mais il y a peut-être un moyen de l'accepter. Stéphanie va consulter un psychiatre, le docteur Feldman (Max von Sydow). Le traitement l'amène à explorer son passé, à se poser des questions sur ses rapports avec son mari, le compositeur David Cornwallis (Alan Bates) et les gens de son entourage, dont son élève Constantin Kassanis (Rupert Everett).

Comme dans *That's Life (C'est la vie)*, de Blake-Edwards (*le Monde* du 23 avril), Julie Andrews affronte une épreuve qui met en jeu son existence, un métier artistique dont elle est fière et sa situation affective. D'un cancer possible à une réelle sclérose en plaques, la puissance émotive du sujet devrait être la même. Or on croit moins au malheur de Stéphanie Anderson qu'à celui de Gillian Fairchild, bien que Julie Andrews, digne et douloureuse, tienne le rôle dans la sobriété et sans effets de mouchoir.

Si véridique qu'elle puisse se montrer, elle n'échappe pourtant pas aux pièges d'un scénario tiré d'une pièce de théâtre de Tom Kempiski (jouée à Paris par Anny Duperey et Raymond Gérôme) qui ne fait pas de virtuosité sur les cordes tendues à se rompre de la psychanalyse.

Plus porté vers la description des états d'âme à la slave, Andreï Konchalovski, poursuivant sa carrière néo-hollywoodienne, s'empêtre dans les conventions du mélodrame à maladie incurable, dont, autrefois, un Douglas Sirk aurait aisément triomphé.

Alan Bates est forcément un mari alcoolique et infidèle, Rupert Everett un très, très séduisant trompe-l'œil préférant l'argent à l'extase de l'art. Reste le thème mal traité mais cruel de la maladie ressentie comme insupportable par les bien-portants.

JACQUES SICLIER.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SEPTIÈME SALLE. Atalante (46-06-11-90), 21 h.
SUITE IRLANDAISE. Poche Montparnasse (45-48-92-97), 19 h.
MONTE-CRISTO. Halle Villette (42-49-30-80), 21 h.
LA FAMILLE HERNANDEZ. Gymnase (42-46-74-79), 20 h 30.
LES PETITES FILLES MODÈLES. Ranelagh (42-88-64-44), 20 h 30.
WIEN 38. Espace Marais (42-71-10-19), 22 h 30.
ENDIVES ET MISÉRICORDE. Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. à 20 h 30 : Spectacle du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Gifts ; Rêves glacés.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 14 h 30 : les Femmes savantes.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : Musique au présent sam. à 20 h 30 : Improvisation-écriture par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. Yves Prin.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) (sam.), à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. à 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Grasult.
TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 ; Dim. à 15 h et 20 h 30 : Le partage de midi. Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : l'Aventure de Madame Muir, de Mankiewicz (v.o.) ; Blade Runner, de R. Scott (v.o.)
BEAUBOURG (42-77-12-33) cinéma-vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique cinémathèque : Vidéo-information : à 13 h, La mort en Californie, de J.-P. Ferbus, et D. Garny ; à 16 h, Haroun Tazieff : La Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; à 19 h : Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, M. Gomez ; Vidéo-musique : à 13 h : Gloriana, de Britten ; à 16 h : Les hauteurs du Machu Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h : Cosi fan tutte, de Mozart ; IRCAM : dim. à 18 h 30, sam. et lun. à 20 h 30 : Dixième anniversaire.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : sam. (dern.), à 20 h 30 : Malraux, ou la métamorphose des dieux.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : Pina Bausch ; Tanztheater de Wuppertal : mar. à 20 h 30 : Gebirge ; mer., ven., sam. à 20 h 30, dim. à 14 h 30 : Kontakthof.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; lun. à 19 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), relâche jusqu'au 11 mai.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes. Dern. le 25.
ANTOINE (42-08-77-71) sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70) sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : Zaï ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ? Dern. le 26.
ARLEQUIN (45-89-43-22) sam. 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) sam. 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.
ATALANTE (46-06-11-90) sam. 21 h, dim. 17 h : la Septième salle.
ATELIER (46-06-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) sam. 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30 : A. Wobbler.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) sam. 21 h : le Temps... Fou, dern. le 25.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie sam. 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado, à partir du 28. Resserre sam. 20 h 30 : Credo, à partir du 28.
CITHEA (43-57-99-26) 20 h 30, le 25 à 20 h 30 et 22 h 15 : Les Bonnes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.
DÉCHARGEURS (42-26-47-77) sam. 22 h 15, dim. 19 h : Verdun-Plage ; sam. 17 h et 20 h : Nos hommages miss Emily.
DIX HEURES (42-64-35-90) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 30 : Le Complexe de la carotte.
18-THÉÂTRE (42-26-47-47) sam. 20 h 30, dim. 16 h : The show must go on. Dern. le 26.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) sam. 21 h : Les trains sans gare.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) sam. 20 h 30, dim. 17 h : Juliette ou la Misérable.
ESSAÏON (42-78-46-42) sam. 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; 21 h : Le sourire est sous la pluie. II. sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.
FONTAINE (48-74-74-40) sam. 17 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.
GALERIE 55 (43-26-63-51) sam. 21 h : Master Harold and the Boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam. 20 h 15 : Paller de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) sam. 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80) sam. 21 h, dim. 16 h : Monte-Cristo.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam. 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; sam. 21 h : Fleurs de papier.
GYMNASE (42-46-79-79) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.
HUCHETTE (43-26-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements. Dern. le 25.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. dim. I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE (42-65-67-09) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone.
MARAIS (42-78-03-53) sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80) sam. 22 h : L'escargot.
MARIGNY (42-56-04-41) sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle (42-25-20-74) sam. 21 h, dim. 15 h : la Galipette. Dern. le 26.
MATHURINS (42-65-90-00) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
MICHEL (42-65-35-02) sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le Bien-Aimé.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille ; sam. 19 h, dim. 18 h 30 : Suite irlandaise.
POTINIÈRE (42-61-44-16) sam. 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44) sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.
TAC STUDIO (43-73-74-47) sam. 20 h : la Double Inconstance.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47) sam. 20 h 30 : l'Otage.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) sam. 20 h 30, dim. 15 h : A pied.
TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36) sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement. Dern. le 26.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 25 à 20 h 30, le 26 à 15 h : Mon Faust. Petite salle, sam. 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache. Dern. le 25.
TOURTOUR (48-87-82-48) sam. 20 h 30 : le Préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam. 20 h 30 : l'Anniversaire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.
DEUX-ÂNES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est la bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 25 à 22 h 30 : Cabaret Rive, Rite Rythme.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 25 : L. Santala.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Ballet Moïsseiev. Dern. le 26.

Le Monde sur minitel
MESSAGES
Pour écrire au *Monde*. Pour dialoguer. Pour réagir.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes.
Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Samedi 25 - Dimanche 26 avril

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30, Dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.
MOGADOR (42-85-28-80) (sam., dim.) 20 h 30 : Cabaret.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), sam. 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.
CITHEA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : M. Egrin.
ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)
LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 22 h : J. Quer.
OLYMPIA (47-42-25-49), le 25 à 20 h 30, le 26 à 18 h 30 : A. Rodrigues.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), sam. 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet ; dim. à 15 h 30 : D. Kirwayo.

Les concerts

SAMEDI 25 AVRIL

Lucernaire, 18 h 30 : Quatuor de Jean (Mozart, Haydn, Reicha...)
Eglise St-Merri, 21 h : Horizons sonores XXI.
18-Théâtre, 16 h 30 : P. Cadena (Cimarosa, Lauro, Barrios...).

DIMANCHE 26 AVRIL

Eglise Saint-Merri, 16 h : G. et R. Picavet (Chopin, Schubert, Bizet...).
Th. du Rond-Point, 11 h : B.-L.Gelber. (Mozart, Schumann, Liszt).
Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : B. Pety (Bach, Vierne, Dupré).
Eglise St-Gabriel, 15 h 45 : J. Lecointre, M. Estellet-Brun (Bach, Telemann, Franck...).
Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 17 h : H. et M. Morioka (Bach, Couperin).
Eglise des Billettes, 10 h : V. Rougier (Buxtehude, Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 25 AVRIL

15 h, Adieu chérie, de R. Bernard ; 17 h 15, Annette et la dame blonde, de J. Dreville ; 19 h, les Cadets de l'Océan, de J. Dreville ; 21 h, l'Homme à femmes, de B. Edwards.

DIMANCHE 26 AVRIL

15 h, le Camion, de M. Duras ; 17 h, les Affaires sont les affaires, de J. Dreville ; 19 h, les Roquevillard, de J. Dreville ; 21 h, Mickl et Maude, de B. Edwards.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 25 AVRIL

15 h, Joyeux Fantômes, de A. Pietrangeli ; 17 h, Capitaine Morgan, de A. Toth ; 19 h 10, Pourquoi pas !, de C. Serreau ; 21 h 10, Des enfants gâtés, de B. Tavernier.

DIMANCHE 26 AVRIL

15 h, Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 17 h, les Mille et Une Nuit, de M. Bava ; 19 h 10, le Matelot 512, de R. Allio ; 21 h 10, les Iles, de I. Azimi.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

SAMEDI 25 AVRIL

14 h 30, Joanna Francesa, de C. Diegues ; 17 h 30, Tudo Bem, d'A. Jabor ; 20 h 30, Memorias do Carcere, de N. Pereira dos Santos.

DIMANCHE 26 AVRIL

14 h 30, Mcouw, de M. Magalhaes ; Na Estrada da Vida, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Eu Te Amo, d'A. Jabor ; 20 h 30, Sao Bernardo (1972), de L. Hirszman.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FROID COMME LA MORT (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
KING KONG 2 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'À SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 13e (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Les séances spéciales

AFTERS HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 05.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven., lun. 21 h, dim. 18 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 45, 20 h + ven. 0 h 15.
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 12 h 20.
HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 22 h, dim. 22 h 20.
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 15.
MISS MONA (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), mar. 15 h 40.
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'À SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 18 h 40.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam. 14 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., sam., lun. 21 h, ven., mar. 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES CLOWNS DE DIEU. Film français de Jean Schmidt. Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DERNIER ÉTÉ À TANGER. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DUO POUR UN SOLISTE. Film franco-américain d'Andrei Konchalovski. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE L'AIR. Film japonais de Shomei Imamura. V.o. : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LE SIXIÈME SENS. Film américain de Michael Mann. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 2e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
THAT'S LIFE. Film américain de Blake Edwards. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-49-39-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 AVRIL

« Hôtels du Marais » (nord), 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).
« La crypte archéologique », 14 h 30, entrée de la crypte sur le parvis de Notre-Dame (E. Romann).
« Musée Picasso à l'hôtel Salé », 12 h 30, 5, rue de Thorigny, à la caisse (Approche de l'art).
« Appartements royaux du Louvre », 14 heures, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).
« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, place Saint-Michel (Flâneries).
« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).
« Les réserves du département des peintures au Louvre », 14 h 30, musée du Louvre, 36, quai du Louvre (Arcus).
« Les appartements privés d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).
« Promenade parisienne de la villa des Arts à la Cité des fleurs », 10 h 30, 2, avenue de Saint-Ouen (Vincent de Langlade).
« Une heure au cimetière Montmartre », 14 h 30 et 16 heures, devant le 16, avenue Rachel (V. de Langlade).
« Les superbes salons dix-septième de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités de Paris).
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).
« Découvrir l'Unesco », 14 h 30, 1, place Fontenoy (Paris et son histoire).
« Istanbul, lumières sur la ville », 15 heures, Ecole des beaux arts, 14, rue Bonaparte (Paris et son histoire).
« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

CONFÉRENCES

Palais des Congrès, salon Concorde, 20 h 30 : « Réflexion sur la conjoncture monétaire internationale » (Jean Dromer).
3, rue Rousselet, 14 h 30 : « L'art naïf et le surréalisme » ; 19 heures : « Raphaël au Vatican ».
Verrières-le-Buisson, salle des fêtes, 14 h 15 : « Le secret de Ronsard » (Jeanne Bourin).
1, rue Richard, Versailles, 14 h 30 : « La médecine sous l'Ancien Régime » (F. Roidot).

هكذا عن الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU

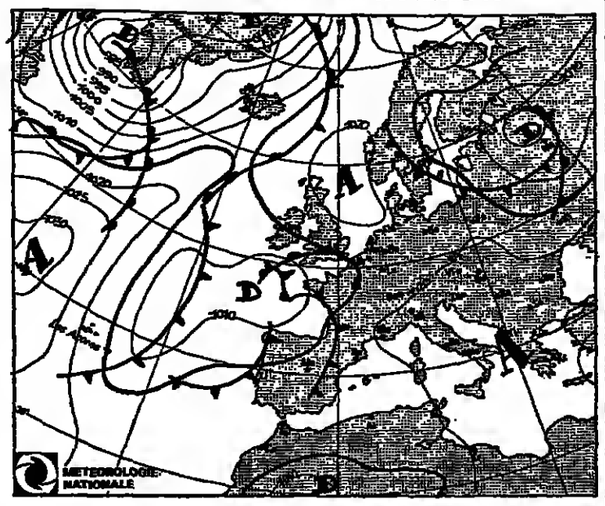

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL A 0 HEURE TU

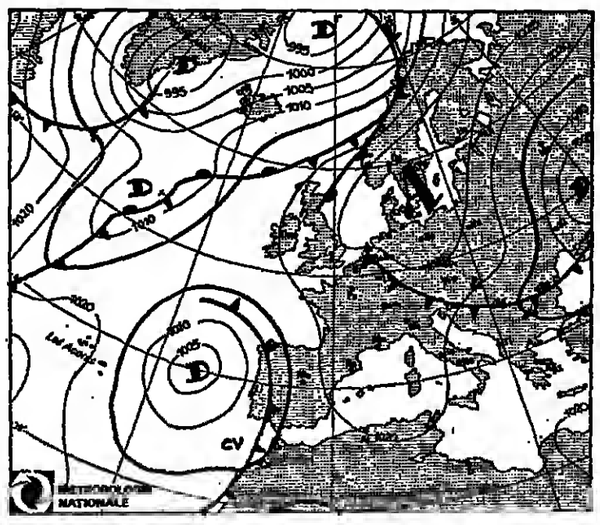

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 avril à 0 heure et *le dimanche 26 avril à 24 heures.*

L'épisode pluvio-orageux, concernant la France, samedi, s'évacuera en cours de journée, pour ne concerner dimanche que les régions de l'Est. Après son passage, les températures seront en baisse et le temps deviendra plus variable. Dès dimanche après-midi, on retrouvera un flux de sud sur le Sud-Ouest avec l'arrivée de nouvelles masses d'air chaud.

Dimanche : les pluies orageuses évacueront les régions du Nord au Nord-Est et aux Alpes. Le ciel restera très nuageux avec dans la matinée des ondées orageuses. Des éclaircies se développeront dans l'après-midi. Des orages isolés éclateront encore dans la soirée sur les Alpes.

De la Normandie au Bassin parisien et au Massif Central, le ciel restera très nuageux. De rares éclaircies apparaîtront dans l'après-midi.

Sur le reste du pays, le début de matinée sera brumeux avec localement des bancs de brouillard. Après leur dissipation, la journée sera assez bien ensoleillée.

Les températures minimales iront de 7 à 10 degrés de nord au sud. Les maximales seront comprises entre 16 et 19 degrés dans le Nord, entre 19 et 23 degrés dans le Sud.

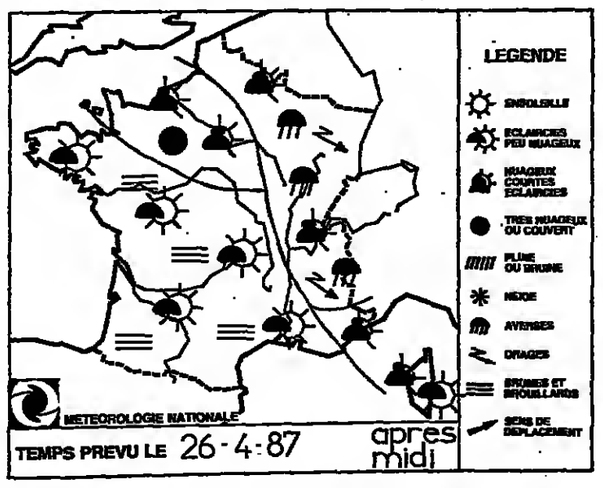

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-4 à 6 h TU et le 25-4-1987 à 6 h TU — le 25-4-1987

FRANCE				TOURS	23	10	P	LOS ANGELES	21	14	D
AJACCIO	21	7	C	TOULOUSE	19	11	C	LUXEMBOURG	22	10	D
BIARRITZ	21	13	D	POINTE-A-P.	33	26	D	MADRID	17	7	D
BORDEAUX	19	10	P	**ETRANGER**				MARRAKECH	27	14	D
BOURGES	23	10	A	ALGER	33	12	N	MEXICO	26	10	P
BREST	20	11	P	AMSTERDAM	22	9	D	MILAN	21	9	N
CAEN	23	13	P	ATHÈNES	16	6	D	MONTRÉAL	15	3	D
CHERBOURG	18	10	P	BANGKOK	38	27	C	MOSCOU	4	3	C
CLERMONT-FERR.	24	10	P	BARCELONE	19	14	C	NAIROBI	27	17	C
DIJON	23	9	C	BELGRADE	18	6	D	NEW-YORK	14	8	P
GRENOBLE S-M-H	25	10	P	BERLIN	21	7	N	OSLO	16	4	C
LILLE	25	12	D	BRUXELLES	24	11	D	PALMA-DE-MAL.	22	9	N
LIMOGES	20	9	C	LE CAIRE	25	17	D	PÉKIN	15	7	D
LYON	22	10	P	COPENHAGUE	17	3	N	RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
MARSEILLE-MAR.	21	13	N	DAKAR	28	22	D	ROME	18	7	B
NANCY	24	7	D	DELHI	37	23	D	SINGAPOUR	28	26	C
NANTES	21	10	N	DJERBA	21	14	D	STOCKHOLM	15	6	P
NICE	18	13	N	GENÈVE	22	11	C	SYDNEY	22	13	D
PARIS-MONTS.	25	15	C	HONGKONG	29	25	N	TOKYO	22	12	N
PAU	19	9	N	ISTANBUL	11	3	N	TUNIS	21	13	N
PERPIGNAN	20	13	C	JÉRUSALEM	23	9	P	VARSOVIE	9	8	N
RENNES	22	12	P	LISBONNE	18	12	P	VENISE	16	7	D
ST-ÉTIENNE	22	10	P	LONDRES	22	10	N	VIENNE	15	5	D
STRASBOURG	23	6	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

● **BOURSES : Etats-Unis.** — The American College in Paris, l'université américaine de Paris, offre *deux bourses à des étudiants de terminale de nationalité française.* Bon niveau d'anglais essentiel pour un cycle d'études de quatre ans commençant en septembre 1887. Diplôme de Bachelor of Arts (BA) en économie internationale, gestion internationale, histoire de l'art, *études françaises, études culturelles* européennes, littérature comparée, sciences politiques ; diplôme de Bachelor of Science (BS) en informatique.

★ Renseignements et dossier d'inscription avant le 31 juillet : The American College in Paris, bureau des admissions, 165, *rue de l'Université*, 75007 Paris. Tél. : 45-55-91-73.

La fondation privée Eisenhower (Philadelphie, Etats-Unis) propose à une Française ou à un Français de passer dix semaines aux Etats-Unis durant le printemps 1988 pour enquêter dans le domaine de son *choix sur le thème suivant : « La* modernisation de la société dans ses dimensions technologiques, culturelles et sociologiques ». Toutes les dépenses sont prises en charge par la fondation. Le candidat peut appartenir au secteur privé ou au secteur public, il doit avoir entre trente-cinq et cinquante ans, être d'excellent niveau et bien parler l'anglais.

★ Écrire à Marcia Grant, ambassade des Etats-Unis, relations culturelles, 2, rue Saint-Florentin, 75042 Paris Cedex 01.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4471

HORIZONTALEMENT

I. Pour la faire, on prend parfois des gants. Gagnée par celui qui sait bien semer. — II. Mauvais esprit. Un homme qui fait de l'effet. — III. Est bon pour la corde. Terme de tennis. Pronom. — IV. Conjonction. N'a pas un grand lit. Evoque un joli teint. Mauvais pli. — V. Petite bête. Parfum de cuisine. — VI. C'est grâce à eux si on a bonne mine. Mot d'enfant. — VII. Plus qu'une chambre. Bien ennuyé. Qui n'est donc plus coulant. — VIII. Complet quand il y a trois pièces. Participe. — IX. Poème. Passe à Munich. Qui peut flutter. — X. Recherché par l'enquêteur. En France. Fleuve côtier. — XI. Pas courtes. Ne représente qu'un petit effort. — XII. La moitié de rien. A la mode. Sur gages, n'avance pas beaucoup. — XIII. Devient plus difficile quand le froid a duré très longtemps. — XIV. Pas brillant. Reste parfois dans le fond. Battu. — XV. Un mot de fils. Transpire. Soutirées.

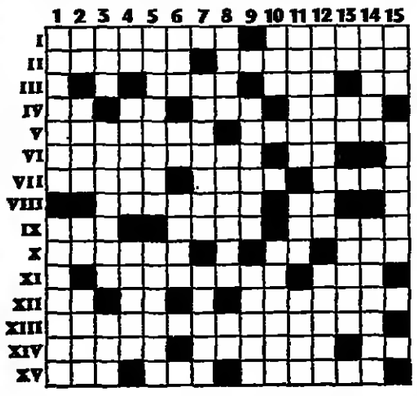

VERTICALEMENT

1. Dans leurs fonds, on trouve parfois un peu de liquide. Est parfois appelée chérie. — 2. Pronom. Paresseux. Son jour est férié. Physicien français. — 3. Mot qui fait venir le berger. Une destruction volontaire. Vient parfois du cœur. — 4. Déchiffré. Le bon côté des choses. Forme une saillie. — 5. Peuvent être assimilées à des exécutions sommaires. Blanches quand on n'y voit rien. — 6. Semblable. Pilote de ligne. Possessif. — 7. Ville de Belgique. Quand il est parfait, on peut espérer ne pas le payer. — 8. Pour soutenir. Pour un phénix, est en rapport avec le plumage. Mesure. — 9. Travailler en passant. Il en est une dont on en a plein le dos. — 10. Tient à l'œil. Autre nom pour Jacob. — 11. Deux cantons dans l'eau. Sont devenus très collants. Pour celui qui veut ménager sa monture. — 12. Le dernier avertissement. Allongé. — 13. Ile. Partie de dames. Fait partie des affaires étrangères. — 14. Pourra devenir une étoile. Sont fermées par un cordon. — 15. Une grosse tranche. Mettre beaucoup de sauce.

Solution du problème n° 4470

Horizontalement

I. Camelot. — II. Agit. Et. — III. Laryngite. — IV. AM. In. — V. Indolence. — VI. Géole. Ore. — VII. Rosace. — VIII. An. Galets. — IX. Pari. Enée. — X. Débat. — XI. Eta. Us. II.

Verticalement

1. Calligraphe. — 2. Aga. Ne. Na. — 3. Mirador. RDA. — 4. Etymologie. — 5. Lésa. Bu. — 6. Orgie. Aléas. — 7. Innocent. — 8. Et. Crête. — 9. Etêtée. Seul.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Nison et Serge ANDRIEU
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Thamar,

le 29 mars 1987.

Komlossy utca 36,
4032 Debrecen (Hongrie).

Décès

— Mme René Bénichou,
née Jeanne Colin,
M. Jean-Guy Bénichou
et ses enfants,
Sophie et Elodie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BÉNICHOU,
directeur honoraire du bureau Veritas,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur ECL,

survenu subitement à Nice le 19 avril 1987, *à l'âge de quatre-vingt-un ans.*

Les obsèques ont eu lieu le 23 avril 1987, dans l'intimité, au cimetière d'Asnières-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Charmilles,
17, boulevard Delfino,
06300 Nice.
15, rue E.-Agier,
92600 Asnières-sur-Seine.

— *Le Père provincial des dominicains* de la Province de France,
Le couvent Saint-Etienne de Jérusalem,
L'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem,
Les Frères dominicains de la Province de France,
Et sa famille
font part du décès de

Frère Pierre (Maurice) BENOIT,
ancien directeur de l'Ecole biblique,
membre
de la *Commission biblique pontificale,*

survenu à Jérusalem le 23 avril 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 avril, à 11 heures, au couvent Saint-Etienne de Jérusalem.

— M. Pierre Brandeau,
son époux,
Mme Hélène Piquard,
sa sœur,
M. Michel Brandeau,
M. et Mme Sotelo,
M. et Mme Petit,
ses enfants,
Marie, Elena et Inès,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne BRAUDEAU,
née Garnier,

le 23 avril 1987, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le samedi 25 avril, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Royan.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés (avec justificatif)	60 F
Communications diverses	72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Renz. : 42-47-95-03.

— Mme Emile Fromy,
M. et Mme Xavier Fromy,
M. et Mme Georges Bezine,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile FROMY,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur ès sciences,
ingénieur ESE et ESME,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 22 avril 1987, à Paris, dans *sa quatre-vingt-neuvième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

76, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Mme Jean Garachon,
née Leroux,
Michel Garachon, Agnès Nassery
et leur fille Valérie
Les familles Garachon, Vieuchange, Leduc, Nassery, Leikine, *Zeitfogel,* Bourgeois
Et tous ses amis
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean GARACHON,
chevalier de l'ordre national de Mérite,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu le 15 avril 1987 à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service religieux a eu lieu en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris, et l'inhumation dans le cimetière de Nevers.

Que soit rappelé le souvenir de

Germaine GARACHON,
née Vieuchange,

sa première épouse,
décédée en 1956.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de Colonel-Moll,
75017 Paris.
1, place du Pas-de-Saint-Cloud,
92210 Saint-Cloud.

— Me Raymond Hazan,
son mari,
Jocelyne et André de Pass,
sa fille et son gendre,
Laurent et Anne de Pass,
ses petits-enfants,
M. et Mme Michael Adda,
M. Robin Adda,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane HAZAN,
née Adda.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 avril 1987, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse, porte principale.

39, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
16, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

— Jean-Pierre LARUY

a quitté les siens le 23 avril 1987.

L'inhumation aura lieu le lundi 27 avril à 16 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Jacques LE CHEVALLIER,
peintre verrier,
graveur,
dessinateur
et créateur d'objets d'art

est mort le jeudi 23 avril,
il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

[Spécialiste du vitrail, il travaille notamment avec l'architecte Robert Mallet-Stevens, pour qui il conçut l'ensemble de ses vitraux blancs. Il crée à la même époque (1930) une série de luminaires de métal avec René Koechlin. Puis décore plusieurs pavillons de l'Exposition de 1937. En 1946, il ouvre à Fontenay-aux-Roses son atelier personnel de vitrail, assure la direction du *Centre d'art sacré et enseigne* la technique et l'art du vitrail à l'école des Beaux-Arts. De son atelier sortiront les vitraux de plus de cent églises dont Notre-Dame de Paris, Angers, Beauvais et Trèves.]

— Mme Gunter Nagel,
M. Gerhard Nagel,
M. et Mme Jean Mantz
et Sandrine,
Et les familles parentes et alliées
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Gunter NAGEL,
directeur adjoint
au Conseil de l'Europe,

son très cher époux,
leur regretté père, beau-père, grand-père, gendre, beau-frère, oncle, cousin et parent,

survenu le 20 avril 1987, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse a *eu lieu en* l'église catholique Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.

6, impasse des Lavandes,
67000 Strasbourg-Robertau.

— Gisèle Salou
Et son fils Jean-Michel
ont la douleur de faire part du décès de

Michel SALOU,

époux et père,

dont l'incinération aura lieu le mercredi 29 avril à 15 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

— *Christine et Denis Poulet,*
Agnès Pointeau,
Marianne, Dominique, Florence et Bernard Laygues,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne SCHWYTER,

leur mère, grand-mère et belle-mère d'adoption,

survenu le 13 avril 1987.

Au terme de quatre-vingt-quatorze ans d'une vie bien remplie, elle a quitté cette terre entourée de l'affection des siens.

Il lui a été dit adieu lors d'un service religieux, le vendredi 17 avril à 11 heures, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la rue de Calais à Argenteuil.

M. et Mme Poulet-Laygues,
30, boulevard de la Résistance,
95100 Argenteuil.

Anniversaires

— Il y a trois ans

William « Count » BASIE

était rappelé au Grand Orchestre Eternel. Ceux qui ont dansé, pleuré et aimé sur sa musique sont invités à la nostalgie.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mercredi 29 avril, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, pour le repos de l'âme de

Mme Pierre Charles-LORILLEUX,
née Madeleine Drouet,

décédée le 14 avril 1987, dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de
M. et Mme Vincent Morane,
M. et Mme Gérard Thillaye du Boullay,
Du professeur et Mme Didier-Jacques Duché,
M. et Mme Raymond Inbona,
Mme Marie-Hélène Lorilleux-Bériot,
M. et Mme Gilles Pierson
ses enfants,
De ses trente-quatre petits-enfants
Et de ses cinquante-huit arrière-petits-enfants.

72, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

Communications diverses

— Groupe d'études en sciences sociales de l'information, 27 avril : Industries de l'information et filière informationnelle. Nezih Dincbudak (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe-IDATE) : « L'économie des industries de l'information électronique : structure et dynamique des coûts, barrières à l'entrée, organisation technique de la filière informationnelle. Marché actuel et barrières au développement. » De 13 h 45, à 16 heures, salle 524, Maison des Sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Soutenances de thèses

— Université René-Descarte-Paris-V, mardi 28 avril, à 9 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin à Paris-5e, Mlle Faouzia Draoua : « L'étudiante algéroise face au mariage. L'épanouissement personnel compromis. L'épanouissement personnel par le compromis. »

— Université René-Descarte-Paris-V, jeudi 30 avril, à 8 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin à Paris-5e, Mme Mochiri Mabchide, épouse Mirzad : « Néologismes persans dans le lexique scientifique. »

Le Monde dossiers et documents
AVRIL 1987
LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ
DEUX DOSSIERS
LA PROCRÉATION ARTIFICIELLE
L'IMMIGRATION EN EUROPE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Le Monde
REGIONS

AQUITAINE

Les projets de l'industrie

La première conférence Aquitaine sur l'investissement et l'aménagement du territoire a été organisée le mois dernier à Bordeaux, sur l'initiative de Jacques Chaban-Delmas, président de la région, et de Jacques Valade, vice-président régional et ministre délégué à la recherche et aux universités. Les patrons des groupes installés en Aquitaine (Aérospatiale, ELF-Aquitaine, IBM, Souy) et une dizaine de sociétés régionales performantes ont participé à cette opération.

L'objectif affiché des débats était de *« confronter les stratégies des grands groupes industriels et des PMI avec celles de la région dont l'une des missions principales est d'agir en faveur du développement économique »*.

Quelques créations originales ont été annoncées. Ainsi, la Société européenne de propulsion va s'associer au CNRS et à l'université de Bordeaux pour créer un laboratoire mixte sur la recherche et la caractérisation des matériaux composites. La Société d'études et de recherche sur le comportement et le vieillissement accéléré des matériaux (SERCOVAM) s'implante dans la région bordelaise en septembre 1987.

Jacques Chaban-Delmas a annoncé le futur transfert en Gironde du service informatique de la direction financière des postes. L'affaire, qui se jouait à l'origine entre Toulouse et Bordeaux, devrait se traduire par la décentralisation de trois cent cinquante emplois en 1988.

Fausse truffe

Les deux dirigeants d'une petite entreprise de Saint-Romain-Saint-Clément (Dordogne) ont réussi à mettre au point une truffe artificielle, qui, selon eux et plusieurs dégustateurs, a l'aspect, l'arôme et le goût de la truffe naturelle.

Eugène et Pierre Parise, deux frères, qui ont travaillé auparavant à l'institut Pasteur à Lyon – mais pas dans le domaine de la recherche, – ont mis six mois pour arriver, avec l'aide de membres de cet institut et du CNRS, à reconstituer, à partir d'éléments naturels et d'un arôme qu'ils ont créé, ce produit auquel ils ont donné le nom de « truffine ». Ils attendent maintenant l'agrément des services vétérinaires pour le commercialiser.

Selon Eugène Parise, dès que cette autorisation sera obtenue, ils pourront fabriquer 5 à 6 tonnes de truffine dans les quinze jours et tablent sur une production de 200 à 300 tonnes par an qui seraient vendues aux environs de 500 F à 600 F le kilo, alors que la truffe naturelle s'est négociée cette année au marché de Périgueux aux alentours de 3 000 F le kilo.

Eugène et Pierre Parise dirigent une entreprise employant une dizaine de personnes qui s'occupait jusqu'à présent du négoce de la truffe naturelle et de la mise en conserve de produits traditionnels du Périgord.

BRETAGNE

Lannion après la crise

Le « triangle noir » du Trégor veut redorer son image : après les jours sombres de la crise de la téléphonie, Lannion croit en l'avenir et à un nouveau développement. C'est le thème de la campagne étalée sur plusieurs années que son maire, Yves Nédelec, vient de lancer en faisant valoir, en France et à l'étranger, les atouts du Trégor : le gisement de « matière grise » du Centre national d'études des télécommunications (1 500 personnes) et les centres de recherches avoisinants, les créations nouvelles de PME, les formations supérieures offertes, sans oublier la beauté de l'environnement.

Dans le Trégor proprement dit, l'hémorragie des groupes industriels de la téléphonie paraît stoppée. A la pointe sud du « triangle », en revanche, Guingamp s'attend à de nouvelles saignées. Les promesses de maintien d'emplois faites par la CGE et Alcatel n'ont pas été tenues, mais les primes au départ ou à la création d'emplois ont favorisé la naissance de petites PME.

Par une charte signée entre la Ville et les entreprises, Lannion veut créer un réseau d'accueil aux nouvelles sociétés. Pépinière, nurserie d'entreprise, société d'économie mixte locale d'investissement, projets de salons, appels du pied à l'étranger : Lannion veut se donner les moyens de surmonter la crise.

CENTRE

Des tziganes à Hommes

La mission évangélique tzigane va quitter son domaine d'Ennordres dans le Cher pour gagner les cent dix-huit hectares du château de Hommes (Indre-et-Loire). Rattachée à la Fédération protestante de France, elle y remplira sa mission : former les prédicateurs pour ses 50 000 fidèles tziganes de France et assurer une permanence administrative pour une communauté qui comprend quatre grandes tribus : les manouches, les roms, les yenniehs et les gitans.

Le château sera occupé en permanence par quelques personnes mais la population du village de 673 habitants redoute l'arrivée en août 1988 de 25 000 tziganes pour la convention mondiale.

Tours sans séminaire

Ce n'est pas la conséquence d'une accélération de la baisse des vocations mais le fait est là : l'archevêque de Tours, Mgr Honoré, a dû vendre les bâtiments du grand séminaire de Tours, qui vont être transformés en une maison de retraite de luxe.

En fait, le séminaire du diocèse ne servait plus depuis 1970 que de lieu d'accueil pour les jeunes désireux de réfléchir à leur vocation. Et l'infrastructure de l'immeuble était devenue trop lourde à gérer. Sur 270 prêtres, 17 avaient dit non à la vente. Mais l'archevêque souligne que les négociations ont porté sur la qualité des repreneurs.

En clair, il fallait prévenir le risque, par un mécanisme purement juridique, que le grand séminaire ne tombe entre les mains des traditionalistes de Mgr Lefebvre. Les douze séminaristes en formation du diocèse de Tours vont à Orléans. L'archevêque constate avec ce chiffre *« un regain d'intérêt par rapport à un passé récent »*. Avec ou sans séminaire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le produit « tourisme »

Pour éviter la dispersion des efforts, le comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales, qui fut le premier créé en France, il y a trente-sept ans, en 1950, a réussi à regrouper huit organismes divers pour conduire des actions conjuguées tourisme-produits : le conseil général, la ville de Perpignan, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'association Prestige du Roussillon, le Comité interprofessionnel des vins doux naturels, le groupement d'intérêts professionnels des Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon-Villages, l'Union des offices de tourisme et syndicats d'initiative. Le comité départemental du tourisme assurera la coordination générale.

Cette entente et ce cofinancement de tous les documents est, pour ses promoteurs, une opération unique à ce jour.

Le département des Pyrénées-Orientales offre aux touristes 300 000 lits. Sur les 35 millions de visiteurs en France, il en a retenu 2 millions. Son chiffre d'affaires touristiques est de l'ordre de 4 milliards de francs, selon les chiffres du comité départemental. Par comparaison, celui de l'agriculture est de 3 milliards.

BASSE-NORMANDIE

Théâtre à Hérouville

Hérouville-Saint-Clair, dans le Calvados, a désormais son théâtre. Ce théâtre, c'est le dernier acte d'une pièce commencée le 20 novembre 1963 lorsque fut posée la première pierre de la ZUP d'Hérouville, tout près de Caen. ZUP qui est aujourd'hui devenue une véritable ville avec ses 27 000 habitants. Jumelle de Caen, la capitale, pour loger les Normands de la croissance industrielle des années 60. Rivale parfois pour l'implantation des grands équipements départementaux.

Intégré au projet architectural d'Eugène Lesenay, qui a conçu le centre-ville comme une « citadelle douce », le théâtre dont la capacité d'accueil est de sept cents places a été réalisé par un groupement d'entreprises régionales. Il est placé sous la responsabilité de la Comédie de Caen, centre dramatique national de Normandie. Ses promoteurs veulent en faire *« une sorte de prototype dans le paysage culturel français »* avec une ouverture sur d'autres formes d'arts.

C'est le *Titus Andronicus* de Shakespeare, mis en scène par Michel Dubois, directeur du CDN, qui a officiellement inauguré la saison théâtrale à Hérouville, avant d'être présenté à Chaillot.

LORRAINE

Connaître l'arbre

La Lorraine possède désormais à Nancy un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) de biologie forestière. Ce GIS rassemble dix-huit laboratoires de recherche basés à Nancy, dans sa périphérie, à Vandœuvre et à Champenoux, où se trouve le Centre national de recherche forestière.

Le groupement a pour but de favoriser et de coordonner les recherches fondamentales et finalisées portant sur la physiologie de l'arbre et le fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Les programmes de recherche du GIS seront définis par un comité d'orientation scientifique auquel participera notamment l'Office national des forêts, le centre régional de la propriété forestière et la direction régionale de l'agriculture et de la forêt. La création du GIS, cosignée par l'Université de Nancy 1, l'École nationale du génie rural des eaux et forêts (ENGREF) de Nancy et l'INRA, permettra enfin à ses participants d'engager des démarches auprès des partenaires publics ou privés afin d'acquérir et d'utiliser des moyens en commun.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Roger Bécriaux, Jean-Louis Bemer, Alexis Bodaert, Ginette de Matha, Pascale Monnier, Jean Videau.

Coordination : Jacques-François Simon.

ILE-DE-FRANCE

Guides tucistes

Du 1er juin au 30 septembre prochains, 250 jeunes « tucistes », habillés aux couleurs de la ville de Paris, seront placés aux principaux points touristiques de la capitale pour accueillir, informer et orienter les visiteurs étrangers dans leur langue, c'est-à-dire en anglais, allemand, espagnol, italien et japonais.

Une convention vient d'être signée à cet effet entre le ministre des affaires sociales et de l'emploi, Philippe Séguin, le secrétaire d'Etat au tourisme, Jean-Jacques Descamps, le président de l'Office du tourisme de Paris, Jacques Pélissier. C'est l'Office du tourisme de Paris qui est chargé de mettre en œuvre cette opération originale avec l'appui de plusieurs « parrains » privés et publics.

L'exemple donné par la capitale pourrait être suivi par des villes de province à commencer par Epinal dont le maire est... Philippe Séguin. Ce dernier a en outre l'intention de rechercher si d'autres « tucistes » ne pourraient être employés de la même façon, par exemple, comme porteurs de bagages dans les aéroports ou les gares parisiennes.

★ Renseignements à l'Office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 47-23-81-72.

DES MUSÉES EN PLEINE RÉNOVATION

La grande mémoire des Marseillais

Au printemps dernier, cinquante mille visiteurs ont découvert en même temps la splendeur baroque de la Vieille-Charité et la plus grande exposition consacrée au surréalisme depuis la guerre *(la Planète affolée)*. Vingt-cinq mille autres ont retrouvé ces lieux à l'automne pour rendre hommage à Monticelli. Marseille, qui l'eût cru ?

Ce qui s'y passe en ce moment dans le domaine des arts plastiques dépasse le simple engouement ponctuel ou événementiel.

« Je crois, dit Germain Viatte, directeur des musées de Marseille depuis juin 1985, *que les Marseillais eux-mêmes, qui ont la nostalgie du passé de leur ville et qui sont inquiets pour ce qu'elle va devenir, peuvent, à travers leurs musées, mieux saisir la place de Marseille dans le monde, car c'est une ville qui continue à parler à l'imaginaire. »*

L'hospice de la Vieille-Charité remis à neuf.

Pour cela, il fallait ouvrir de nouveaux lieux d'expositions, donner cohérence aux collections parfois dispersées et réaliser un travail d'animation, de diffusion, d'ouverture qui fasse prendre conscience à l'extérieur mais surtout aux Marseillais eux-mêmes de la valeur de leur patrimoine artistique et de ses liens avec l'histoire de cette ville.

« Certes, beaucoup de choses avaient été faites et bien faites avant mon arrivée, précise Germain Viatte, *à Cantini pour l'art moderne, à Borely pour les antiquités égyptiennes, mais il fallait que cela se sache, que s'établissent des relations humaines et professionnelles, que les musées de Marseille s'ouvrent sur l'extérieur. »* La création d'une direction unique des musées a permis que soient regroupés tous les moyens de diffusion.

En dehors d'un travail important d'animation et d'ouverture on a voulu donner cohérence aux collections. Ainsi, tout ce qui concerne l'archéologie est ou sera regroupé au musée de l'Histoire du Centre-Bourse, dont la deuxième tranche va entrer dans une phase de réalisation, et vers laquelle vont converger toutes les collections liées à l'histoire de la ville.

Pour sa part, la Vieille-Charité, avec les 900 mètres carrés réservés aux expositions temporaires, ouverts en 1986, voit sa capacité d'accueil portée à 1 200 mètres carrés et va recevoir cette année, à l'automne, à l'occasion d'une exposition sur « L'or des pharaons », l'ensemble des collections d'archéologie méditerranéennes, jusqu'ici au château Borely qui va devenir un musée des arts décoratifs, intégrant les très belles collections de faïences du musée Cantini, auxquelles s'ajouteront les collections Zarifi (du nom de la grande famille marseillaise), qui n'avaient jamais été montrées faute de lieu d'accueil, ainsi que des meubles et le décor de la villa Luce, rachetés avant sa démolition.

Quant au musée Cantini, il affirme plus que jamais sa vocation de musée d'art contemporain grâce à un effort d'acquisition d'œuvres datées d'event les années 60 et l'entre-deux-guerres (Ernst, Masson, Arp, Magnelli), auxquelles seront joints des dépôts de l'Etat (Braque) qui soutient la politique d'acquisition.

Parallèlement se fait un gros effort sur la photo, non seulement à la Charité, où une galerie lui est ouverte, mais au musée du Vieux-Marseille, où sera présentée une reconstitution de l'atelier que Nadar avait sur la Canebière, mais encore au Musée des beaux-arts du palais Longchamp, on améliore la présentation du cabinet des dessins et pour lequel vient d'être acquis une toile de Daumier : *Don Quichotte et Sancho Pança.*

Germain Viatte forme le vœu que le fort Saint-Jean, qui renferme une extraordinaire collection d'amphores sur lesquelles veille la direction des recherches archéologiques sous-marines, devienne un jour un musée ouvert au public.

Un budget d'acquisition de 5 millions de francs annuels (1) permet de voir l'avenir avec un certain optimisme. *« On commence à nous prendre au sérieux »*, affirme Germain Viatte.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Qui s'ajoutent aux 12 millions de francs annuels de fonctionnement.

IL A FAILLI MOURIR A CALAIS

Meccano veut construire l'univers des enfants

PAS mort, le Meccano de grand-papa ! Pourtant, le célèbre jeu de construction né avec le siècle sur les docks de Liverpool dans la tête du Britannique Franck Hornby a bien failli ne pas survivre à la troisième révolution industrielle.

En 1985, General Mills, multinationale américaine, géant de la production agro-alimentaire pour enfants, qui avait racheté la marque dix ans plus tôt en se lançant dans l'industrie du jouet, faisait machine arrière. Elle décidait la fermeture de l'usine de Calais, la seule unité de production au monde depuis la fermeture en 1977 de l'usine de Liverpool et la cession de la marque Meccano, label vieillot et, à ses yeux, sans avenir.

Cette grande aventure, qui était d'une certaine façon celle du vingtième siècle, s'achevait : elle n'avait pas su prendre le pli de la civilisation des loisirs ni celui des nouvelles technologies.

C'est alors qu'entre en scène Marc Rebibo, aujourd'hui président de Meccano. Cet ancien expert-comptable parisien et ancien cadre du commerce international de l'agro-alimentaire et de métaux précieux ne connaît rien à l'industrie du jouet. Il l'avoue lui-même bien volontiers aujourd'hui. Mais, explique-t-il, *« j'étais disponible et j'avais envie de voler de mes propres ailes »*. Et puis, il sent que Meccano, c'est toute une culture qu'il n'est pas possible de laisser disparaître. Il décide alors de relever le défi. *« Ce ne fut pas facile de convaincre les banquiers que c'était jouable »*, raconte-t-il. Mais aujourd'hui l'usine de Calais, reprise avec quarante-cinq salariés, en compte plus d'une centaine ; en 1988, les ventes ont doublé et l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 37 millions de francs, dont 60 % à l'exportation. Pour 1987, l'objectif se situe entre 40 et 50 millions de francs.

Maquettes et robots

« Nous avons fait savoir que Meccano n'était pas mort », explique Marc Rebibo, à la grande satisfaction des amis de Meccano regroupés dans des clubs, notamment en Grande-Bretagne (on en compte quatorze) et en France (où le plus important, à Lyon, compte cinq cents membres). *« Et nous avons réactualisé le produit tout en restant fidèles à la culture Meccano. Il fallait réhabiliter le jeu de construction : c'était le point de passage obligé pour toute stratégie d'utilisation extensive du potentiel de la marque. »*.

Renouveler le produit, l'entreprise s'y emploie avec l'aide de l'ANVAR. Et aussi en mettant à profit son expérience didactique et de recherche. Car de tout temps Meccano a travaillé pour le monde de l'école en fournissant du matériel éducatif (principalement en Grande-Bretagne) et pour celui de la recherche pour la fabrication de maquettes (CNRS, Ponts et Chaussées, SNCF...).

Plus que de simples marchés, ces secteurs sont, en quelque sorte, des laboratoires pour le lancement de produits nouveaux. Ainsi, aujourd'hui, des robots Meccano sont-ils mis au point avec le concours de l'école normale d'Arras, tandis que l'ISEN (Institut supérieur d'électronique du Nord), à Lille, collabore à un projet de conception de modèles assistés par ordinateur. Ainsi moteurs et robots ont-ils trouvé place au côté des pièces métalliques traditionnelles dans les coffrets entièrement redessinés.

Mais la stratégie de Meccano ne s'arrête pas là. La clef du succès, espère Marc Rebibo, réside aussi dans la diversification. *« L'objectif,* explique-t-il, *est de devenir le serveur naturel du monde de l'enfant. La grande distribution n'a pas de marque propre à l'enfant. L'idée est de « décliner » sur toute une gamme de produits le label Meccano mondialement connu et lié à l'univers de l'enfant à travers le jeu... »*

Diversification ne veut pas dire dispersion. Meccano garde la totale maîtrise de la conception des nouveaux produits et de leur promotion : il s'agit de bien veiller à préserver l'image, la label Meccano. Par contre, la société ne veut pas disperser ses efforts et fait appel, pour la fabrication et la vente, aux industriels et aux distributeurs les plus performants.

Dès ce printemps, les premiers vêtements, blousons, pantalons, chaussures, apparaissent sur les rayons. A la rentrée prochaine, ce seront les crayons, les cahiers, les cartables... Pour plus tard, on pense vélos, meubles, etc.

Et toujours pour jouer à fond la carte de *« l'image Meccano »*, Marc Rebibo essaie de vendre aux distributeurs son idée de « corner » : une aire de vente spécifique à la marque, aménagée dans les grandes surfaces, où l'on trouverait tous les produits de la gamme : les vêtements, le matériel de classe, les articles de sport, les meubles... sans oublier les coffrets du jeu de construction.

JEAN-RENÉ LORE.

هكذا من الأصل

REPÈRES

Impôt sur les bénéfices privés

L'URSS publie ses barèmes

Les Soviétiques, dont les bénéfices tirés d'activités privées, autorisées à partir du 1er mai, dépasseront 8 000 roubles par an (1 rouble vaut environ 10 francs) devront payer 65 % d'impôt à l'Etat sur les revenus excédant cette somme, a annoncé M. Boris Gostev, ministre des finances de l'URSS, dans un article publié dans la *Pravda* du vendredi 24 avril. Le ministre précise le barème applicable qui sera progressif. Pour les secteurs d'activité dans lesquels la contrôle des déclarations de revenus est difficile, un système de patente annuelle sera institué : 450 roubles par an pour les entrepreneurs individuels de la construction et de la réparation, 560 roubles pour les transporteurs de passagers.

Logements

Cinq ans de réhabilitation des quartiers défavorisés

Après cinq ans d'existence, la Commission nationale pour le développement social des quartiers, présidée par M. François Geindre (maire socialiste d'Hérouville-Saint-Clair, Calvados), s'occupa de cent quarante-sept quartiers défavorisés, dont soixante-quinze devraient pouvoir *« vivre leur vie »* normalement en 1988, tandis qu'une soixantaine de nouveaux quartiers devraient être pris en charge par la commission. Les actions globales de réhabilitation du cadre bâti (quarante mille logements remis en état pour un coût de 3,5 milliards de francs), aménagements d'espaces extérieurs, prévention de la délinquance, revitalisation de la vie sociale, etc. (avec une aide de l'Etat et des collectivités locales de 2 milliards de francs), ont pour objectif d'arrêter la dégradation de ces quartiers nés dans les années 60 d'une urbanisation hâtive. La commission dispose en 1987 de 700 millions de francs dont 500 millions de *francs pour la réhabilitation des logements.*

Produits Industriels

Baisse de la consommation en mars

La consommation des ménages français en produits manufacturés a, à nouveau, diminué en mars, d'après l'INSEE. En données corrigées des variations saisonnières et en francs 1980, elle est passée de 48,07 milliards de francs en février à 46,35 milliards en mars, soit une baisse de 3,8 %. Ce mouvement de baisse, après trois mois de stabilité, a concerné tous les produits manufacturés, mais il a été plus marqué, en mars, sur les biens durables et le textile-habillement. La consommation de biens durables a baissé en mars de 3,5 %, celle de l'habillement de 8 %.

SOCIAL

La moitié des retraités du bâtiment reçoivent moins de 3576 francs par mois

Si, globalement, la situation des retraités s'est améliorée, « la France *pauvre des vieux » n'a pas disparu.* En témoigne une enquête de la *Caisse nationale de retraite* des ouvriers du bâtiment et des travaux *publics* (CNRO) sur ses allocataires. En 1986, la moitié d'entre eux avaient des revenus inférieurs à 3 576 francs par mois et 20 % un revenu inférieur ou égal au « minimum vieillesse » de l'époque, c'est-à-dire 2 573 francs par mois pour une personne seule; la très grande majorité (88,5 %) avaient moins de 6 000 francs par mois.

Ces retraités à faibles revenus, ce sont souvent des veuves, dont la proportion ne cesse de croître, résultat de l'allongement de la vie des femmes, alors que les dures conditions de travail des ouvriers du bâtiment entraînent des décès relativement précoces : près de 42 % des allocataires de la CNRO sont des veuves, et la moitié d'entre elles ont un revenu mensuel moyen inférieur ou égal à 3 000 francs par mois. Le nombre de retraités très âgés a augmenté de 13,7 % entre 1982 et 1986, approchant les 660 000 aujourd'hui; il devrait atteindre 900 000 en l'an 2000.

Malgré l'arrivée d'une tranche de retraités plus jeunes — les moins de *soixante-cinq ans ont augmenté* de 28,1 % entre 1982 et 1986, — l'état *de santé des ouvriers retraités du* bâtiment ne paraît pas s'améliorer. *Malgré* l'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite à taux plein en 1982, le nombre d'allocataires de la CNRO ayant pris une retraite anticipée pour inaptitude au travail s'est accru depuis cinq ans : ils représentent en 1986 près de 40 % des allocataires contre moins d'un tiers en 1982. Près de 40 % des retraités du bâtiment ont une pension d'invalidité de deuxième ou troisième catégorie, contre 23,6 % en 1982. On trouve aussi davantage d'accidentés du travail.

Conséquence : la proportion de personnes prises en charge à 100 % par l'assurance-maladie est passée de moins de la moitié à 64,2 %. Un *pourcentage comparable* à celui des retraités du bâtiment qui se disent *atteints d'affections chroniques.*

Cependant, tout n'est pas noir dans le tableau. D'une part, la proportion de retraités ayant de meilleurs revenus s'accroît : quoique très minoritaire, la tranche de revenus supérieurs à 7 000 francs par mois a pratiquement doublé entre 1982 et 1986, augmentation qui ne s'explique pas uniquement par l'inflation. Surtout les conditions de logement se sont améliorées : 14,3 % seulement des retraités du bâtiment n'ont pas l'eau chaude dans leur logement contre 22,2 % de l'ensemble des personnes âgées. Avec le développement du *logement collectif* par rapport à la maison individuelle (on *compte presque autant* de locataires que de propriétaires), le chauffage central collectif a presque triplé en quatre ans (39 % des logements contre 13,6 % en 1982).

Enfin, malgré l'état de santé, la faiblesse des revenus, le climat est plutôt à l'optimisme : la proportion de ceux *qui se disent souvent « heureux de vivre »* a fortement augmenté *depuis* 1982.

G. H.

Selon la CGT

Plus 3 % en 1986 pour les salaires dans la métallurgie

Les salaires des ouvriers, employés et techniciens de la métallurgie ont augmenté de 3 % en moyenne, d'octobre 1985 à octobre 1986, selon l'enquête annuelle de la *Fédération des travailleurs de la* métallurgie (FTM) CGT : 2 % d'augmentations générales et 1 % d'augmentations individualisées. Ceux des techniciens supérieurs, ingénieurs et cadres ont progressé de 3,2 %, la part des augmentations individualisées (1,7 %) dépassant celle des augmentations générales (1,5 %).

Ces chiffres cachent de grandes disparités selon les entreprises et les secteurs : ainsi, 2 % des entreprises n'ont accordé aucune augmentation, et 4 % uniquement des augmentations individuelles. En revanche, quelques entreprises ont accordé jusqu'à 4 %, voire plus, en augmentations générales. Toutefois, la FTM souligne, pour s'en inquiéter le développement de l'individualisation des salaires, qui, selon elle, *« a pour objectif final de réduire les coûts salariaux » en jetant « par-dessus bord la notion de pouvoir d'achat ».*

En 1986, selon la CGT, plus de la *moitié des deux millions cent quarante* mille salariés de la métallurgie recevaient moins de 6 000 francs net par mois (primes comprises, mais sans la treizième mois et les primes de vacances et de fin d'année).

L'action coûtera 107 F

La privatisation du CCF devrait être une opération blanche pour l'Etat

En fixant à 107 F le prix de chacune des 41,32 millions d'actions composant le capital du Crédit commercial de France, la *première* grande banque de dépôt à être privatisée, le ministre de l'économie et des finances a assigné à l'établissement une valeur d'offre globale de 4,42 milliards de francs.

Lors de la nationalisation de 1982, le coût de l'indemnisation s'était élevé pour l'Etat à 1,77 milliard, soit en francs constants environ 2,3 milliards de francs de 1987. Si on y ajoute les 2 milliards de francs que la puissance publique s'est engagée à verser au CCF pour porter ses provisions au niveau exigé par la Banque de France (*le Monde Affaires* du 25 avril), on s'aperçoit que l'Etat a fait une opération blanche, sans gain ni perte, alors que pour Paribas *il avait plus que doublé* sa mise.

En même temps que le prix des actions, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a fait connaître la composition du *« noyau stable » constitué* à hauteur de 30 % du capital du CCF par les *sociétés* et organismes qui ont soumissionné à cet effet et qui paient leurs actions 4 % de *plus* que le public, soit 111,25 F. La liste est la suivante : la Compagnie électrofinancière, du groupe CGE, 4,5 %; *Lafarge-Coppée*, 3,9 %; Mutuelle générale de France, 3,8 %; SMABTP (Mutuelle du bâtiment), 3,8 %; Mutuelles unies (groupe AXA), 3 %; Rhône-Poulenc, 3 %; Thomson, 3 %; Galeries Lafayette, 2,5 %; Krediet Bank (Luxembourg), 2,5 %.

On remarquera que parmi les actionnaires figurent de très vieux clients du CCF, souvent administrateurs dans le passé, mais pas actionnaires : CGE, Lafarge, Galerics Lafayette. La Krediet Bank est depuis longtemps alliée au CCF au sein du groupe multinational Inter Alpha.

Rappelons enfin qu'une part de 15 à 18 % du capital de la banque *est réservée aux souscripteurs étrangers*, 10 % au personnel et 40 % au *public, la période de souscription* s'étendant du lundi 27 avril au 7 mai.

Le groupe du Crédit commercial de France, au sixième rang français par le total de son bilan au 31 décembre 1986 (environ 207 milliards de francs), emploie 12 500 personnes. Avec 373 succursales et agences en France et 51 implantations à l'étranger, ses dépôts atteignent environ 61 milliards de francs et ses crédits 80,5 milliards de francs. Son produit net bancaire s'est élevé en 1986 à 6,47 milliards de francs et ses résultats nets consolidés à 360,5 millions de francs (+ 41 %, soit 8,70 francs par action, le prix de 107 francs par titre capitalisant plus de douze fois ce résultat).

Avec le CCF se trouvent privatisées ses filiales, généralement détenues à 51 %. Parmi celles-ci, l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild), présidée par M. Prain, a 18 succursales dont onze à Paris et distribue 10 % des crédits du groupe avec un bénéfice de 15 millions de francs. L'Union de banques à Paris (UBP), présidée par M. Pujol, a 65 agences, distribue 6 % des crédits du groupe à des PME et des particuliers avec un bénéfice de 36 millions de francs.

La petite banque Chaix à Avignon, présidée par M. Michel Habib-Deloncle, collecte 2,1 milliards de dépôts, distribue 900 millions de crédits avec un résultat de 9 millions de francs. Enfin, la banque Odier-Bungener-Courvoisier, avec un seul guichet à Paris, a distribué 1,4 milliard de francs de crédits avec 6,5 millions de francs de bénéfices.

EDF et Atochem signent un accord sur la tarification électrique

EDF et Atochem, filiale d'Elf-Aquitaine, ont conclu un accord de « modulation annuelle » des tarifs d'électricité portant sur la période 1987-1995, ont annoncé, le vendredi 24 avril, les deux sociétés dans un communiqué. L'accord est original et lie les deux contractants dans un effort conjugué pour réduire les coûts de production.

Atochem, dont les usines de chlore réparties sur quatre sites consomment 3 milliards de kilowattheures par an pour une valeur de 600 millions de francs, « s'effacera » du réseau aux périodes de pointe de production d'électricité. Moyennant quoi, EDF fera profiter la production chlorifère de la baisse de ses coûts de production. Par ailleurs, Atochem capitalisera sur neuf ans une partie de sa facture électrique par paiement anticipé, ce qui lui permettra de bénéficier d'un rabais.

Rhône-Poulenc sur les rangs ?

EDF accepte, de son côté, de reprendre les droits spéciaux d'achat de courant électrique détenus par Atochem depuis la nationalisation des moyens de production électrique en 1946. Ces droits donnaient lieu à compensation sur la facture d'électricité.

EDF a déjà conclu un accord de modulation de la tarification d'un type différent avec Pechiney pour la production d'aluminium, en décembre 1986. Un troisième groupe, Rhône-Poulenc, souhaite également bénéficier de tarifs plus compétitifs, mais aucune négociation n'est en cours, indique-t-on à EDF.

A l'Assemblée nationale

Polémique à propos d'un rapport sur les nationalisations

M. Jacques Dominati (UDF-Paris), *président de la commission* de la production de l'Assemblée nationale a décidé de suspendre la publication d'un *rapport sur le bilan des entreprises publiques*, à la suite des *protestations émises par les* groupes socialiste et communiste, *et des réserves avancées* par certains élus de la majorité.

Ce rapport, présenté par M. Chastagnol (RPR-Lot), est le fruit d'une mission d'information mise en place il y a un an à l'initiative de la commission. Cette mission était composée de douze députés de tous les groupes. Dans son texte, M. Chastagnol dresse un bilan négatif des nationalisations en affirmant notamment qu'en cinq ans *« 46 000 emplois »* ont été perdus dans le secteur public industriel qui a enregistré *« 58 milliards de pertes ». « Les privatisations décidées par l'actuel gouvernement répondaient à une nécessité économique »*, a affirmé la député du Lot après avoir passé en revue les *« échecs »* des nationalisations.

Les commissaires socialistes et communistes se sont immédiatement opposés à sa publication. Pour les élus PS, le rapport se cantonne à *« la satisfaction partisane d'idées préconçues ». « Il ne peut être considéré que comme l'expression du point de vue du rapporteur et non de celui de l'ensemble de la mission »*, a affirmé M. André Billardon (PS-Saône-et-Loire). Mêmes échos chez les communistes, qui se sont déclarés *« surpris des commentaires politiques »* de M. Chastagnol.

Certains élus UDF et RPR n'ont pas caché leur gêne. Il faut *« écarter certaines appréciations sur les privatisations qui ne relèvent pas vraiment des tâches imparties à la mission »*, a affirmé M. Ladislas Poniatowski (UDF-Eure), tandis que M. Franck Borotra (RPR-Yvelynes) estimait que le rapporteur devait atténuer certains commentaires *« trop critiques, afin de rester dans l'optique d'un bilan »*. Tranchant le différend, le président de la commission, M. Dominati, a décidé de repousser *sine die* la publication de ce rapport.

Les Chantiers navals de La Rochelle en liquidation

Comme on s'y attendait, le tribunal de commerce de La Rochelle a prononcé, le 24 avril, la liquidation judiciaire des Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-La Pallice (ACRP). Cette décision entraînera le licenciement des quelque 830 salariés de l'entreprise. Les ACRP exploitent un autre chantier naval au Havre (où la situation ne *nourrit pas d'inquiétudes à court* terme) et un troisième (spécialisé dans la réparation navale) à Marseille.

Faute de commandes — et notamment à cause du projet resté sans suite de M. Jean-Marc Poylo, un armateur havrais, de faire construire à La Rochelle un paquebot à voiles pour plus de 400 millions de francs, — les Chantiers de La Rochelle avaient dû *déposer leur* bilan le 3 mars. Les salariés licenciés toucheront 82 % de leur salaire net pendant un an et bénéficieront de stages de reconversion pour essayer de trouver un autre emploi. Mais, dans le bassin rochelais, déjà durement éprouvé par de multiples restructurations aussi bien dans le secteur de l'automobile (Peugeot) que dans la construction mécanique (Alsthom) ou la chimie (OFAZ), et où le taux de chômage (16,5 %) est des plus importants de France, les emplois sont rares.

Les derniers mois ont vu se succéder les mauvaises nouvelles pour les chantiers navals français, touchés — comme dans tous les autres pays du monde y compris le Japon et la Corée du Sud — par une crise sans précédent. Les chantiers navals de Dieppe et de Saint-Malo ont été mis en liquidation. Ceux de Dubigeon (groupe Alsthom) et de Dunkerque (Normed) fermeront leurs portes dans quelques mois. Quant à l'industriel *marseillais Maurice Genoyer*, qui avait fait à M. Madelin, ministre de l'industrie, une proposition pour reprendre partiellement le site de Normed à La Seyne (Var), il vient de renoncer à son projet, ne trouvant pas auprès des pouvoirs publics le soutien nécessaire. Seule éclaircie, la commande récente à Saint-Nazaire d'un car-ferry pour les lignes de Corse.

FAITS ET CHIFFRES

● **Grève suspendue à la CRAMIF.** — Les standardistes de la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), en grève depuis le 30 mars pour obtenir une amélioration de leur salaire d'environ 450 F par mois et une rémunération plus forte de l'ancienneté, ont suspendu leur mouvement le vendredi 24 avril.

● **Fonctionnaires : actions *décentralisées le 14 mai.*** — Les six fédérations de fonctionnaires, FEN, FO, CFDT, FGAF (autonomes), CFTC et CGC, qui maintiennent un front uni depuis la fin janvier sur les revendications de salaires et d'effectifs ont décidé, pour la semaine d'action qu'elles ont prévue du 11 au 18 mai, de prévoir le 14 mai des *« rassemblements »* décentralisés, des délégations auprès des pouvoirs publics et des élus. La participation à ces actions (actions communes ou séparées des syndicats) sera décidée localement.

● **Un candidat FO au Conseil économique.** — Force ouvrière a décidé de présenter officiellement un candidat à la présidence du Conseil économique et social pour succéder à M. Gabriel Ventéjol (FO) : M. Marcel Lalonde, quarante-six ans, secrétaire confédéral de FO.

● **Une aide de 2,4 milliards de dollars pour le Pakistan.** — Réunis à Paris les 23 et 24 avril, les représentants des principaux pays industriels et des grandes organisations internationales se sont déclarés prêts à accorder une aide totale de 2,4 milliards de dollars au Pakistan pour l'année fiscale 1987-1988. Les membres du consortium présidé par la *Banque mondiale se sont félicités* de la croissance *« impressionnante »* atteinte par le Pakistan, mais se sont déclarés préoccupés par l'aggravation du déficit budgétaire.

● **RECTIFICATIF.** — Dans notre article de conjoncture, paru dans *le Monde* du 25 avril et intitulé « Industrie française, croissance zéro », il fallait lire, dans la note 2 que la production industrielle avait reculé de 1 % en 1981 (et non 1980), *puis* encore de 1 % en 1982.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Philips et GEC fusionnent leurs activités d'équipement médical

Les groupes néerlandais Philips et britannique General Electric Company (GEC) vont fusionner leur division fabriquant des équipements médicaux (*le Monde* du 18 avril). La société commune, partagée à 50/50 et basée aux Etats-Unis, deviendra le numéro deux mondial de ce secteur, derrière l'américain General Electric Corp. (qui n'a rien de commun, malgré son nom, avec GEC) et devant Siemens. Philips, actuel numéro trois, a enregistré des ventes de 1,37 milliard de dollars dans ce domaine, et GEC, sous le nom de Picker International, de 612 millions de dollars. Pour rétablir l'équilibre, GEC, outre Picker, apporterait 150 à 200 millions de dollars à la société commune.

Les équipements médicaux (radiologie, résonance magnétique nucléaire...) nécessitent des frais de recherche de plus en plus élevés, et la compétition se fait plus dure. Les autres grands fabricants sont Toshiba et le français Thomson-CGR, qui estime, lui aussi, qu'une alliance lui sera nécessaire.

Renault retarde la conclusion de son accord avec Chrysler

La date limite, prévue pour le 29 avril, de la signature des accords définitifs de vente par Renault d'American Motors à Chrysler, est repoussée au 5 mai. Ce contretemps s'explique par le caractère *« complexe »* des discussions, indiquent les sociétés. Des *« progrès considérables »* ont été enregistrés mais des *« points de détail »* restent à régler, selon Renault, qui affirme que le principe de l'accord n'est pas remis en cause.

Valeo cédera ses équipements TP à Rockwell

Le groupe *américain* Rockwell va reprendre début 1988 la SOMA, filiale de Valeo, qui fabrique des équipements pour la fabrication des engins de travaux publics. SOMA emploie 1 100 salariés et a enregistré en 1985 un chiffre d'affaires de 558 millions de francs. D'ici à l'an prochain et avant l'aval gouvernemental sur cet accord, Rockwell commercialisera les produits de SOMA dans le monde. La SESM, filiale de SOMA, qui fabrique des équipements militaires (destinés aux chars notamment), sera rattachée directement à Valeo et non cédée.

Agence Havas : bénéfices de 426 millions de francs en 1986

Derniers chiffres de l'Agence *Havas avant sa privatisation prévue* pour la fin mai : un chiffre d'affaires consolidé en 1986 de 11,3 milliards de francs, en progression de 13,5 % sur 1985, un résultat net total de 426 millions (part du groupe), une capacité d'autofinancement de 381 millions (+ 18,2 %) et des investissements de 468 millions (+ 44,4 %) pour 1,6 milliard de capitaux propres. La rentabilité de Canal + est confirmée, mais la relance de *Jours de France* a rencontré des difficultés. Le dividende proposé à l'assemblée générale, qui se tiendra le 15 mai prochain, sera du 17 francs (hors avoir fiscal). L'assemblée se verra proposer le fractionnement des titres par quatre, la suppression de la nominativité et du droit d'agrément, l'obligation de déclaration pour chaque actionnaire possédant plus de 1 % du capital et la prise en compte de la création d'une action spécifique de l'Etat.

Michelin : 1,9 milliard de francs de bénéfices

Le groupe Michelin a enregistré *en 1986 un bénéfice* de 1,9 milliard de francs, en forte hausse (1,04 milliard en 1985). L'ensemble des filiales sont des exemples *« sains »*, indique Michelin, la France restant toutefois le point de fragilité du groupe. La manufacture française a d'ailleurs inscrit une perte de 54 millions en 1986, après un déficit accumulé ces cinq dernières années de plus de 5 milliards. Michelin y a prévu 2 200 suppressions d'emplois en 1987.

Le chiffre d'affaires du groupe marque une stagnation à 46,3 milliards de francs (46,6 milliards en 1985), bien que, en volume, les ventes aient augmenté de 2,8 %. La capacité d'autofinancement a été de 5 milliards de francs (contre 4 milliards en 1985).

Matra : bénéfices de 153 millions de francs

Le groupe Matra a annoncé, le 24 avril, une hausse de son bénéfice net (part du groupe) qui s'établit à 153 millions de francs en 1986 contre 46 millions l'année précédente, alors que son chiffre d'affaires reste stable (14,45 milliards de francs contre 14,87 milliards en 1985).

Eurocom crée le holding Techpack

Eurocom, filiale publicitaire de l'Agence Havas, vient de regrouper dans une holding, Techpack, la totalité de ses participations dans le domaine des emballages plastique et carton. Le capital en est détenu à 84 % par Eurocom et à 16 % par l'IDI (Institut de développement industriel). Techpack, qui regroupe six sociétés françaises (LIR, MDB, SFG, Gault et Framont, Paris emballages et Spic International) et des sociétés à l'étranger, réalisera en 1987 *un chiffre d'affaires proche* du milliard de francs. M. Jacques Landelle, directeur *général adjoint* et membre du directoire d'Eurocom, en a été nommé PDG.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 24 avril

Sereine

« LES mois d'avril sont meurtriers », nous apprend l'affiche d'un polar sorti ces jours derniers sur les écrans. La Bourse, merci pour elle, a échappé à cette hécatombe printanière, conservant en fin de semaine un gain modeste mais bien accueilli de 0,7%.

La liquidation d'avril, effective mardi, se soldait par un recul léger (un demi-point), qui confortait l'assurance des opérateurs : malgré la bataille monétaire et commerciale nippo-américaine, qui provoque des accès de faiblesse répétés du dollar et des à-coups spectaculaires (en hausse comme en baisse) à Wall Street, Paris laisse passer l'orage et campe sur des positions relativement solides. Bien sûr, chacun se demande, rue Vivienne, combien de temps encore la hausse – devenue plus heurtée en avril – va durer. Les superstitieux voient arriver avec une certaine fébrilité les mois de mai et juin, se souvenant que l'an passé, ces deux mois ont été marqués par de sévères corrections à la baisse.

Mais comme le souligne un observateur attentif de la place, la situation n'est pas la même aujourd'hui que, l'an passé à pareille époque. Lorsque la cote s'affaissa au printemps 1986, le marché avait déjà progressé de 35% depuis janvier. On pouvait s'attendre à un ajustement d'autant plus brutal que les opérateurs avaient mal contrôlé leurs élans, anticipant des hausses qui ne se réalisèrent que plus tard. Cette année, le scénario est différent. En quatre liquidations mensuelles, la Bourse a gagné un peu moins de 15 %, dans un marché actif, mais prudent et sélectif, qui procède par petites avancées suivies de paliers de consolidation. Ce pas-à-pas devrait lui permettre, si un en croit les spécialistes, de progresser régulièrement, mais, bien sûr, plus lentement. Un rythme qui devrait écarter les risques d'un retournement soudain. Sauf à voir se produire un événement économique international majeur, comme par exemple une baisse du dollar à 5,5 F dans les quinze jours, la place semble à l'abri d'une cuisante mésaventure.

Autour de la corbeille, certains s'interrogeaient cette semaine sur les capacités du marché à absorber le flot de papier que les pouvoirs publics s'apprêtent à déverser sur lui. Eternelle question depuis la première privatisation, qui cessera de se poser seulement lorsque la dernière « nationalisée » aura rejoint la cote officielle. En annonçant une accélération de son programme d'ici à l'été, avec les privatisations successives de la CGCT, du CCF, de la CGE et de Havas (sans oublier la Caisse nationale du crédit agricole, avant le 1er janvier 1988), le gouvernement n'a en rien inquiété les boursiers. Les professionnels sont formels : les particuliers, comme ils l'ont déjà montré, sont prêts à se porter acheteurs de la totalité des titres offerts. Les institutionnels serviront au mieux d'appoint. Les augmentations de capital de Beghin ou de BSN ? Le marché a, dit-on, l'estomac assez large pour les digérer et en redemander...

Il est vrai que les placements concurrents ne sont pas assez attractifs pour modifier fondamentalement les stratégies boursières des investisseurs. La crainte d'assister à une remontée prochaine des taux d'intérêt pénalise les obligations. Seuls l'or et l'argent bénéficient des secousses monétaires pour rattraper le retard qu'ils avaient accumulé ces dernières années. Mais le volume d'affaires que drainent les métaux précieux est sans commune mesure avec celui des transactions boursières.

Ces dernières ont été très fournies cette semaine pour les valeurs vedettes de la cote, plébiscitées par les étrangers comme par les particuliers français. Peugeot, Michelon, Thomson, voilà le trio sans surprise des titres qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'échanges ; Lafarge Coppée, Saint-Gobain et Saint-Louis-Bouchon suivant à distance. Bouygues ne s'est pas montré sous son meilleur jour, réagissant sans doute au départ des animateurs vedettes de TF 1 pour la « Cinq ». Il faudra désormais s'habituer à voir le cours des valeurs du bâtiment influencé par des considérations médiatiques. Une perspective qui ne réjouit pas outre mesure les actionnaires de Bouygues. Certains sont même tentés par des transferts de position vers d'autres titres du bâtiment-travaux-publics, craignant que les bénéfices du numéro un du bâtiment soient grevés par l'acquisition de la « Une ».

Des mouvements de titres ont été observés sur Martell. S'agit-il des prémices d'une OPA dont certains parlent déjà depuis plusieurs mois ? La réponse pourrait être connue très prochainement. Parmi les valeurs en vue, Dassault a tiré son épingle du jeu, dopé par les commandes de Mirage passées par l'Arabie saoudite. L'attribution de la CGCT à Ericsson et Matra a redonné vigueur à la société de M. Lagardère. Les boursiers ont, en outre, été sensibles à la progression des résultats du Crédit lyonnais en 1986 (+ 52,7 % à 1,93 milliard de francs), tandis que Paribas faisait son entrée officielle à la corbeille.

Dans ce contexte favorable aux entreprises, les boursiers attendent les distributions de dividendes qui devraient, d'ici un mois à un mois et demi, apporter une manne de liquidités évaluée, au minimum, à 15 milliards de francs. De quoi donner à ceux qui le souhaitent des munitions supplémentaires pour participer à de prochaines batailles boursières.

Pour l'heure, c'est l'OPA lancée sur Duffour et Igon *(voir encadré)*, qui fait battre le cœur des investisseurs pour ce « petit » Air liquide, qui fut naguère présidé par le père de Brigitte Bardot. Le 24 avril, l'ouest-allemand Linde AG a montré de nouveaux appétits en relevant son prix d'offre de 2 585 F à 3 750 F. Suspendue jusqu'au 29 avril, la cotation du titre est d'ores et déjà un rendez-vous clé de la semaine prochaine.

ERIC FOTTORINO.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-4-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 836	+ 125
7 % 1973	8 850	+ 330
10,30 % 1975	102,35	inch.
PME 10,6 % 1976	102,50	– 0,10
8,80 % 1977	123	+ 0,10
10 % 1978	103,40	– 0,20
9,80 % 1978	102,80	+ 0,50
9 % 1979	100,80	– 0,10
10,80 % 1979	105,40	+ 0,10
13,80 % 1980	102,55	– 0,10
16,75 % 1981	102,96	– 0,29
16,20 % 1982	117,90	– 0,44
16 % 1982	119,65	– 0,30
15,75 % 1982	115,35	– 0,05
CNE 3 %	4 295	+ 78
CNB bq. 5 000 F	101,51	+ 0,11
CNB Paribas 5 000 F	102	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,30	+ 0,30
CNI 5 000 F	101,51	+ 0,09

Filatures, textiles, magasins

	24-4-87	Diff.
André Roudière	335	– 4 80
Agache (Fin.)	2 130	+ 70
BHV	628	+ 9
CFAO	2 430	– 131
Damart-Serviposte	3 090	+ 20
Darty	478	– 3
DMC	682	– 6
Galeries Lafayette	1 215	+ 25
La Redoute	3 050	+ 50
Nouvelles Galeries	830	+ 41
Printemps	788	– 12
SCOA	132,60	+ 1,60

Métallurgie construction mécanique

	24-4-87	Diff.
Alspi	599	+ 44
Avions Dassault-B.	1 325	+ 60
Chiers-Châtillon	100,10	+ 19,10
De Dietrich	2 789	+ 114
FACOM	1 800	– 135
Fives Li	249	– 5
Marine Wendel	532	– 3
Penhoët	1 683	+ 3
Peugeot SA	1 659	+ 112
Poclain	13	+ 0,70
Sagem	3 800	– 10
Strafor	801	+ 32
Valéo	640	+ 36
Vallourec	109	+ 1

Valeurs diverses

	24-4-87	Diff.
Accor	537	– 4
Agence Havas	2 330	+ 50
Arjomari	2 950	+ 26
Bic	739	– 21
Bis	1 600	+ 80
CGIP	1 510	+ 16
Club Méditerranée	678	+ 10
Essilor	3 330	– 21
Europe I	834	– 13
Hachette	3 170	+ 135
L'Air liquide	719	– 17
L'Oréal	4 430	+ 130
Navigation Mixte	1 115	– 65
Nord-Est	204	+ 5,50
Presses Cité	3 500	– 95
Saint-Gobain	465	+ 5,10
Sanofi	878	– 5
Skis Rossignol	1 317	+ 32

Matériel électrique services publics

	24-4-87	Diff.
Alcatel	2 930	+ 30
Alsthom-Atlantique	479,70	+ 2,70
Crouzet	355,50	+ 2,50
Générale des Eaux	1 502	– 8
IBM	930	+ 17
Intertechnique	1 650	– 60
ITT	338	– 7,50
Legrand	5 850	+ 100
Leroy-Sommer	880	+ 7
Lyonnaise des Eaux	1 657	– 18
Matra	2 865	+ 220
Merlin-Gérin	2 765	– 5
Moulinex	110	– 1
PM Labinal	933	– 1
Radiotechnique	1 720	+ 55
Schlumberger	245,80	– 13,70
SEB	884	+ 4
Siemens	2 322	+ 12
Signaux	659	– 31
Télémécanique Electrique	3 315	– 105
Thomson-CSF	1 730	+ 5

Alimentation

	24-4-87	Diff.
Béghin-Say	599	– 1
Bongrain	2 960	+ 130
BSN	5 220	+ 140
Carrefour	3 645	– 25
Casino	2 220	– 33
Euromarché	3 530	+ 100
Guyenne et Gasc.	856	+ 26
Lesieur	1 875	– 28
Martell	1 990	+ 168
Moët-Hennessy	2 395	– 45
Nestlé	37 650	+ 250
Occidentale (Gle)	1 325	+ 6
Olida-Caby	180,50	+ 6
Pernod-Ricard	1 169	+ 84
Promodès	2 615	+ 170
St-Louis-Bouchon	1 155	+ 9
C.S. Saupiquet	1 230	+ 65
Source Perrier	780	+ 5
Veuve Clicquot	4 218	– 10

Pétroles

	24-4-87	Diff.
BP France	155	+ 2
Elf-Aquitaine	335 50	– 1
Esso	503	– 2
Exxon	529	– 10
Francarep	345	+ 23
Petrofina	1 687	+ 13
Primagaz	865	+ 10
Raffinage	155	– 4
Royal Dutch	718	– 3
Sogerap	449	– 6
Total	501	+ 6,20

Mines d'or, diamants

	24-4-87	Diff.
Anglo-American	145,50	+ 1,50
Amgold	730	+ 50
Buf. Gold M.	147,90	+ 5,90
De Beers	83,80	+ 4,70
Drief. Cons.	159,80	+ 10,80
Gencor	121	– 1,60
Gold Field	98,50	+ 2,90
Harmony	101	+ 8,10
Randfontein	929	+ 31
Saint-Helena	126	+ 4,50
Western Deep	403	– 18

Mines, caoutchouc, outre-mer

	24-4-87	Diff.
Géophysique	510	+ 4
Imétal	123,50	+ 5
INCO	100,90	– 0,90
Michelin	3 820	+ 221
Min. Penarroya	61	+ 3
RTZ	94,05	+ 6,95
ZCI	1,33	+ 0,03

Produits chimiques

	24-4-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 320	+ 40
Labo. Bell.	2 485	+ 225
Roussel UC	1 800	inch.
BASF	985	– 4
Bayer	1 028	+ 10
Hoechst	925	+ 18
Imp. Chemic.	127	+ 0,50
Norsk Hydro	172	+ 13,80

Bâtiment, travaux publics

	24-4-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 781	+ 16
Bouygues	1 360	– 80
Ciments Français	1 076	– 12
Dumez	2 560	+ 66
GTM	843	+ 39
J. Lefebvre	2 480	+ 220
Lafarge	1 760	+ 89
Maisons Phénix	138,90	– 15,90
Poliet et Chausson	2 385	+ 41
SCREO	838	+ 2
SGE-SB	109	– 2,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	24-4-87	Diff.
Bail Équipement	456	– 5,50
Bancaire (Cie)	796	+ 16
Cetelem	965	– 170
Chargeurs SA	1 891	– 8
CFF	1 100	– 35
CFI	643	+ 28
Eurafrance	3 010	– 92
Hénin (La)	905	+ 15
Imm. Pl.-Monceau	462	– 34
Locafrance	747	– 32
Locindus	950	– 22
Midi	1 545	+ 29
Midland Bank	483	– 12
O F P	1 771	– 9
Paris. de réesc	830	+ 19
Prétabail	1 351	– 49
Schneider	672	+ 6
UCB	380	– 5

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Chiers Châtillon	+ 23,6	Mais. Phénix	– 10,3
Salvepar	+ 18,5	Manurhin	– 10,3
Mines Salsigne	+ 11,3	Imm. Monceau	– 6,9
J. Lefebvre	+ 10,6	Facom	– 5,7
Labo R. Bellon	+ 10	Bouygues	– 5,6
SAT	+ 9,9	Navig. Mixte	– 5,5
Prouvost	+ 9,8	CFAO	– 5,1
Martell	+ 9,2	Sodero	– 4,7
TRT	+ 8,5	Signaux	– 4,5
Rue Impériale	+ 8,4	Sodexo	– 4,5
Matra	+ 8,3	Compt. des Entr.	– 3,6
Gascogne	+ 8,2	Intertechnique	– 3,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13 avril	Cours 24 avril
Or fin (kilo en barre)	85 000	88 300
– (kilo en lingot)	85 350	88 800
Pièce française (20 fr.)	535	538
● Pièce française (10 fr.)	338	336
Pièce suisse (20 fr.)	601	591
Pièce latine (20 fr.)	480	506
● Pièce tunisienne (20 fr.)	475	515
Souverain	624	630
● Souverain Elizabeth II	625	645
● Demi-souverain	350	345
Pièce de 20 dollars	3 025	3 085
– 10 dollars	1 480	1 530
● – 5 dollars	920	890
– 50 pesos	3 295	3 385
● – 20 marks	511	535
– 10 florins	510	530
● – 5 roubles	330	329

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	242 138	389 002 391
Michelin	101 786	376 903 089
Thomson	96 169	167 705 200
Saint-Gobain	380 426	157 086 422
Lafarge	76 755	128 608 332
Bouygues	81 466	117 329 760
Valeo	177 500	112 097 780
Saint-Louis	118 127	110 272 218
Moët	44 399	106 979 199
Midi	58 273	88 074 150
Bancaire	112 427	86 078 353
Martel	44 178	84 149 805

(*) Du 17 au 23 avril.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 avril 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	106,95	107	107	107
+ haut	107	107,10	107	106,85
+ bas	106,80	106,90	106,80	106,75
Dernier	106,85	106,95	106,80	106,75
Compensation	106,85	106,90	106,80	106,70

Nombre de contrats : 19 235.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 24 avril 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 87	92,66	92,63	92,64	– 0,03
Sept. 87	92,68	92,67	92,67	–
Déc. 87	92,67	92,67	92,67	– 0,01
Mars 87	92,67	92,67	92,67	– 0,01

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20 avril	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril
RM	–	1 519 244	2 250 475	1 691 997	–
Comptant					
R. et obl.	–	5 915 672	6 750 896	8 409 900	–
Actions	–	423 424	552 878	330 228	–
Total	–	7 858 340	9 554 249	10 432 125	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	–	111,3	111,9	112,3	–
Étrangères	–	114	114,4	114,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	–	451,9	453,7	454,7	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	–	–	114,7	114,2

● RECTIFICATIF. – A la suite d'une erreur de transmission, notre cote en date du 24 avril (*le Monde* du 25 avril) attribuait un cours de 2430 francs à CFAO. L'action se traitait en réalité à 2530 francs, soit un repli d'environ 2 % sur la veille (et non de 6 %).

Duffour et Igon : la pression monte

« Démentiel ! », s'exclame un familier du palais Brongniart au seul nom de Duffour et Igon. En l'espace de quatre mois, le cours de cette action aura été multiplié par cinq ! Une performance tout à fait exceptionnelle à la Bourse de Paris, où l'explosion des cours est pourtant devenue une habitude. Comme nombre de ses confrères, ce boursier ignorait en début d'année non pas l'existence de cette firme toulousaine cotée au marché au comptant, mais l'enjeu qu'elle représentait pour les étrangers, si l'on en juge par la bataille boursière engagée depuis pour le contrôle de Duffour et Igon.

Avec 8 % du marché national des gaz industriels, cette société occupe la deuxième place, loin derrière le géant L'Air liquide (qui en détient 80 %). La prise de contrôle de Duffour et Igon ouvre donc le marché français à son repreneur, qui peut ainsi concurrencer L'Air liquide sur son terrain. L'objectif est plus industriel que financier et le prix à payer n'aurait finalement qu'une importance relative.

La bataille que se livrent actuellement quatre groupes (américain, espagnol, allemand et suédois) à coup d'OPA est sans précédent. La toute dernière proposition s'élève, le 24 avril, à 3 750 F par titre, alors que l'action cotait la veille de la première offre publique d'achat, en début d'année, 858 F. A la mi-janvier, Union Carbide, assisté par Rothschild et Associés, en offre le double. Il est le premier à lancer une offre au prix unitaire de 1 500 F. Cependant, le groupe américain doit obtenir l'agrément du Trésor. Les pouvoirs publics ont donné leur aval à la fin du mois de mars ainsi qu'à trois autres firmes éventuellement intéressées : Carburos Metalicos, Linde et AGA.

Sentant les contre-propositions arriver, Union Carbide porta le 2 avril son prix à 2 100 F. Effectivement, quelques jours plus tard, Paribas présenta pour Carburos Metalicos une offre majorée de 5 % à 2 205 F. Ce groupe espagnol, déjà actionnaire de Duffour et Igon à hauteur de 15 %, bénéficie du soutien du conseil d'administration de la firme (l'institut de développement de Midi-Pyrénées). L'un des partenaires, l'IRDI, se dit prêt à lui apporter 7 % du capital.

Mais, une semaine plus tard, Lazard Frères, agissant pour le compte de l'allemand Linde, propose à son tour d'acquérir toutes les actions au prix de 2 585 F, ce qui représente une hausse de plus de 17 % sur la précédente enchère. Les regards se tournent alors vers le suédois AGA, qui semble attendre pour ménager un effet de surprise... C'est le cas.

L'offre déposée avec la Banque Indosuez est supérieure de 35 % à celle de Linde et s'élève à 3 500 F par action. La contre-attaque ne se fait pas attendre, et le groupe allemand vient de relever son offre pour la porter de 2 585 F à 3 750 F. Cette proposition porte à près de 500 millions de francs la valeur de Duffour et Igon, qui a réalisé en 1986 350 millions de francs de chiffre d'affaires pour 11 millions de francs de bénéfices. Ramenée à une action, cette dernière offre multiplie par près de trente-sept fois les résultats de l'exercice achevé.

A l'issue de cette semaine, les quatre protagonistes s'observent, et nul doute que L'Air Liquide surveille avec intérêt la partie. AGA et Linde viennent de marquer fermement leur intérêt pour Duffour et Igon, mais jusqu'où sont-ils prêts à aller dans la démesure ?

DOMINIQUE RAVOUX.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La reprise manquée

Un nouvel accès de faiblesse du dollar, ainsi qu'une remontée des taux d'intérêt obligataires, des prix de l'or et de l'inflation a fait avorter une bonne reprise la semaine passée à Wall Street, dans un marché extrêmement nerveux.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui a enregistré, mardi, sa deuxième hausse quotidienne record (+ 66,48), a terminé la semaine avec des déclins de 40,62 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 2235,37 (contre 2275,99).

La chute du dollar prend des proportions inquiétantes car les interventions des banques centrales semblent impuissantes à la contenir. En entraînant dans son sillage une remontée des taux d'intérêt et des prix de l'or, elle provoque un déplacement de la demande des investisseurs vers les métaux précieux et les obligations.

L'inflation redresse, en outre, la tête aux Etats-Unis, où les prix de détail ont augmenté sur la base annuelle de 5,1 % en mars contre 1,1 % pour l'ensemble de 1986, accroissant encore la possibilité d'un resserrement du crédit par la Réserve fédérale.

	Cours 16 avril	Cours 24 avril
Alcoa	46 3/8	46 3/4
ATT	25 5/8	24 1/8
Boeing	50 1/8	47 7/8
Chase Man. Bank	35 1/8	35 3/4
Du Pont de Nemours	116	112 1/4
Eastman Kodak	73 1/8	73
Exxon	88	86 1/4
Ford	84 3/4	82 3/8
General Electric	103	102 3/4
General Motors	86 3/4	86 3/8
Goodyear	59 5/8	57
IBM	150 1/4	151 3/4
ITT	56 3/4	54 1/8
Mobil Oil	46 7/8	47 1/2
Pfizer	67 7/8	65 7/8
Schlumberger	42 3/0	40
Texaco	31 1/4	31 1/8
UAL Inc.	72 5/8	68 7/8
Union Carbide	28 7/8	28 1/8
USX	27 7/8	28 1/2
Westinghouse	63 1/4	68 3/4
Xerox Corp	74 1/4	76 1/4

LONDRES

Mieux sur la fin

Après un départ faible à l'issue du long week-end pascal, la tendance a nettement reviré à la hausse, la semaine passée, au Stock Exchange de Londres, appuyée par l'opinion croissante que le gouvernement Thatcher sortirait victorieux d'élections générales anticipées en juin.

Les fonds d'Etat ont effacé leurs pertes initiales provoquées par la rechute du marché obligataire américain, grâce à la fermeté persistante de la livre sterling, qui a fait renaître les espoirs de réduction des taux d'intérêt britanniques. Les mines d'or sont revenues au premier plan vers la fin de la semaine à la suite de l'essor du cours du lingot à son plus haut niveau depuis plus de quatre ans.

Indice « FT » du 24 avril : industrielles, 1 580,9 (contre 1 540,3) ; fonds d'Etat, 91,62 (contre 90,36) ; mines d'or, 444,4 (contre 444,5).

	Cours 16 avril	Cours 24 avril
Beecham	497	499
Bowater	495	503
Brit. Petroleum	875	900
Charter	333	360
Courtaulds	410	424
De Beers (*)	13 1/4	13 1/2
Glaxo	14 17/32	14 25/64
Gt. Univ. Stores	14 1/4	18 3/4
Imp. Chemical	12 43/64	12 9/16
Shell	11 1/2	11 5/8
Unilever	26 21/64	26 17/32
Vickers	472	480
War Loan	39	39 21/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Faible

Après la trêve pascale, la Bourse de Francfort a marqué le pas cette semaine. Si l'accord de mercredi sur la réduction du temps de travail dans la métallurgie a redonné de l'élan, la baisse du dollar, qui a plongé vendredi à 1,796 DM, a ensuite déprimé le marché.

Indice de la Commerzbank : 1 803,7 (contre 1 797,5) au 24 avril.

	Cours 16 avril	Cours 24 avril
AEG	316	312,5
BASF	275,70	272,3
Bayer	310	308
Commerzbank	276,50	265
Deutschebank	655	636,50
Hoechst	277,60	280,5
Karstadt	434	426,50
Mannesman	186	177,90
Siemens	703,30	702,50
Volkswagen	344,50	348

TOKYO

Irrégulière

Après avoir pour la première fois, mercredi, franchi la barre des 2 400, l'indice Nikkeï Dow Jones a fléchi samedi, à la suite d'importantes prises de bénéfices. La semaine, placée sous le signe de l'irrégularité, a été marquée par les fluctuations du dollar face au yen.

Indices du 25 avril : Nikkeï : 23 903,73 (contre 23 938,35) ; indice général : 2 128,98 (contre 2 171,97).

	Cours 17 avril	Cours 24 avril
Akaï	405	385
Bridgestone	854	833
Canon	701	705
Fuji Bank	4 120	3 980
Honda Motors	1 230	1 140
Matsushita Electric	1 360	1 440
Mitsubishi Heavy	599	669
Sony Corp.	2 750	2 690
Toyota Motors	1 500	1 480

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Méfiez-vous du papier-action !

A l'accès de fièvre jaune de la semaine précédente, qui s'était matérialisé par une avalanche de papier-or, a succédé un déluge d'euro-émissions dotées de « warrants-actions ».

Depuis lundi, plus de 2 milliards de dollars ont vu le jour sous cette forme. C'est, en l'espace d'une seule semaine, presque autant que pour l'ensemble de l'année 1985 et près de 13 % des 15,5 milliards de dollars émis avec ce type d'instrument pendant les douze mois de 1986. L'engouement actuel, indépendamment de la persistante paralysie du marché libellé en dollars des Etats-Unis, tient au fait que tout un chacun achète du papier permettant d'acquérir ultérieurement des actions et s'empresse de s'en défaire immédiatement avec un bénéfice plus ou moins important.

Personne ne veut prendre le risque de se brûler les doigts en le détenant trop longtemps. En effet, un nombre croissant d'eurobanquiers estiment que, si l'activité dans ce domaine ne se ralentissait pas, on pourrait assister à un douloureux effondrement dans un avenir plus ou moins rapproché : les positions s'accumulent à un rythme extrêmement rapide chez les banques, alors que les investisseurs ne vont certainement pas tarder à s'apercevoir que ce genre de transaction est dépourvu d'intérêt. Non seulement les warrants-actions sont dotées de primes difficilement amortissables, mais elles ne procurent pas de rendements bien supérieurs à l'action elle-même.

Dans ces conditions, il est préférable d'acquérir directement le titre en Bourse que de chercher à se le procurer *via* les warrants. Conservez donc par-devers vous vos billes, afin de les utiliser pour acheter des actions CCF, si vous pouvez vous en procurer, ou des titres de la CGE, les deux privatisations françaises en cours.

Précisément, le prix de 107 F français de l'action CCF a été extrêmement bien accueilli par le marché international des capitaux, qui du reste anticipait le début de la semaine avec un chiffre compris entre 100 et 110 F. Dans les minutes qui ont suivi l'annonce du prix, une grande firme de courtage française dont la raison sociale évoque la blondeur estivale des champs de blé faisait déjà un marché gris sur la base de 125 à 140 F.

Ce sont 6,8 millions d'actions CCF, sur un total de 41,32 millions offertes au public, qui sont réservées au placement étranger. Ce dernier, qui est d'ores et déjà largement sursouscrit, va commencer dès le lundi 27 avril. Il s'effectuera dans le cadre d'une répartition géographique, sous la direction d'un consortium bancaire international composé de trente-cinq banques, qui reflète l'étendue des amitiés du CCF à travers le monde. L'Union de banque suisse (UBS) dirigera la distribution en Helvétie, avec le concours, comme co-chefs de file, du CCF (Suisse), du CSFB et de la SBCI. En Allemagne, la BHF, teneur de plume, sera assistée par la Commerzbank, la Deutsche Bank Capital Markets, la Dresdner Bank et la West LB. L'arrosage au Royaume-Uni sera dirigé par Kleinwort Benson, en association avec Laurence Prust, Cazenove, County NatWest et Warburg.

Le CCF lui-même dirigera le placement dans le reste du monde. Pour ce faire, il sera assisté des quatre chefs de file adjoints que sont Morgan Guaranty Ltd, la Kredietbank luxembourgeoise, Nikko Securities et Indosuez, avec, en outre, les seize co-chefs de file suivants : Banco de Bilbao, Bankers Trust International, Bruxelles-Lambert, Paribas Capital Markets, le Creditanstalt-Bankverein, Dominion Securities, EBC Amro, Enskilda Securities, la Generale Bank, l'autrichienne GZB, Goldman Sachs International, l'Istituto Bancario San Paolo di Torino, Merrill Lynch, la NMB, Privatbanken et la Société générale.

La prolifération des warrants-actions a surtout été le fait des sociétés japonaises. Certaines s'en sont bien tirées. D'autres ont été moins heureuses. Suzuki Motor, par exemple, a souffert de sa position exportatrice au moment où les prémices d'une « guéguerre » commerciale s'esquissent entre le Japon et les Etats-Unis. L'euro-émission de 100 millions de dollars sur cinq ans, proposée par Suzuki sous la garantie de la Tokai Bank, verra le jour au pair avec un coupon annuel de 2 %. Elle s'est rapidement traitée avec une décote de 600 points de base, c'est-à-dire bien au-delà des 225 points que représente la commission globale. A chaque euro-obligation de 5 000 dollars est attaché un warrant qui donnera au porteur la possibilité d'acheter jusqu'en avril 1992 un montant équivalent d'actions Suzuki Motor sur la base d'une prime anticipée aux alentours de 2,50 %.

En revanche, Sumitomo Realty and Development a bénéficié d'un très vif succès avec un euro-emprunt sur cinq ans de 500 millions de dollars parce que le débiteur, l'une des plus grandes sociétés immobilières japonaises, dispose d'actifs tangibles et rentables à l'intérieur des seules frontières de l'Empire du Soleil-Levant. Chaque euro-obligation de 5 000 dollars portera un intérêt annuel de 1,875 % et sera dotée d'un warrant permettant d'acquérir jusqu'en mai 1992 l'équivalent de 5 000 dollars d'actions Sumitomo Realty, à partir d'une prime qui devrait être également de l'ordre de 2,50 %. En fin de semaine, le papier, qui sera émis au pair, c'est-à-dire à 100, se traitait à 106 sur le marché gris, alors que la commission globale ne totalise que 2,25 %.

Sur des bases similaires, la seule différence étant le coupon, qui n'est plus que de 1,75 %, Mitsubishi Corp, la tentaculaire maison de négoce japonaise, a réussi l'exploit, avec 600 millions de dollars, de réaliser avec succès la plus grande euro-émission de warrants-actions. D'entrée, les euro-obligations se sont traitées aux environs de 107-108, alors qu'elles seront émises à 100.

Le « daimyo » : instrument hybride aux yeux bridés

L'évolution du yen et des taux d'intérêt japonais – ces derniers étant, comme les taux allemands, apparemment condamnés à se détendre afin d'atténuer la colère américaine – est si largement anticipée que les euro-émissions libellées dans la devise nippone enregistrent des décotes importantes dès qu'elles sont lancées. Cela a eu pour effet, d'une part, de raviver le marché des « samouraïs », c'est-à-dire des placements étrangers au Japon, dont l'importance s'était amenuisée à la suite de vives critiques à l'égard de son coût trop élevé et d'une liquidité secondaire insuffisante, et, d'autre part, de justifier l'apparition d'un instrument hybride qui conjugue les qualités d'une émission internationale avec celles d'un placement interne.

Mercredi, la Banque mondiale a procédé au lancement d'un emprunt de 40 milliards de yens, soit d'environ 280 millions de dollars, qui relève tout à la fois du marché international et de celui propre au Japon. Surnommées « daimyo » – du nom des seigneurs féodaux de l'empire du Soleil-Levant, par opposition aux « samouraïs », ces guerriers japonais du dix-neuvième siècle, – les obligations de la Banque mondiale ont pour caractéristique d'être offertes à partir de critères internationaux, tant à l'étranger que sur le marché intérieur. D'une durée de dix ans, le papier a été proposé à un prix de 101 sur un coupon annuel de 4,625 % afin de procurer un rendement à échéance brut de 4,50 %, soit quelque 10 points de base de moins que le rendement actuel sur le marché secondaire de l'emprunt Banque mondiale 5,75 % 1996. Les nouvelles obligations au porteur seront cotées à la Bourse de Luxembourg et feront l'objet d'un marché secondaire à Tokyo. Ce faisant, la Banque mondiale espère, sinon annihiler tout au moins réduire la différence actuelle pour les débiteurs étrangers entre le marché intérieur et celui de l'euro-yen.

La devise japonaise demeurant, avec l'allemande, l'une des vedettes du marché international des capitaux – la grande différence étant que le secteur primaire libellé dans la monnaie allemande est présentement désert, – il n'est pas étonnant que les euro-emprunts en yens continuent d'appâter non seulement les investisseurs mais, surtout, les banques, susceptibles de diriger ce genre de transactions.

Le degré de concurrence dans ce domaine est, mercredi, devenu encore plus évident après que l'Union de banque suisse eut décroché un euromandat de 40 milliards de yens pour la Chubu Electric Power Co. C'était la première fois qu'une banque non japonaise réalisait un tel exploit et allait diriger ou chef un emprunt en euroyens pour le compte d'un débiteur japonais, domaine exclusivement réservé jusqu'ici aux maisons nippones. Ces dernières n'ont pas manqué de pousser des cris d'orfraie, clamant que l'UBS était incapable de tenir un marché en euroyens. L'opération ne s'en est pas moins fort bien passée, et les Japonais se sont vus contraints de rabaisser leur caquet. D'une durée de dix ans, la transaction a été offerte à un prix de 101,75, sur un coupon annuel de 4,75 %. Ces conditions, très avantageuses pour l'emprunteur, parce qu'elles reflètent l'ampleur de la concurrence dans ce domaine, mais « tirées » pour les prêteurs, n'ont toutefois pas découragé ces derniers, toujours avides de yens. A la veille du week-end, les euro-obligations Chubu se traitaient à l'intérieur de la commission globale de 2 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Baisse générale du dollar

Deux mois à peine après l'accord du Louvre sur un essai de stabilisation des parités monétaires, une baisse générale a affecté le dollar *cette semaine, commençant par le* yen et s'étendant aux monnaies européennes, la billet vert tombant à 5,95 F à Paris. Le motif : toujours les petites phrases des hommes politiques que les opérateurs se hâtent d'amplifier.

En début de semaine, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, réaffirmait qu'une nouvelle baisse du dollar serait « *muisible* », rappelant que les sept principaux pays industrialisés de l'Occident étaient disposés à agir conjointement pour stabiliser la devise américaine. Mais, les jours suivants, et à deux reprises, M. Clayton Yeutter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce, en visite à Tokyo, faisait des déclarations particulièrement menaçantes. Se déclarant « *déçu* » par le refus du Japon d'accepter les importations agricoles américaines et par son inefficacité à stimuler la demande intérieure du pays, M. Yeutter a déclaré tranquillement mercredi : « *Le taux actuel du dollar à 140 yens pourrait tomber à 100 yens si se perpétue la situation où le Japon n'a que des biens à vendre aux Etats-Unis et rien à leur acheter.* »

L'effet de cette phrase fut magique : à Tokyo, les détenteurs de dollars se ruèrent pour le vendre. Conséquence : le billet vert crevait le seuil des 140 yens pour tomber, vendredi matin, à 139 yens, nouveau record historique, et se redresser légèrement à 139,75 yens à la veille du week-end. Facteur aggravant : M. Kiishi Miyazawa, le ministre des finances nippon, assurait en fin de semaine que cette nouvelle baisse du dollar ne justifiait pas le réexamen des décisions prises en vertu des accords du Louvre de février dernier et que les taux de change devaient être déterminés par le marché. Autrement dit, le dollar devait trouver tout seul son point d'équilibre... Devant cette horrible perspective, les ventes reprenaient de plus belle, en dépit d'une intervention de la Banque du Japon.

En fin de semaine, l'élément nouveau était que les monnaies européennes, jusqu'alors épargnées, se sont trouvées entraînées malgré elles dans la bataille. Vendredi, la devise américaine chutait brutalement à 1,7850 deutschemark sur la place de Tokyo, au plus bas depuis janvier dernier, pour remonter à 1,7950 deutschemark après les interventions vigoureuses des banques centrales. Ce cours correspondait à celui de 5,95 F sur la place de Paris.

La hausse du deutschemark face au dollar se répercutait au sein du système monétaire européen, notamment à Paris, où la devise allemande montait brutalement à 3,3375 F pour retomber toutefois à 3,3310 F.

Pour la semaine prochaine, la plupart des opérateurs prévoient un nouveau recul de la devise américaine provoqué par les retombées du conflit commercial opposant les Etats-Unis au Japon. Pour eux, la forte progression du produit national brut des Etats-Unis pour le premier trimestre (+4,3 %), la plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 1984, n'est guère convaincante, car elle est due essentiellement à l'augmentation des stocks des entreprises, stocks qui avaient fortement diminué au dernier trimestre 1986. En fait, les marchés financiers internationaux sont redevenus pessimistes sur le dollar, ce sentiment se traduisant par une hausse continue des taux d'intérêt outre-Atlantique *(voir ci-dessous)*. Les économistes de la firme new-yorkaise Shearson Lehmann prévoient une baisse supplémentaire du dollar par rapport au yen de l'ordre de 20 %. Dans ce cas, il serait difficile que les monnaies européennes restent à l'écart du mouvement.

Sur le marché de l'or, la reprise se poursuit, le cours de l'once atteignant 462 dollars en fin de semaine, au plus haut depuis le début de 1983. L'argent-métal a, lui aussi, poursuivi sa reprise. « *Si les matières précieuses commencent à vraiment s'agiter, c'est un signe* », assurent les spécialistes, qui prévoient des turbulences sur les marchés.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 24 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6500	–	16,7224	68,3960	55,7724	2,6860	48,4560	0,0780
	1,6270	–	16,5426	66,6667	55,0357	2,6567	48,0043	0,0772
Paris	9,8670	5,9800	–	408,47	333,52	16,0623	295,74	4,6682
	9,8352	6,0450	–	403	332,69	16,0600	295,02	4,6679
Zurich	2,4156	1,4640	24,4816	–	81,6508	3,9373	72,4035	1,1428
	2,4405	1,5000	24,8138	–	82,5537	3,9857	73,2064	1,1583
Francfort	2,9584	1,7930	29,9832	122,47	–	4,8160	88,6745	1,3996
	2,9563	1,8178	30,0579	121,13	–	4,8273	88,6774	1,4030
Bruxelles	61,4295	37,230	6,2257	25,4303	207,64	–	18,4124	2,9063
	61,2403	37,64	6,2266	25,0933	207,15	–	18,3699	2,9066
Amsterdam	3,3363	2,0220	33,8135	138,11	112,77	5,4311	–	1,5784
	3,3337	2,0490	33,8957	136,60	112,77	5,4437	–	1,5822
Milan	2113,65	1281	214,21	875	714,44	34,4077	633,53	–
	2106,97	1295	214,23	863,33	712,71	34,4069	632,02	–
Tokyo	230,835	139,98	23,3945	95,56	78,0256	3,7577	69,1889	0,1092
	232,82	143,20	23,6725	95,40	78,7562	3,8018	69,8389	0,1105

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 avril, 4,2745 F contre 4,2243 F le vendredi 17 avril.

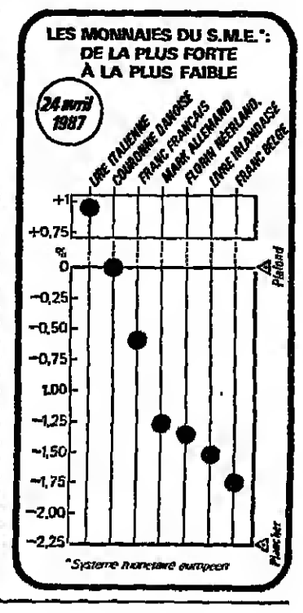

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un vent d'Ouest réfrigérant

S'il a fait chaud en France cette semaine, le marché financier risque d'avoir froid, un courant perturbé circulant en provenance des Etats-Unis, où les taux d'intérêt s'orientent franchement à la hausse. A la veille du week-end, l'emprunt fédéral 7,5 % trente ans à échéance 2016 voyait son rendement s'élever à près de 8,60 %, contre 7,40 % il y a deux mois, son cours tombant à 88 contre plus de 100 à la fin de 1986. De son côté, l'eurodollar à six mois s'élevait à plus de 7 %. Cette hausse des taux était provoquée en partie par la crainte de voir les prêteurs japonais se retirer du marché américain pour limiter leurs pertes de change, à la suite de la nouvelle baisse du dollar par rapport au yen.

Par ailleurs, une rumeur courait sur un désaccord au sein du conseil de la Réserve fédérale. Selon un article du *Washington Post*, le président de la Réserve, M. Paul Volcker, serait favorable à un durcissement de la politique du crédit aux Etats-Unis en raison de la baisse du dollar et de la reprise de l'inflation. En revanche, une majorité des membres du conseil s'y opposeraient, estimant qu'une hausse des taux d'intérêt plongerait l'économie américaine dans la récession. Cette rumeur avait beau être démentie, un malaise n'en subsistait pas moins.

De son côté, le président de la Banque du Japon a réaffirmé que de nouvelles mesures d'assouplissement n'étaient pas nécessaires, tandis que le vice-président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schlesinger, se montrait peu favorable à tout nouvel abaissement des taux allemands.

Dans de telles conditions, le climat ne pouvait être que morose à Paris, en dépit d'un léger assouplissement de l'attitude de la Banque de France. Cette dernière, tout en maintenant à 7 3/4 % le taux de son adjudication du 24 avril, consentait à ramener de 8 1/2 % à 8 1/4 % le taux de ses pensions à sept jours. Elle abaissait ainsi le jalon supérieur du chenal dans lequel évolue le marché interbancaire. Chenal dont la largeur est maintenant réduite à un demi-point. La veille du week-end, le taux au jour le jour était revenu à 7 5/8 %-7 3/4 % au voisinage du jalon inférieur. On se demande toutefois si les nouvelles turbulences apparues en fin de semaine sur les marchés des changes, avec une légère tension sur la parité mark-franc ne vont pas stopper la Banque dans son bel élan, priorité étant rendue à la défense de la monnaie.

Sur le MATIF, le climat n'a pas été à l'optimisme. Eu fin de semaine, l'échéance était cotée à 106,80 contre 107,40 huit jours auparavant et celle de septembre 106,90 contre 107,50. Certains opérateurs prévoient toutefois une amélioration pour la semaine prochaine. Que les dieux des marchés les entendent !

Dans ces conditions, les deux émissions du Crédit foncier de France pour 4 milliards de francs ont rencontré un accueil plutôt mitigé. Cela a été le cas surtout pour la tranche à taux fixe (8,50 %) avec un bon de souscription pour une autre obligation à 8,50 % également. La tranche à taux variable (TME) avec un bon d'échange pour une obligation à 8,50 % a été mieux accueillie. Relevons que le Crédit foncier de France, après la Caisse de refinancement hypothécaire, va procéder à des émissions par adjudication. On n'arrête pas le progrès.

F. R.

Le Monde sur minitel
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL
Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.
36.15 TAPEZ LEMONDE

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Café : le Brésil joue et perd

Après la sécheresse qui a, en 1985-1986, détruit la moitié de sa récolte (de 30 millions à 14 millions de sacs de 60 kilos environ), c'est l'effondrement des prix qui touche de plein fouet le Brésil, premier producteur mondial de café. Le 24 avril, la tonne de robusta se traitait à Londres à 1 355 livres, alors qu'elle valait encore 2 400 livres en septembre.

Or c'est précisément à cette époque que l'Institut brésilien du café (IBC), croyant pouvoir redresser les prix de façon artificielle, a acheté sur la place britannique 1,5 million de sacs. Grave méprise. Le marché, au lieu de se reprendre, a poursuivi sa décrue jusqu'où l'on sait. Dans l'affaire, Sao-Paulo a essuyé une perte nette d'au moins 140 millions de dollars. Le président de l'IBC, M. Graciano, à l'origine de cette malheureuse affaire, a été limogé, remplacé par M. Dauster.

Ce dernier, à qui incombe la tâche délicate de limiter les dégâts, vient de proposer une solution de fortune. Dans un délai de six à huit mois, 630 000 sacs de robusta achetés à l'automne dernier par l'IBC seront rapatriés vers Londres et vendus aux enchères par lots de 1 000 sacs, afin de ne pas peser sur les cours. 106 000 sacs d'arabica brésilien seront offerts de la même manière.

PRODUITS	COURS DU 10-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	847 (– 35) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	788 (– 19) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 391 (– 43) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 160 (– 18) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 355 (+ 93) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 287 (– 15) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	279 (– 7,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	175,75 (+ 6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	156,5 (+ 6,9) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Pour Sao-Paulo, l'enjeu de cette opération est important : en septembre, l'IBC n'avait pas directement procédé aux achats de robusta. Il avait eu recours aux services de dix-huit firmes européennes de négoce, qui avaient elles-mêmes avancé les fonds de l'opération, sans doute convaincues de sa réussite. Aujourd'hui, les Brésiliens doivent 150 milliards de dollars à ces sociétés. Ils espèrent être en mesure de rembourser leur créance à l'issue des enchères, à condition que les prix cessent de s'infléchir.

Sao-Paulo n'est pas seul à subir les sautes d'humeur du café sur les marchés internationaux. Au premier trimestre 1987, les recettes d'exportations de la Colombie (second producteur mondial) tirées de l'arabica ont reculé de 233,7 millions de dollars. Elles n'ont plus représenté que 347,5 millions de dollars, contre 581,2 millions de dollars au cours de la période correspondante de 1986.

Pour l'instant, les professionnels n'attendent pas de raffermissement. Les torréfacteurs achètent par quantités homéopathiques, prenant avantage des excédents qui encombrent le marché. En indiquant qu'il pourrait exporter sur la période janvier-mai 1987 8 millions de sacs – soit une performance inégalée depuis cinq ans – le Brésil risque involontairement de déprimer davantage les cotations. Sa récolte devait, de surcroît, retrouver cette année son niveau normal. Une partie servira à reconstituer ses stocks, qui étaient tombés à 2,7 millions de sacs en 1985-1986. Son objectif est de les rehausser progressivement entre 15 et 20 millions de tonnes.

Mais au doute que les Brésiliens piaffent d'impatience de reconquérir la part de marché qui était la leur avant la sécheresse (30 % des exportations mondiales contre 20 % environ aujourd'hui). Dans ce contexte, l'agressivité commerciale risque de placer les producteurs dans une situation délicate qui se soldera en fin de campagne par un manque à gagner préjudiciable aux finances de nombreux pays en développement, encore très liés au café pour leurs entrées en devises.

Faut-il souhaiter qu'une nouvelle sécheresse ou que des gelées australes viennent raffermir le marché ? Seuls les spéculateurs peuvent rêver à de tels accidents climatiques. Les producteurs et consommateurs de café devraient plutôt chercher à rétablir les quotas d'exportation, suspendus depuis février 1986. Sans ce préalable, une remontée des prix reste compromise ou, au mieux, aléatoire.

E. F.

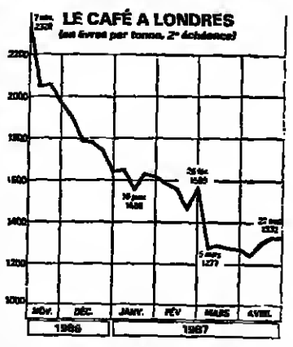

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ÉCONOMIE

Le Monde

ÉTRANGER

3 Les négociations sur le désarmement.
– Le 72e anniversaire du génocide arménien.
4 La fin des travaux du Conseil national palestinien.
5 Madagascar : la bonne conscience du président Ratsiraka.

POLITIQUE

6 La fin du voyage de M. Chirac en Lorraine.

SOCIÉTÉ

7 L'enquête sur les attentats de septembre à Paris.
– Entretien avec le directeur général de l'UNICEF.
– Echecs.
8 Deux congrès d'enseignants du privé.
– La répartition des sites pour les JO d'hiver de 1992.

CULTURE

9 Les aides publiques à la photographie.
– Le Printemps de Bourges.

COMMUNICATION

8 La bataille Berlusconi-Bouygues.
– Une dizaine de candidats pour le satellite TDF 1.

ÉCONOMIE

13 La privatisation du CCF devrait être une opération blanche pour l'Etat.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes et grands marchés.

DATES

2 Il y a cinquante ans, le cauchemar de Guernica.

SERVICES

Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Spectacles 10

MINITEL

● *Terrorisme : la filière iranienne ? (Tapez JOUR).*
● *La carte scolaire : choisissez l'école de votre enfant (Tapez LYC).*
Actualité. Sports. Bourse. Météo. Télématel. Immobilier.
36-15 Tapez LEMONDE

Le commerce extérieur et la situation économique en Espagne

M. Michel Noir veut inciter les entreprises françaises à franchir les Pyrénées

MADRID
de notre correspondant

Lancer un véritable « plan d'action Espagne » pour inciter les entreprises françaises, et plus particulièrement les PME, à franchir les Pyrénées : tel est l'objectif de la visite qu'en effectuée à Madrid et à Barcelone, le jeudi 23 et le vendredi 24 avril, M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur.

Tout va certes, à première vue, pour le mieux entre Paris et Madrid sur le plan commercial. La France est le premier client de l'Espagne et son troisième fournisseur (avec, il est vrai, un déficit du côté français qui se répète chaque année depuis 1975). En termes de stocks cumulés, elle est aussi le deuxième investisseur étranger. Son implantation au sud des Pyrénées est ancienne : elle est surtout le fait de grands groupes industriels qui s'y sont installés pour pénétrer le marché local à l'époque où l'Espagne vivait encore en semi-autarcie.

Or, malgré ces éléments favorables, la France a moins profité que ses concurrents de l'abaissement des barrières douanières lié à l'adhésion de Madrid à la CEE. Ainsi, en 1986, les exportations françaises à destination de l'Espagne ont augmenté de 21 %, alors que l'ensemble des ventes communautaires enregistrait une croissance de 31 %. Le pourcentage est particulièrement spectaculaire pour l'Italie (+ 53 %), la Belgique (+ 52 %) ou la RFA (+ 37 %).

Si le démantèlement des barrières douanières doit se poursuivre jusqu'au 1er janvier 1993, c'est toutefois maintenant, estime-t-on à Paris, qu'il importe d'occuper la place. Aussi s'agit-il de convaincre les patrons français de faire vite.

Le rôle des PME

Les responsables du commerce extérieur entendent notamment multiplier les rencontres entre responsables régionaux des deux pays, mieux faire connaître l'Espagne au sein des fédérations professionnelles françaises, mettre au point avec les banques et les sociétés de capital-risque des formules d'appui financier aux entreprises désireuses d'investir au sud des Pyrénées.

Les petites et moyennes entreprises constituent la cible principale de cette offensive. Traditionnellement frileuses et peu enclines aux aventures étrangères, longtemps tenues à l'écart par les barrières protectionnistes imposées par Madrid, les PME françaises découvrent seulement ce marché de trente-neuf millions d'habitants pourtant à leurs portes. Ce sont elles et non les grandes entreprises, estime-t-on à Paris, qui doivent désormais occuper l'essentiel du terrain disponible. La tendance, d'ailleurs, s'est déjà amorcée : en 1986, les investissements français en Espagne provenant de PME ont représenté 76 % du total, alors que le pourcentage correspondant pour l'ensemble des investissements étrangers n'était que de 36 %.

Quels sont les « créneaux » qu'offre l'Espagne aux PME françaises ? Ils vont, estiment les responsables du commerce extérieur, de l'industrie agro-alimentaire à l'informatique et de l'équipement pour l'industrie chimique au petit machinisme agricole. Les services, eux aussi, offrent des possibilités prometteuses. L'adhésion à la CEE, après des décennies de protectionnisme, oblige en effet les PME espagnoles à se rénover et à se moderniser pour rester compétitives. Il leur faut donc largement faire appel à l'étranger pour améliorer leur savoir-faire, leur capacité de gestion et d'administration, leurs circuits de distribution, leurs services de publicité.

Autant de tâches pour lesquelles leurs consœurs françaises doivent être à même d'offrir dès à présent leurs services.

THIERRY MALINIAK.

Madrid va octroyer une aide de 11 milliards de francs à la sidérurgie

Le gouvernement espagnol vient d'approuver l'octroi d'une série d'aides pour une valeur totale de 223 milliards de pesetas (11 milliards de francs environ), destinées à la restructuration de l'industrie sidérurgique. Ces aides s'inscrivent dans le programme d'adéquation de l'industrie sidérurgique espagnole aux objectifs fixés par la CEE pour l'ensemble de la production européenne. Elles seront principalement destinées à la restructuration financière des entreprises et à la résorption des excédents de personnel.

Les entreprises bénéficiaires sont les Hauts fourneaux de Biscaye (pour 117 milliards de pesetas), le groupe Ensidesa Sidmed (68,8 milliards), le groupe Aceneor (29,4 milliards) et l'entreprise Forjas y Aceros (7,9 milliards). Cette dernière entreprise est située à Reinosa (province de Santander), où des affrontements répétés entre gardes civils et ouvriers appartenant notamment à Forjas y Aceros ont fait plus d'une centaine de blessés ces deux derniers mois. – *(AFP.)*

Asperges dangereuses *(suite)*

Ce ne sont plus seulement les asperges en conserve des marques Prestige et California dont il faut se méfier (*le Monde* du 18 avril), mais aussi des marques Domaine de Karlann et Ariane.

Un arrêté du jeudi 23 avril, publié au *Journal officiel* du 24 avril, interdit l'importation, l'exportation, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, pendant un an, des conserves d'asperges originaires d'Espagne identifiées par le n° 21 500/NA fabriquées du 21 mars au 25 mai 1984. Les frais de retrait et de destruction sont mis à la charge des importateurs.

Les banques étrangères rejettent le plan de restructuration de la FECSA (électricité)

Les banques étrangères créditrices de la société espagnole Forces électriques de Catalogne (FECSA) ont rejeté le plan de restructuration de cette entreprise de distribution d'électricité qui avait décidé le mois dernier de suspendre provisoirement le paiement du principal de sa dette et dont la cotation en Bourse avait été suspendue le 6 février dernier. Les créanciers internationaux se sont notamment opposés à la volonté de FECSA de différer à 1994 le paiement du principal de la dette et d'en réduire le taux des intérêts.

Le total des emprunts de la compagnie, l'un des grands du secteur électrique en Espagne, se monte à 580 milliards de pesetas (4,4 milliards de dollars), dont 300 milliards appartiennent à des banques étrangères. – *(AFP.)*

● **Guerre des « puces » : la CEE met en place un dispositif de surveillance douanière.** – Afin de ne pas faire les frais du différend américano-japonais, la CEE va surveiller l'évolution des ventes sur son marché des produits électroniques japonais, notamment téléviseurs et ordinateurs personnels, que les Etats-Unis ont frappés de droits prohibitifs, a annoncé le 21 avril un porte-parole de la Commission européenne. Dans un second temps, la CEE étudiera le 25 mai prochain un système qui devra lui permettre de faire immédiatement face, le cas échéant, à un gonflement brutal de ses importations des produits en question.

GRÈCE

Attentat contre un véhicule militaire américain : dix-huit blessés

Athènes *(AFP)*. – Seize Américains, douze militaires et quatre civils ont été blessés par l'explosion d'une bombe déclenchée à distance au passage de leur bus, vendredi 24 avril, près d'Athènes, alors qu'ils se rendaient à Hellenikon, l'importante base aérienne américaine située à 12 kilomètres à l'est de la capitale grecque. Deux civils grecs ont également été blessés.

Selon la police, les auteurs de l'attentat ont utilisé un câble de 300 mètres pour faire exploser la bombe au passage du véhicule sur l'autoroute menant à Hellenikon. Dix des blessés Américains ont été soignés pour des blessures légères dans un hôpital local.

Le groupe clandestin grec 17 Novembre a revendiqué cet attentat et envoyé une proclamation au journal grec *Eleftherotypia* (socialiste-indépendant), qui devrait être publiée ce samedi après-midi.

L'organisation du 17 Novembre a revendiqué plusieurs attentats sanglants contre des responsables américains à Athènes depuis 1975, date à laquelle elle a assassiné le chef de la CIA en Grèce, M. Richard Welch. Le groupe, dont aucun membre n'a jamais été arrêté, tire son nom de la révolte étudiante de l'Ecole polytechnique, le 17 novembre 1973, qui porta un coup sévère à la dictature « des colonels ».

Le porte-parole du gouvernement grec, Yannis Roubatis, a dénoncé le caractère « *criminel* » de l'attentat, en ajoutant que de tels actes « *ne servent que les intérêts de ceux qui conspirent contre la paix sociale et la démocratie dans notre pays* ».

Aux États-Unis

Ralentissement de l'activité

Reprise de l'inflation et ralentissement de l'activité : les statistiques publiées en fin de semaine aux États-Unis confirment la détérioration du climat outre-Atlantique. En mars, les prix à la consommation ont progressé de 0,4 %, comme en février, d'après le département du travail américain. Pour les trois premiers mois de 1987, l'indice des prix à la consommation a cru à un rythme annuel de 6,2 %, marquant ainsi une nette reprise de l'inflation. Les prix n'avait augmenté que de 1,1 % en 1986, grâce en particulier à l'effondrement des cours du pétrole.

L'activité serait, quant à elle, en net ralentissement. La croissance de 4,3 % (en rythme annuel) enregistrée au premier trimestre provient surtout d'un gonflement des stocks des entreprises. Les ventes finales, qui donnent une estimation de la demande réelle, ont en revanche reculé de 2,2 % sur la même période, accusant ainsi leur premier recul depuis la récession de 1982. Ce vendredi, de nouveaux éléments sont venus renforcer les craintes d'un ralentissement de l'activité. En mars, les dépenses de consommation des Américains, qui représentent près des deux tiers du PNB, ont augmenté de 0,3 %, après une progression de 2,4 % en février et une chute de 2 % en janvier, a annoncé vendredi 24 avril le département d'État du commerce.

ZAMBIE

Pretoria annonce avoir tué cinq partisans de l'ANC au cours d'un raid

Pretoria. – Le quartier général des forces armées sud-africaines a annoncé, samedi 25 avril à Pretoria, avoir tué cinq membres du Congrès national africain (ANC) au cours d'un raid effectué en Zambie. Ce raid, a précisé le quartier général, a eu lieu à Livingstone (sud-est de la Zambie, près de la frontière avec le Zimbabwe). Le commando sud-africain a également détruit une maison et un entrepôt d'armements, alors qu'il effectuait, affirme le communiqué, une opération de « *reconnaissance sur une voie d'infiltration de la Zambie au Botswana* ». – *(AFP, Reuter.)*

M. Ian Maxwell négocie le rachat d'une partie des actions du groupe Le Provençal

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Ian Maxwell, PDG de l'Agence centrale de presse (ACP) et fils du magnat de la presse britannique M. Robert Maxwell, nouvel actionnaire de TF 1, a engagé des négociations pour le rachat des actions détenues par Mme Annie Leenhardt dans le groupe Le Provençal. En indivision avec ses deux filles – Anne-Marie (Mme Henry Laffont), directrice du quotidien toulonnais *Var-Matin-République*, et Sylvie (Mme Leenhardt), veuve de l'ancien député (PS) du Vaucluse) et ancien PDG de *Var-Matin*, – Francis Leenhardt, possède 20,8 % des actions du *Provençal* et 29 % de celles de *Var-Matin*. Les deux autres actionnaires principaux du groupe sont Mme Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre (22,46 % du *Provençal* et 28,80 % de *Var-Matin*), et Mme Marie-Louise Cordesse, veuve de l'industriel Antoine Cordesse et sœur de l'ancien maire de Marseille (23 % et 27 %).

Tout en confirmant ces négociations, la famille Leenhardt s'est refusée à toute déclaration. Également interrogée sur la démarche de M. Maxwell, Mme Charles-Roux nous a indiqué qu'elle avait des « *contacts amicaux* » avec le PDG de l'ACP. « *C'est un partenaire aussi bon que possible, et nous n'avons, a priori, aucune raison de lui claquer la porte au nez. Mais la famille Cordesse et moi-même détenons la majorité dans le groupe par le biais de nos participations croisées dans* le Provençal *et* Var-Matin, *et, actuellement, nous ne sommes pas vendeurs. Nous disposons, par ailleurs, d'un droit de préemption sur la vente des actions de nos associés.* »

Parmi les autres actionnaires minoritaires du groupe figurent M. André Poitevin, actuel PDG du *Provençal* (6,50 % des actions du quotidien marseillais et 5,50 % de celles de *Var-Matin*), et M. Jacques Defferre, frère de l'ancien maire de Marseille, ancien PDG de *Var-Matin*, qui possède 5,45 % des actions du quotidien toulonnais. Le groupe marseillais avait, d'autre part, procédé, en mars 1982, à une augmentation de capital sous la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions pour un montant total de 40 millions de francs, dont 15 millions souscrits par Jean Riboud, ancien PDG de Schlumberger Ltd., 5 millions de francs par M. Edmond Lecourt, un industriel marseillais, et 20 millions de francs par le pool bancaire du Provençal (CCF, Crédit lyonnais, Paribas, SMC).

A la mort de Jean Riboud, en 1985, ses obligations – elles arrivent à échéance à fin décembre 1988 – ont été recueillies par sa veuve et son fils Christophe, PDG de l'IFOP, qui dispusent, tout comme M. Lecourt, d'une action symbolique dans *le Provençal* et *Var-Matin*. S'il parvenait à un accord avec la famille Leenhardt et éventuellement avec les autres actionnaires principaux, M. Maxwell serait donc également amené à entamer des négociations avec les créanciers obligataires du groupe. Pour faire face à ses investissements de modernisation, celui-ci avait, en 1981, emprunté 120 millions de francs auprès du Crédit national au taux de 14,75 %. Selon M. Poitevin, sa situation financière serait cependant « *excellente* », avec un cash flow qui est passé de 15 millions de francs en 1985 à 23 millions en 1986, et qui pourrait atteindre 40 millions en 1987, grâce à un spectaculaire redressement des ventes (9,58 % à fin 1986 pour le Provençal).

GUY PORTE.

EN BREF

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : série d'incidents violents.** – Trois Noirs ont été abattus par la police, le vendredi 24 avril, lors d'une fusillade dans la cité africaine d'Umzali, au sud de Durban. Un Noir a, par ailleurs, été brûlé vif, jeudi, dans la cité noire de Soweto, près de Johannesburg. Soweto est actuellement le théâtre d'un mouvement de protestation contre des expulsions de locataires qui ont refusé les hausses de loyer. – *(AFP.)*

● **ANGOLA : Un avion de tourisme américain abattu.** – L'agence officielle angolaise Angop a annoncé, vendredi 24 avril, qu'un petit avion de tourisme piloté par un Américain avait été abattu, mardi, dans la province de Cunene (sud de l'Angola). Le pilote a, selon elle, été capturé et se trouve « *dans un bon état de santé* ». Selon des sources militaires citées par l'agence, l'appareil aurait effectué, pour le compte de l'armée sud-africaine, une mission de reconnaissance au-dessus des positions militaires angolaises dans la région. – *(AFP.)*

● **Un cosmonaute syrien.** – Le premier cosmonaute syrien partira dans l'espace, du 22 au 31 juillet, pour rejoindre les deux Soviétiques qui travaillent depuis le 6 février à bord du la station orbitale Mir, a annoncé l'agence Tass, le vendredi 24 avril. Deux pilotes syriens, MM. Mohamed Faris et Habib Mounir, s'entraînent depuis plus d'un an en Union soviétique et le choix de l'heureux élu ne se fera qu'au dernier moment, précise l'agence. – *(Reuter.)*

● **Douze morts dans l'effondrement d'un immeuble aux Etats-Unis.** – L'effondrement d'un immeuble en construction, le jeudi 23 avril, à Bridgeport (Connecticut) a provoqué la mort d'au moins douze personnes. Seize autres personnes sont portées disparues. La cause de la catastrophe n'a pas été déterminée.

● **Le renflouement du « Herald of Free Enterprise » retardé.** – Les autorités belges et les responsables des sociétés maritimes concernées ont décidé le vendredi 24 avril au soir de reporter au lundi 27 avril les travaux d'achèvement du renflouement du car-ferry *Herald of Free Enterprise*. Des difficultés sont en effet apparues pour procéder au pompage des quelque 20 000 tonnes d'eau et de vase qui envahissent encore les cales du navire qui avait fait naufrage au large de Zeebrugge le 6 mars. On estime que vingt à trente cadavres sont encore à l'intérieur du bateau. –

● **TENNIS : tournoi de Monte-Carlo.** – Les demi-finales du tournoi de Monte-Carlo, doté de 535 000 dollars, devaient mettre en présence le samedi 25 avril, d'une part les Suédois Wilander et Stenlund, d'autre par l'Américain Arias et l'Autrichien Skoff. En quarts de finale, ils avaient battu respectivement le Soviétique Chesnokov (6-1, 6-3), l'Argentin Jaite (2-6, 6-0, 7-6), le Suédois Carlsson (6-0, 2-2 ab.) et l'Equatorien Gomez (7-6, 2-6, 6-4).

● **FOOTBALL : championnat de deuxième division.** – En matches avancés comptant pour la trentième journée de championnat, dans le groupe A, Mulhouse a battu Strasbourg (1-0) et, dans le groupe B, Montpellier et Lyon ont battu respectivement Sète (7-0) et Martigues (2-1).

M. ANICET LE PORS
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Anicet Le Pors, ancien sénateur communiste, ancien ministre délégué à la fonction publique du gouvernement Mauroy, membre du comité central du PCF, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Le Pors, qui a été nommé conseiller d'Etat en 1985, répondra aux questions de Patrick Jarreau et de Bertrand Le Gendre, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bernard Lehut, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

POUR LES FÊTES DU 1er MAI ET DU 8 MAI 1987
TOURISME SNCF vous propose :

- des voyages de deux jours (Tulipe Express), des voyages de trois jours (la Provence, la Camargue, l'Auvergne, l'Ardèche, Venise, Interlaken, Berne, etc.), des voyages de quatre jours (Alsace et Rhin romantique, le Grand Tour de Hollande), des voyages de cinq jours (mini-croisière à bord du *Marrakech*) ;
- des week-ends par avion (Londres, Rome, Vienne, Venise, Istanbul, Athènes) ;
- des séjours d'une semaine et plus (Club VERVERODA en Grèce, Club NEBIOBLU en Turquie, etc.) ;
- des circuits en train + autocar (l'Italie et ses merveilles, Florence, tour d'Autriche, etc.) ;
- des circuits avion + autocar (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, etc.) ;
- des croisières (sur le Rhin, le Danube, en Méditerranée) ;
- et toujours des voyages TRAIN + HOTEL.

Renseignez-vous :
– dans les gares de Paris et de province ;
– dans les gares du RER ;
– par correspondance : BP 62-08, 75362 PARIS ;
– par téléphone : (1) 43-21-49-44.

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1987 a été tiré à 496 458 exemplaires

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE